RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2024

BASSIN EFE DE HUY-WAREMME

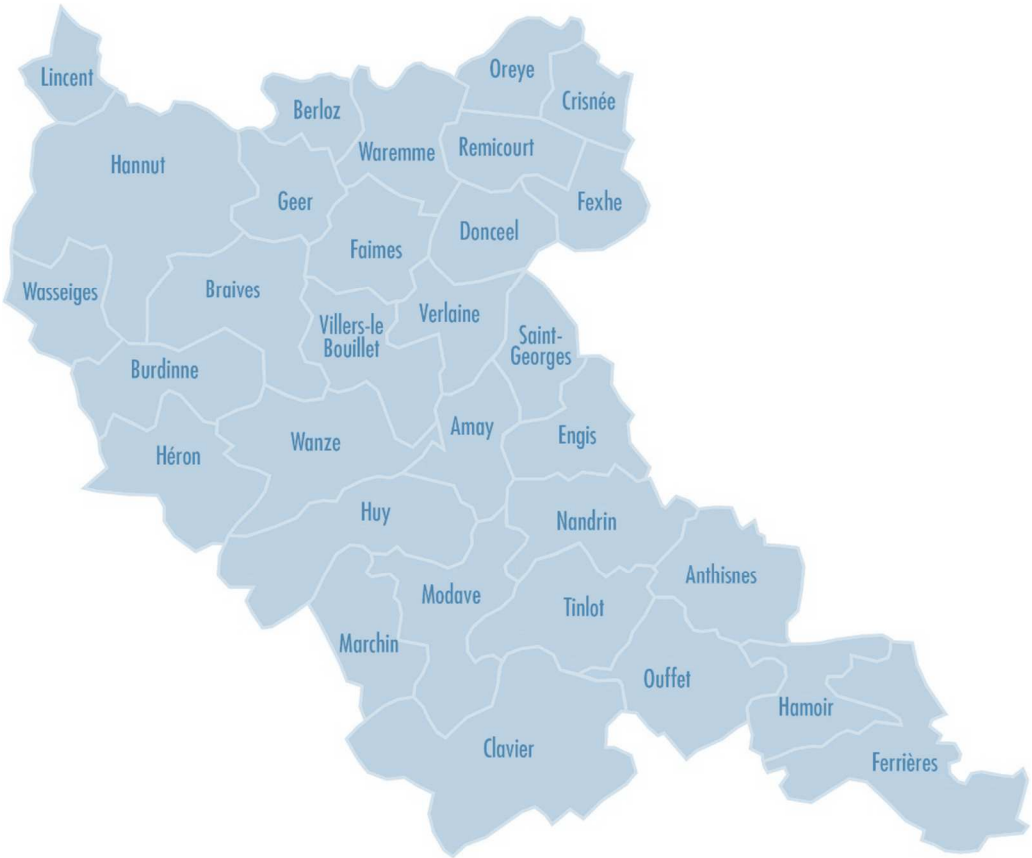

BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI
HUY-WAREMME

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5
CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION 6
1.1. Territoire du bassin 6
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE 6
1.1.2. Superficie et communes du bassin 7
1.2. Population 8
1.2.1. Population totale 8
1.2.2. Evolution de la population 9
1.2.4. Population et âge 10
En bref 14
CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL 15
2.1 Structure d'activité de la population 15
2.2. Caractéristiques de la population active occupée 16
2.2.1. Taux d'emploi 16
2.2.2. Emploi intérieur 18
2.2.3. Emploi salarié 20
2.2.4. Travail indépendant 23
2.2.5. Mobilité des travailleurs 25
2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée 26
2.3.1. Taux de chômage 26
2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés 27
2.3.4. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS) 32
2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem 33
2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail 34
2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3 35
2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le bassin 36
2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi 39
2.5.1. Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029 39
2.5.2. Créations et faillites d'entreprises 44
En bref 46
CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES 47
3.1 Données globales, de cadrage 47
3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin 47
3.1.2. Focus sur l'alternance 63
3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant 66
3.2.1. Formation initiale 66
3.2.2. Formation pour adultes 87
3.2.3. Formation complémentaire 115

3.2.4. Validation des compétences 118

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du bassin 122

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante 122
3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante 123
3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante 124
3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante 124

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du bassin (taux d'attractivité) 125

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante 125
3.4.2. Formation pour adultes – Mobilité entrante 126
3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante 127
3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante 127

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE 129

4.1. Cadrage méthodologique 129
4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir 132

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS 144

5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles 144
5.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation 146
5.3. Places de stage et alternance 148
5.4. Équipements/ressources 150
5.5. Autres 151

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 153
ANNEXES 155

Annexe 1 – Nomenclature ROME V3 par domaine professionnel 155
Annexe 2 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029 - Tableaux 155
Annexe 3 – Glossaire 158
Annexe 4 – Acronymes 161

INTRODUCTION

Comment répondre au mieux aux besoins d'enseignement qualifiant et de formation du bassin de Huy-Waremme ?

Que de chemins parcourus en bientôt 10 ans avec les opérateurs d'enseignement qualifiant, de formation des adultes et les acteurs de l'emploi pour répondre à cette question !

La mission principale des IBEFE est de veiller à la cohérence de l'offre d'Enseignement qualifiant et de Formation au regard des besoins socio-économiques du bassin. Pour ce faire, les IBEFE développent un socle commun d'informations et des outils pour soutenir le pilotage de l'offre.

Le rapport analytique et prospectif (RAP) complet est la base de ce socle commun d'informations. C'est un support commun et harmonisé dans tous les bassins.

En 2024, le rapport analytique et prospectif comporte 5 chapitres. Les chapitres 1 et 2 dressent un état des caractéristiques socio-économiques du territoire et des indicateurs globaux du marché du travail. Le chapitre 3 offre une analyse en profondeur de l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences au cours des dernières années. Le chapitre 4 présente la liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre. Enfin, le chapitre 5 rassemble les recommandations de l'IBEFE pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation.

Le présent RAP vaut pour la période 2025-2027. Les données présentées dans ce rapport proviennent de sources authentiques et certifiées disponibles au moment de la rédaction finale du rapport.

Ce document est une mine d'informations précieuses et un outil de référence pour l'IBEFE mais aussi pour les acteurs du territoire.

Je vous en souhaite une bonne découverte.

Françoise WIBRIN
Présidente de l'IBEFE de Huy-Waremme

CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION

1.1. Territoire du bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE

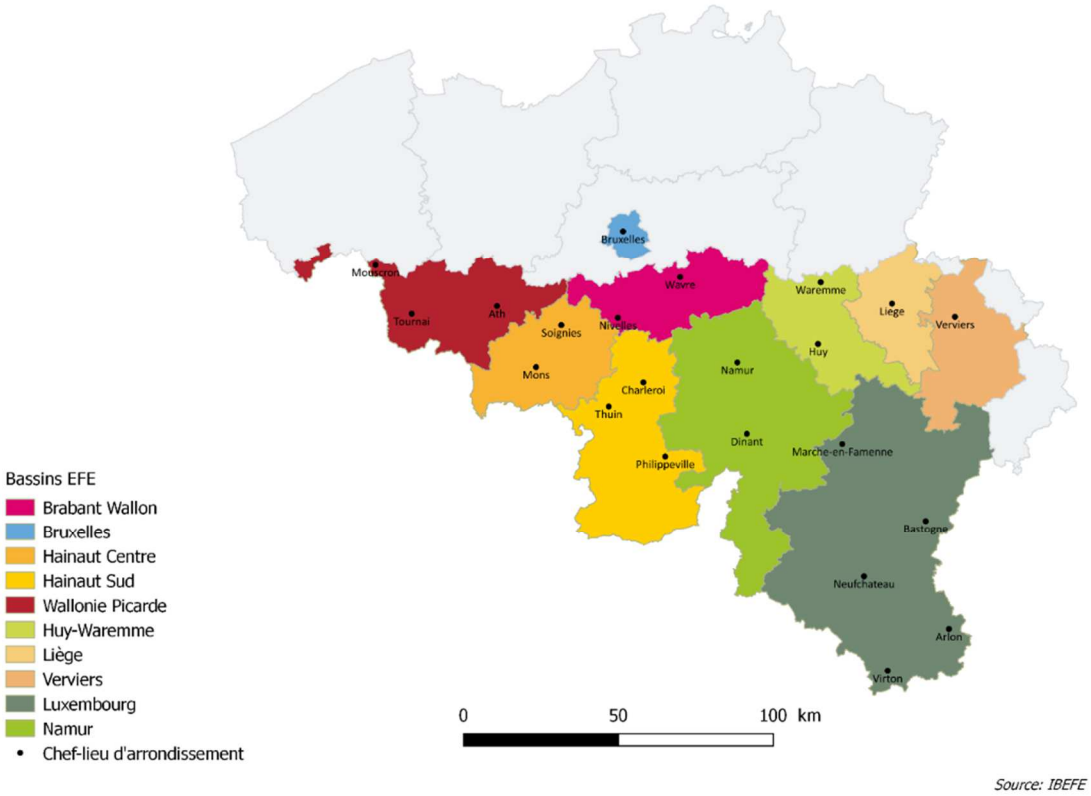

Source: IBEFE

Parmi les **10 bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés, le bassin Huy-Waremme correspond aux arrondissements administratifs de Huy et de Waremme.

1.1.2. Superficie et communes du bassin

Le bassin de Huy-Waremme compte *31 communes et 2 arrondissements*.

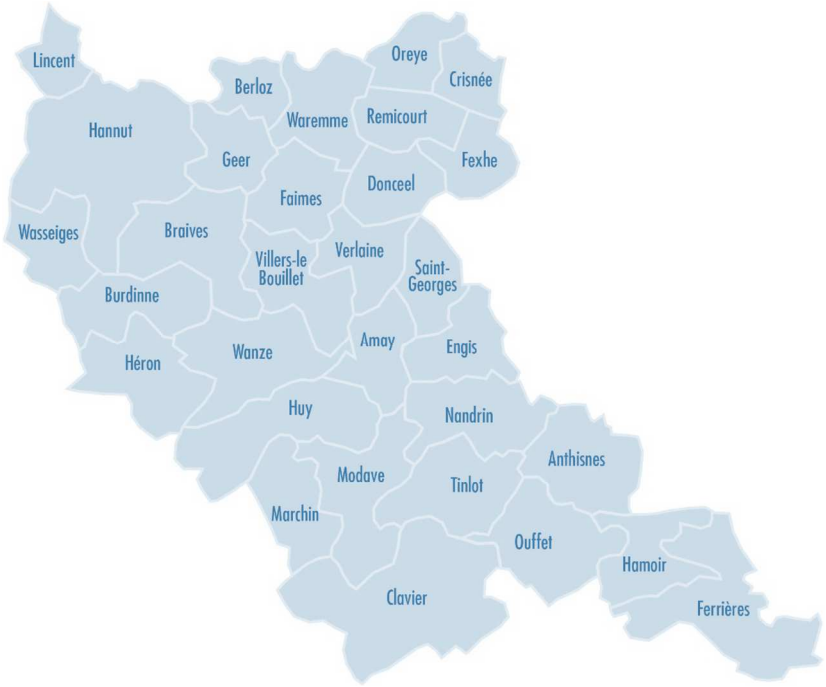

Il est aussi **frontalier** avec les provinces de Limbourg, de Namur, du Luxembourg et des Brabants Wallon/Flamand mais également avec les arrondissements de Liège et de Verviers.

Le bassin de Huy-Waremme est un territoire de 1.052 km^2 qui représente 6,2 % du territoire de la Wallonie et qui correspond à l'entité « bassin ».

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1er janvier 2023

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2023

	Population du Bassin 2023	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km²	UE27 (%)	Hors UE (%)
Bassin de Huy-Waremme	**199.531**	**189,7**	**2,8 %**	**1,6 %**
Amay	14.514	524,7	2,9 %	1,4 %
Anthisnes	4.254	114,0	2,2 %	0,9 %
Berloz	3.336	229,9	2,5 %	1,2 %
Braives	6.484	147,2	2,1 %	0,6 %
Burdinne	3.299	101,1	1,7 %	0,7 %
Clavier	4.846	61,0	2,8 %	0,6 %
Crisnée	3.540	208,6	3,0 %	0,9 %
Donceel	3.144	134,1	2,5 %	1,0 %
Engis	6.310	227,4	4,2 %	1,2 %
Faimes	4.079	143,0	1,9 %	0,9 %
Ferrières	5.116	89,7	2,0 %	1,1 %
Fexhe-le-Haut-Clocher	3.429	176,3	3,8 %	0,5 %
Geer	3.559	150,8	2,1 %	1,2 %
Hamoir	3.806	137,1	2,3 %	1,1 %
Hannut	17.026	196,8	3,3 %	1,7 %
Héron	5.585	145,4	2,0 %	0,9 %
Huy	21.680	455,1	3,2 %	4,6 %
Lincent	3.351	227,4	3,0 %	1,9 %
Marchin	5.548	184,0	3,2 %	0,8 %
Modave	4.219	104,4	2,7 %	0,9 %
Nandrin	5.796	160,4	3,0 %	1,0 %
Oreye	4.025	206,4	2,8 %	1,5 %
Ouffet	2.828	70,3	2,5 %	1,0 %
Remicourt	6.062	265,6	2,9 %	0,8 %
Saint-Georges-sur-Meuse	7.195	343,8	3,9 %	1,4 %
Tinlot	2.746	73,7	2,1 %	1,9 %
Verlaine	4.312	176,7	3,0 %	0,9 %
Villers-le-Bouillet	6.764	205,8	2,3 %	0,8 %
Wanze	14.079	319,7	2,3 %	1,8 %
Waremme	15.455	500,3	3,1 %	2,0 %
Wasseiges	3.144	128,4	1,7 %	1,1 %
Wallonie	**3.681.575**	**217,8**	**7,4 %**	**3,5 %**

Au 1er janvier 2023, la population du bassin de Huy-Waremme (BHW) s'élève à 199.531 habitants (5,4 % de la population wallonne). La densité de population du bassin est de 189,7 hab/km² (contre 217,8 hab/km² pour la Wallonie). Seules 5 communes du bassin comptent plus de 10.000 habitants ; le territoire est donc essentiellement de type rural voire rurbain. La population est composée de 49,1 % d'hommes (48,9 % en Wallonie) et de 50,9 % de femmes (51,1 % en Wallonie), soit une population davantage féminine mais en proportion légèrement moindre qu'en Wallonie. La population de nationalité étrangère dans le BHW représente 4,4 % de la population totale du bassin, contre 10,9 % en Wallonie. Tout comme en Wallonie, il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (UE27), soit 2,8 % de la population du BHW contre 7,4 % en Wallonie.

Au 1er juin 2024, la population du bassin a passé le cap des 200.000 habitants, avec 200.374 personnes très exactement[1].

[1] Source : https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/statistiques-de-population/, consultée le 23/08/2024.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2014-2023

Source : Walstat/IBSA, 2014-2023 ; calculs : IBEFE

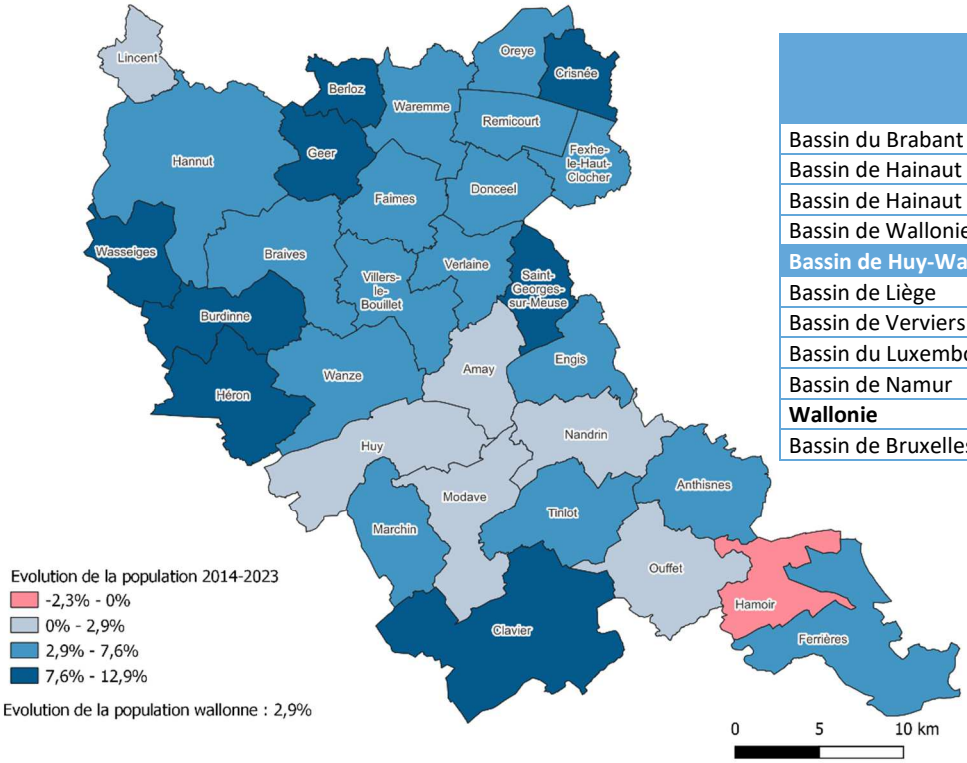

	Evolution de la population 2014-2023 (%)
Bassin du Brabant Wallon	5,6
Bassin de Hainaut Centre	2,5
Bassin de Hainaut Sud	0,9
Bassin de Wallonie Picarde	2,3
Bassin de Huy-Waremme	**5,2**
Bassin de Liège	1,4
Bassin de Verviers	1,1
Bassin du Luxembourg	6,2
Bassin de Namur	4,0
Wallonie	**2,9**
Bassin de Bruxelles	6,7

Depuis 2014, le bassin de Huy-Waremme a connu une croissance de +5,2 % de sa population (+2,9 % en Wallonie). Seuls les bassins du Brabant Wallon, du Luxembourg et de Bruxelles connaissent une progression plus importante.

Si on regarde l'évolution de la population par commune, c'est Crisnée qui connaît la croissance la plus importante (+12,9 %), suivie par Wasseiges (+12,5 %) et Berloz (+12,2 %). L'évolution la plus faible est observée à Hamoir qui est la seule commune qui connait une évolution négative de sa population depuis 2014 (-2,3 %). Ensuite, c'est Nandrin (+0,3 %) et Huy (+2,0 %) qui ont l'évolution de la population le plus faible.

La population du bassin devrait continuer à croitre de manière importante. En effet, si on regarde les perspectives d'évolution de la population publiée par le Bureau Fédéral du Plan à l'horizon 2071, pour le bassin de Huy-Waremme, on s'attend à une augmentation de la population de +23,8 % avec une population atteignant les 246.603 personnes en 2071 (contre +2,0 % pour la Wallonie). Ces perspectives d'évolution n'étant disponibles qu'à l'échelle des arrondissements, il n'est pas possible de faire une comparaison par commune. La population de l'arrondissement de Huy devrait augmenter de +21,1 % alors que celle de l'arrondissement de Waremme devrait croitre de +27,5 %.

Point d'attention : il est à noter que le taux de croissance de la population du bassin en 2023 est parmi les plus faibles taux des bassins wallons[2] (0,19 % contre 0,29 % pour la Wallonie). Ce fort ralentissement de la croissance annuelle de la population est à suivre. S'agit-il d'un phénomène ponctuel ou d'une nouvelle tendance ?

[2] Le taux de croissance est la différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre rapportée à la population du 1er janvier de l'année. Source :https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=B&indicateur_id=201300&ordre=0&periode=ann%C3%A9e%202023%20&niveau_agre=B&sel_niveau_catalogue=C

1.2.4. Population et âge

1.2.4.1. Pyramide des âges

Pyramide des âges de la Wallonie et du bassin Huy-Waremme en 2023

Source : Statbel, 2023

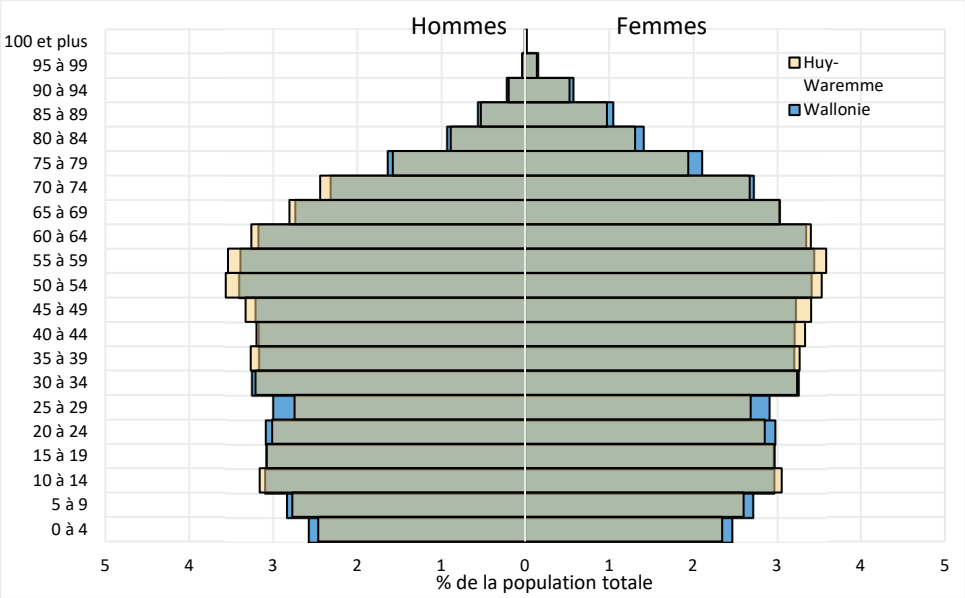

Source : IWEPS statistiques démographiques, 2023

En 2023, l'âge moyen de la population du bassin est de 42,0 ans, ce qui correspond à une progression de 0,4 ans depuis le RAP 2021. L'âge moyen wallon est, quant à lui, de 41,9 ans.

Les pyramides des âges permettent de mieux comprendre la structure de la population par classe d'âge quinquennale pour chaque sexe. Dans ce graphique, nous avons superposé la pyramide des âges du bassin et celle de Wallonie afin d'établir quelques comparaisons.

Nous constatons une proportion plus importante de 10-14 ans, de 40-69 ans et de 70-79 ans chez les hommes dans notre bassin au regard de la moyenne wallonne.

Quand on compare la situation en 2014 et en 2023, nous relevons un rétrécissement de la base des pyramides des âges, c'est-à-dire pour les 0-4 ans, surtout pour le bassin.

Si on se penche sur l'évolution de la population par tranche d'âge, au cours de cette période, c'est principalement la tranche des 65-79 ans qui a fortement augmenté (papy-boom) au cours de cette période (+35,6 %). Les personnes de 65 à 79 ans représentent 14,5 % de la population totale du bassin en 2023.

Un défi pour le territoire est la question du vieillissement et de la silver-économie à développer en vue de garantir un bien vieillir[3] ! C'est notamment un axe de travail sur lequel SWITCH et la Conférence des Elus Hesbaye-Meuse-Condroz/Maillages investissent. Le pôle de synergie « Aide et Soins à domicile » de l'IBEFE contribue également à cette réflexion. A relever cependant que la population des 80 ans et plus est en diminution depuis 2020 (- 3,9 % en 3 ans) : ce phénomène s'explique par l'effet Covid mais aussi par la dénatalité au cours de la seconde guerre mondiale.

[3] Un aspect que l'on retrouve dans la nouvelle DPR 2024-2029.

Quant à la population en âge de travailler (20-64 ans), elle croît très légèrement (+2,8 % pour 2014-2023). Ce groupe constitue 58,5 % de la population totale en 2023.

1.2.4.2. Focus sur la population en âge de scolarité ou préscolarité

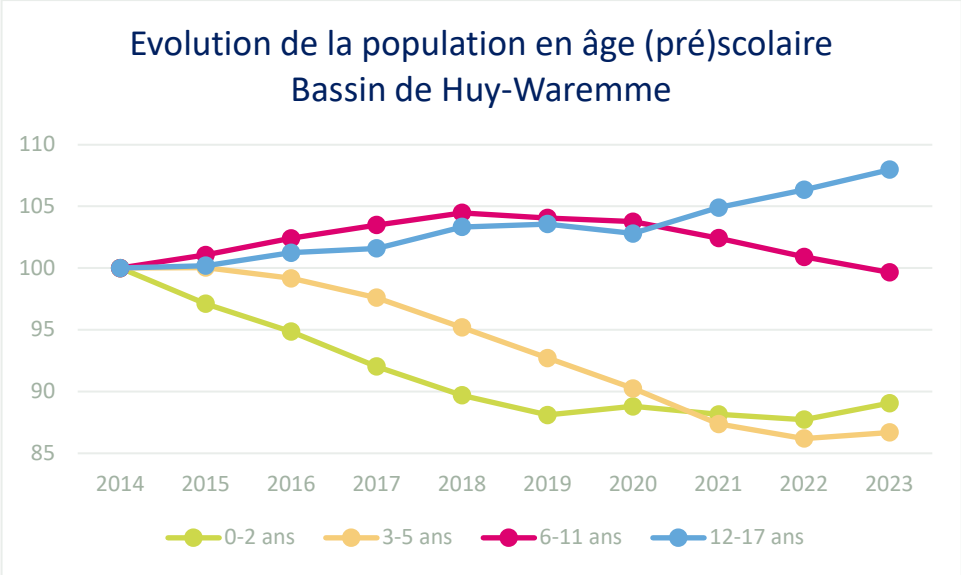

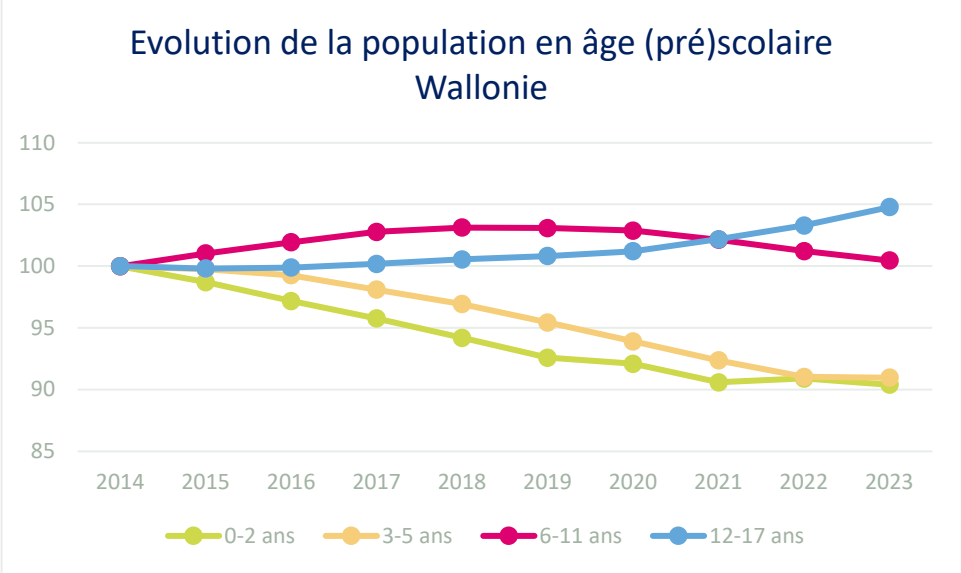

Dans le bassin, la population préscolaire et celle en âge de scolarité obligatoire diminue pour toutes les classes d'âge, sauf pour les 12-17 ans, au cours de la période 2014-2023. Le recul est très marqué chez les 0-5 ans et particulièrement chez les 3-5 ans. Ce phénomène est à mettre en lien avec la dynamique démographique du bassin.

Il est à noter que la population de 12 à 17 ans a fortement augmenté dans le bassin (+8 % pour le BHW contre +4,8 % en Wallonie). Cela fait 1.099 personnes en plus. Cet élément est à garder en tête quand nous analyserons les données sur l'enseignement dans notre bassin.

1.2.4.3. Population et niveau d'instruction[4]

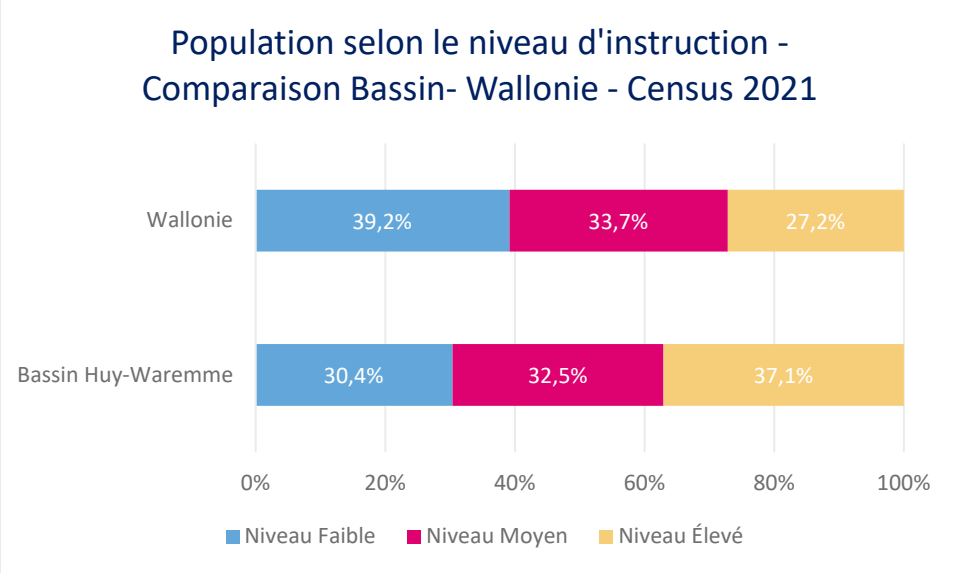

Source : Census, 2021.

Selon le Census 2021, 30,4 % de la population du bassin (contre 39,2 % en Wallonie) a un niveau d'instruction faible, c'est-à-dire un diplôme inférieur au CESS[5]. En contrepartie, le bassin se caractérise par une proportion plus marquée de personnes disposant d'un niveau d'instruction élevé (enseignement supérieur)[6] (37,1 % dans le BHW contre 27,2 % en Wallonie).

Le niveau monte toujours

Quand on compare ces données à celles du Census 2011, on relève que le niveau d'instruction de la population s'est fortement élevé dans notre bassin, avec 26,8 % de niveau d'instruction élevé dans le Census 2011 contre 37,1 % dans le Census 2021. La population avec un faible niveau d'instruction est, quant à elle, passée de 40,9 % à 30,4 %. Le phénomène d'élévation du niveau d'instruction est également présent en Wallonie sur cette période, mais dans une proportion moins marquée.

Ces éléments sont à prendre en compte pour l'analyse de la cohérence de l'offre de formation d'adultes aux besoins de la population du bassin.

[4] Les personnes de moins de 15 ans et les « Non indiqué », c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas répondu à cette question dans le cadre du Census ne sont pas pris en compte dans le total du graphique.
[5] Niveau 0, 1 ou 2 CITE (Classification Internationale Type de l'Education).
[6] Niveau 5, 6, 7 ou 8 CITE (Classification Internationale Type de l'Education).

1.2.4.4. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement (IV) est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2023

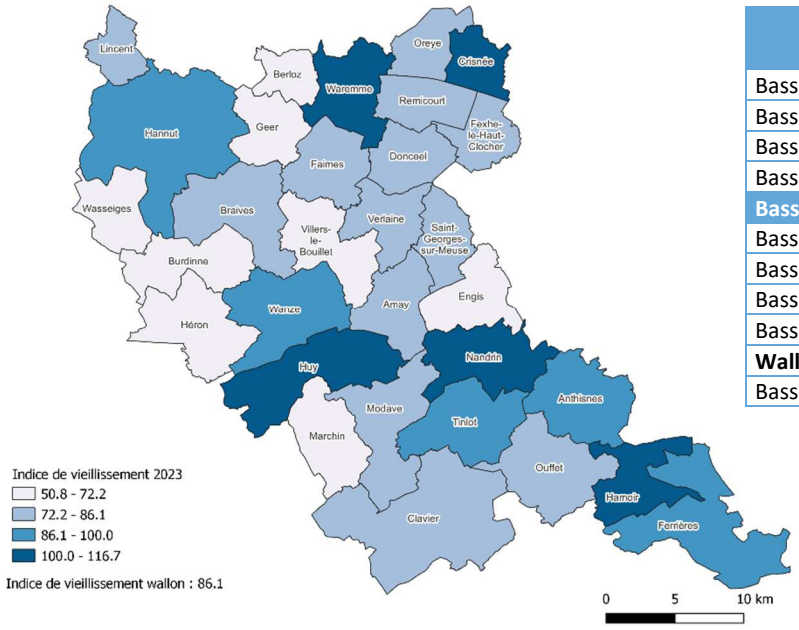

	Indice de vieillissement 2023
Bassin du Brabant Wallon	89,5
Bassin de Hainaut Centre	85,7
Bassin de Hainaut Sud	84,5
Bassin de Wallonie Picarde	89,5
Bassin de Huy-Waremme	**85,0**
Bassin de Liège	87,8
Bassin de Verviers	84,6
Bassin du Luxembourg	75,7
Bassin de Namur	87,4
Wallonie	**86,1**
Bassin de Bruxelles	53,2

En 2023, l'indice de vieillissement pour le bassin est un des plus faibles de Wallonie. Cela signifie que le nombre de jeunes de moins de 20 ans est nettement plus important que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Cependant, cet indice s'élève d'année en année, comme pour tous les bassins wallons.

Si on compare aux autres bassins, seuls les bassins du Luxembourg et de Bruxelles ont un indice de vieillissement inférieur.

La cartographie montre que l'indice de vieillissement (IV) est très variable d'une commune à l'autre. Sur les 31 communes, **5 communes ont un IV supérieur à 100**. Il s'agit de Nandrin (116,7), Waremme (114,3), Hamoir (108,5), Huy (102,3) et Crisnée (100,4). Par rapport à 2020, la tendance s'est donc inversée pour Huy et Crisnée qui ont maintenant une part de la population âgée de 65 ans et plus supérieure à celle des moins de 20 ans.
Les communes ayant les plus faibles IV sont Héron (50,8), Berloz (58,4) et Burdinne (63,3).

En 2024, l'indice de vieillissement pour le bassin s'est à nouveau accru et s'élève à 87,6 contre 88,2 pour la Wallonie.
L'écart entre l'indice pour le bassin et celui de la Wallonie se réduit au fil du temps, plus que 0,6 points de différence en 2024. Ainsi pour la période 2014-2023, l'IV a crû de 16,3 points pour le bassin contre 12,8 points en Wallonie. Cette donnée confirme le vieillissement de la population du bassin.

En bref

Cette courte analyse de la situation territoriale et démographique met clairement en évidence une série d'enjeux et de défis qui se posent à notre bassin.

Parmi les éléments à retenir :
- Une croissance démographique importante mais qui a connu un tassement en 2023 qu'il faudra suivre avec attention.
- Des projections d'évolution de la population bien supérieures à la moyenne wallonne.
- Une population vieillissante de plus en plus importante qui va demander le développement de biens et de services en vue de l'aider à bien vieillir et à maintenir leur autonomie.
- Une population préscolaire qui est en fort recul au cours de la période 2014-2023. Depuis 2020, la population des 6-11 ans diminue également alors que les 12-17 ans sont plus nombreux.
- La dynamique démographique de notre territoire repose sur le solde migratoire[7]. En effet, le solde naturel[8] est négatif et est un des plus mauvais de Wallonie après les bassins Wapi et Hainaut Centre.
- Un niveau d'instruction de la population du bassin plus élevé que pour la Wallonie et une montée du niveau d'instruction très marquée entre le Census 2011 et le Census 2021. Cet élément est à prendre en compte dans l'analyse et le diagnostic de l'offre de formation d'adultes.

[7] **Le solde migratoire** est la différence entre la population du 1er janvier et celle du 31 décembre moins le solde naturel rapportée à la population totale moyenne de l'année. (Source : Walstat)
[8] **Le solde naturel** est la différence entre les naissances et les décès rapportée à la population totale moyenne de l'année (somme, divisée par 2, de la population au 1er janvier et de celle au 31 décembre de l'année). (Source : Walstat)

CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le chapitre 1 se concentrait sur les caractéristiques de la population du bassin, il est maintenant temps de s'intéresser à l'activité de celle-ci.

Dans ce chapitre, nous allons nous pencher sur une série d'indicateurs qui vont nous permettre de mieux cerner la situation et l'évolution du marché du travail dans notre bassin, de les comparer à la situation wallonne et parfois aux autres bassins. Tout d'abord, nous allons nous intéresser à la structure d'activité de la population, en gardant bien en tête les tendances et défis démographiques que nous avons relevés pour le territoire.

2.1 Structure d'activité de la population

Structure d'activité de la population en 2021 (moyenne annuelle)
Bassin de Huy-Waremme
Source : Comptes de l'emploi wallon ; calculs : IWEPS

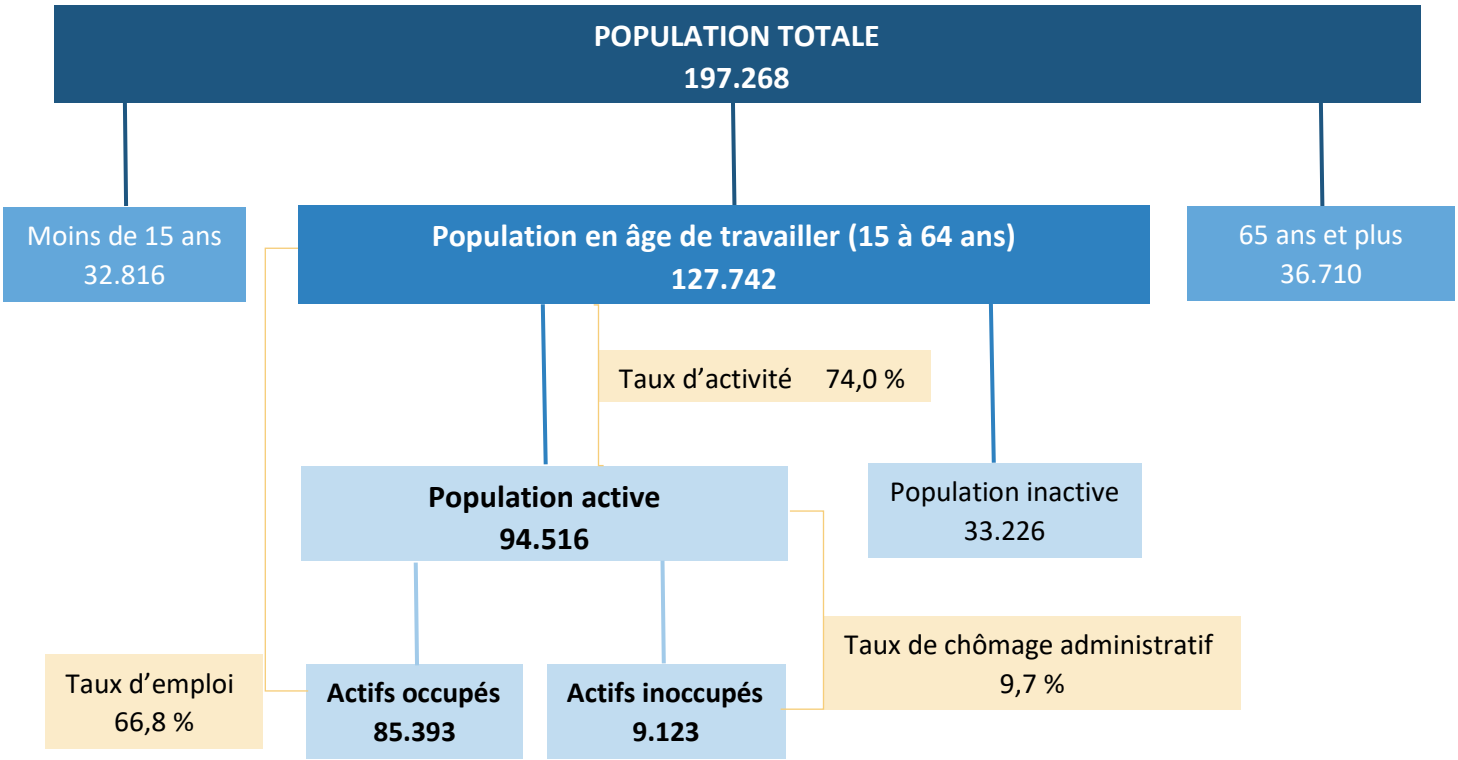

Ce schéma présente une synthèse de la structure d'activité de la population du bassin de Huy-Waremme. Il s'agit d'estimations exprimées en moyennes annuelles pour 2021.

La population active du bassin, qui correspond à l'offre de travail, est estimée à 94.516 individus en 2021.

Au cours de la période 2011-2021, la population active du bassin a crû de 8,1 % dans le bassin contre 4,1 % en Wallonie et 17,7 % à Bruxelles.[9]

Dans la structure d'activité, on retrouve les principaux indicateurs du marché du travail que sont les taux d'activité (74,0 %), d'emploi (66,8 %) et de chômage administratif (9,7 %).

[9] Source : Walstat/IBSA ; calculs : IBEFE HW.

2.2. Caractéristiques de la population active occupée

2.2.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

Source : Walstat/IBSA, moyennes annuelles 2012-2021

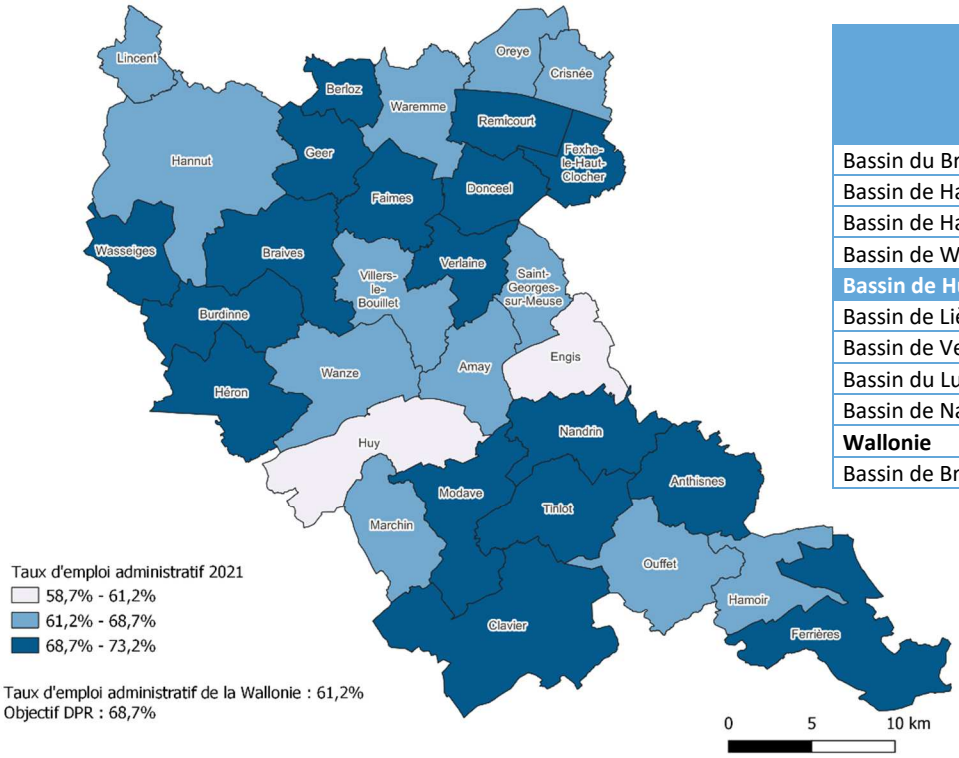

	Taux d'emploi 2021	Evolution taux d'emploi administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	65,9 %	+ 4,8 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	56,8 %	+ 3,9 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	56,2 %	+ 4,0 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	63,0 %	+ 4,4 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	**66,8 %**	**+ 4,7 p.p.**
Bassin de Liège	58,2 %	+ 5,0 p.p.
Bassin de Verviers	63,3 %	+ 5,1 p.p.
Bassin du Luxembourg	64,9 %	+ 2,8 p.p.
Bassin de Namur	64,2 %	+ 4,1 p.p.
Wallonie	**61,2 %**	**+ 4,3 p.p.**
Bassin de Bruxelles	55,6 %	+ 7,5 p.p.

En 2021, le taux d'emploi administratif dans le BHW est de 66,8 % contre 61,2 % pour la Wallonie. C'est toujours le bassin avec le plus haut taux d'emploi. Sur la période 2012-2021, il a augmenté de 4,7 points de pourcent (p.p.). Quatre autres bassins ont une meilleure évolution du taux d'emploi au cours de cette période (Par ordre : Bruxelles, Verviers, Liège et Brabant wallon).

La cartographie met à nouveau en lumière de grosses disparités au niveau des communes du bassin. Les communes du bassin ayant le taux d'emploi le plus élevé sont Donceel (73,2 %), Verlaine (72,8 %) et Clavier (72,0 %).

Deux communes se caractérisent par un taux d'emploi inférieur au taux d'emploi wallon. Ce sont Huy (58,7 %) et Engis (60,7 %). Un point d'attention particulier doit être apporté à ces communes qui sont paradoxalement plutôt bien dotées en termes de ratio d'emploi intérieur. Ces ratios indiquent que ces communes disposent d'un potentiel important d'emplois. Mais ces postes sont occupés par des travailleurs qui n'habitent pas la commune.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin de Huy-Waremme	69,9 %	63,8 %	24,4 %	66,5 %
Wallonie	64,3 %	58,0 %	22,8 %	61,3 %
Bassin de Bruxelles	60,5 %	50,6 %	17,4 %	58,5 %

Le taux d'emploi administratif des hommes est supérieur à celui des femmes, avec un écart de 6,1 p.p. dans notre bassin et de 6,3 p.p. en Wallonie. Ce phénomène tend à se résorber au cours du temps, avec un effet de féminisation du marché du travail. Ainsi en 2008, l'écart était de 12,2 p.p. pour le bassin et de 12,8 p.p. en Wallonie.

De plus, si on compare le bassin à la situation wallonne, on relève que tant les taux d'emploi des hommes que ceux des femmes sont plus importants dans notre bassin, + de 5 p.p. de plus qu'en Wallonie.

Par âge, on constate que les personnes de 50 ans et plus ont également un taux d'emploi supérieur dans le bassin, 66,5 % contre 61,3 % en Wallonie (soit + 5,2 p.p.). Bien que faible (24,4 %), le taux d'emploi des moins de 25 ans est légèrement meilleur dans le bassin (+ 1,6 p.p.) comparé à la moyenne wallonne (22,8 %).

Taux d'emploi BIT[10] pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'Institut national de statistique belge. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année. »[11]

L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

Moyenne annuelle 2021	Homme	Femme	Total
Bassin de Huy-Waremme	75,4 %	67,8 %	71,6 %
Wallonie	69,2 %	61,2 %	65,2 %
Bassin de Bruxelles	62,7 %	52,0 %	57,3 %

Source : Walstat/IBSA, 2021

En 2021, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans est de 71,6 % dans le bassin (+ 2,0 p.p. depuis 2018) et de 65,2 % en Wallonie (+ 1,5 p.p. depuis 2018). De 2012 à 2021, ce taux d'emploi a augmenté de 3,4 p.p. pour le bassin de Huy-Waremme et de 2,8 p.p. pour la Wallonie.

Si on compare aux taux administratifs, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est plus marqué tant dans le bassin qu'en Wallonie (+7,6 p.p. pour le bassin et +8,0 p.p. pour la Wallonie). Cependant, l'évolution de 2012 à 2021 du taux d'emploi BIT est plus faible que pour les taux administratifs.

En 2021, le taux d'emploi BIT des femmes était de 67,8 % pour le bassin de Huy-Waremme et de 61,2 % pour la Wallonie. Ce taux a augmenté de 5,1 p.p. dans le bassin et de 4,5 p.p. en Wallonie de 2012 à 2021.

Comment le bassin de Huy-Waremme se situe-t-il par rapport aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 ? Quels sont ces objectifs ?

« *La Wallonie vit une situation paradoxale où notre région se distingue, par rapport aux autres régions européennes, à la fois par un taux élevé d'emplois vacants nous plaçant dans le top 3 au niveau européen avec le taux de postes non pourvus le plus élevé, corrélé à un taux d'emploi (66,2 % au 1er trimestre 2024) parmi les plus bas d'Europe et toujours éloigné de l'objectif fédéral de 80 % fixé pour 2030. Ce paradoxe trouve notamment son origine dans la proportion de population inactive ainsi que dans la « réserve de main d'œuvre » non mobilisée actuellement dont une proportion de chômeurs de longue durée parmi les plus*

[10] Bureau International du Travail.
[11] IWEPS, Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage par commune calibrés sur l'enquête sur les forces de travail, 2023, https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-chomage-commune-calibres-lenquete-forces-de-travail/

élevées (43 % des chômeurs wallons sont des chômeurs de longue durée). La Wallonie se caractérise également par un nombre important d'emplois publics lorsqu'on le rapporte à la population ou aux autres entités belges ou étrangères comparables. En outre, la Wallonie consacre un budget de plus de 3 milliards pour ses politiques de l'emploi et de la formation.

Le Gouvernement mettra tout en œuvre, avec l'ensemble des acteurs, pour atteindre l'objectif de 80 % avec une attention particulière pour l'emploi privé et l'entreprenariat. *Il sera attentif à la fois à pourvoir aux emplois vacants existants et à mettre en œuvre les conditions d'une création d'emplois convenables. Une approche transversale de lutte contre les pièges à l'emploi guidera l'action du Gouvernement (places en crèche, mobilité, logement...). »*[12]

En 2021, le taux d'emploi dans le bassin de Huy-Waremme est le plus élevé des bassins, mais il faut encore qu'il augmente de 8,4 p.p. pour atteindre cet objectif à l'horizon 2030.

2.2.2. Emploi intérieur

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire.

Dans cette partie, nous changeons d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'offre de travail au lieu de domicile à l'analyse de la demande de travail au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

L'emploi intérieur et le ratio d'emploi intérieur

Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le bassin, la Wallonie et Bruxelles.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2022	Evolution du ratio d'emploi intérieur 2012-2022
Bassin de Huy-Waremme	**50.727**	**18.077**	**849**	**69.652**	**128.433**	**54,2**	**+8,9 p.p.**
Wallonie	1.125.619	295.717	15.475	1.436.810	2.346.170	61,2	+6,1 p.p.
Bassin de Bruxelles	652.857	111.645	5.729	770.231	839.197	91,8	-1,0 p.p.

Source : Walstat/IBSA, 2012-2022

En 2022, l'emploi intérieur dans le bassin est estimé à 69.652 postes, soit 4,8 % de l'estimation de l'emploi intérieur wallon. La majorité de ces postes sont des emplois salariés (72,8 %) mais dans une moindre proportion que pour la Wallonie (78,3 %) et Bruxelles (84,8 %).

Le ratio d'emploi intérieur[13] (REI) est un indicateur qui rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler. Il donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) du territoire observé.

[12] Extrait de la DPR 2024-2029, page 32, source : https://www.wallonie.be/fr/actualites/declaration-de-politique-regionale-du-gouvernement-wallon

[13] Définition du concept de ratio d'emploi intérieur (IWEPS) : « Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler (sources : Statbel). Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail), relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. ».

Pour le bassin de Huy-Waremme, le ratio d'emploi intérieur est de 54,2 %, en 2022. Il est nettement plus faible qu'en Wallonie (61,2 %). Il a longtemps été le ratio d'emploi intérieur le plus faible des bassins wallons mais en 2022, il est plus élevé que celui du bassin de Hainaut-Centre. En effet, son évolution depuis 2012 (+8,9 p.p.) est une des plus élevée des bassins wallons, seul le Brabant Wallon voit son ratio d'emploi intérieur augmenter plus que celui de Huy-Waremme (9,4 p.p.).

Ce ratio indique un déficit d'emploi intérieur mais aussi, au vu du taux d'emploi du bassin, que de nombreuses personnes travaillent en dehors du bassin.

Ratio d'emploi intérieur

Source : Walstat, moyenne annuelle 2022

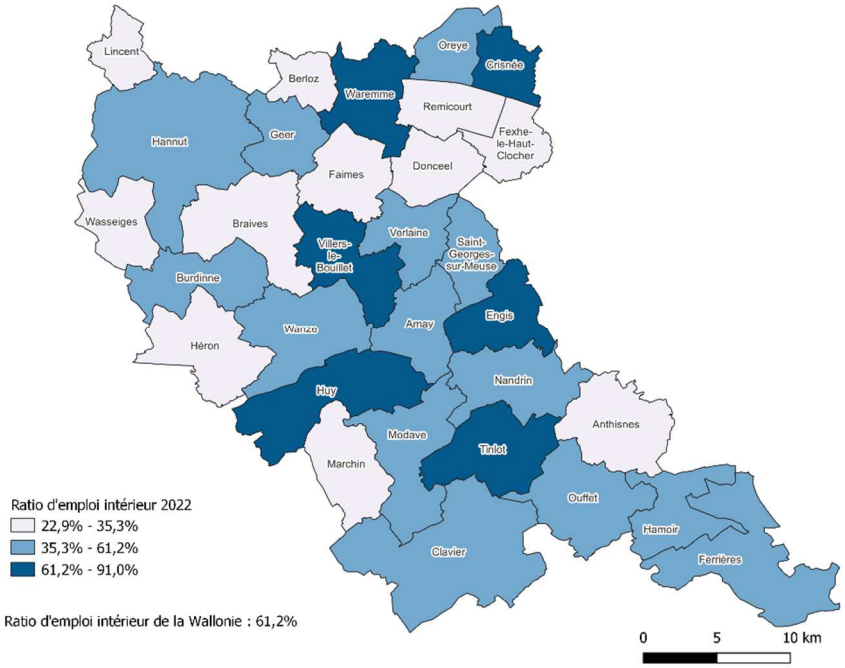

Au niveau des communes du bassin

Les 3 communes du bassin ayant le ratio d'emploi intérieur le plus élevé sont : Villers-le-Bouillet (91,0 %), Huy (89,4 %) et Engis (79,6 %).

Les 3 communes ayant le ratio d'emploi intérieur le plus faible sont : Berloz (22,9 %), Lincent (26,2 %) et Héron (30,3 %).

La cartographie met en évidence qu'en 2022, **6 communes du bassin de Huy-Waremme ont un ratio d'emploi intérieur supérieur à la moyenne wallonne** (= 61,2 % en 2022). Il s'agit de : **Huy, Waremme, Tinlot, Villers-le-Bouillet, Engis et Crisnée.**

Cela peut paraître étonnant de retrouver Huy et Engis parmi les communes avec un fort ratio d'emploi intérieur au vu de leurs taux de chômage et d'emploi. Il faudrait approfondir l'analyse de la situation socio-démographique de ces communes.

Par la suite, nous allons approfondir la situation de l'emploi salarié et des indépendants de manière distincte sur la base de l'exploration des données administratives.

2.2.3. Emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2022	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie 2022	Evolution 2018-2022 (%)		Nb établissements Bassin 2022	Pourcentage de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
A Agriculture, sylviculture et pêche	585	1,2 %	0,5 %	2,7	20,6 %	16,4 %	158	29,9 %
BC Industries extractives et manufacturière	5.180	10,9 %	11,4 %	1,0	6,3 %	1,4 %	272	20,1 %
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.028	2,2 %	0,5 %	4,2	-2,5 %	7,1 %	6	15,1 %
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	620	1,3 %	1,0 %	1,3	2,5 %	10,4 %	29	7,9 %
F Construction	3.805	8,0 %	5,8 %	1,4	18,2 %	7,1 %	609	9,5 %
G Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	5.419	11,4 %	12,1 %	0,9	7,9 %	1,6 %	989	48,3 %
H Transports et entreposage	1.999	4,2 %	4,8 %	0,9	27,0 %	4,8 %	153	12,4 %
I Hébergement et restauration	1.536	3,2 %	3,2 %	1,0	5,9 %	8,5 %	376	51,0 %
J Information et communication	192	0,4 %	1,6 %	0,2	-26,7 %	14,9 %	57	27,6 %
K Activités financières et d'assurance	436	0,9 %	1,6 %	0,6	-4,8 %	-7,4 %	129	65,4 %
L Activités immobilières	190	0,4 %	0,6 %	0,7	-1,0 %	6,3 %	80	54,7 %
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.114	2,3 %	2,9 %	0,8	35,4 %	15,1 %	322	58,2 %
N Activités de services administratifs et de soutien	5.691	11,9 %	9,3 %	1,3	36,1 %	5,6 %	272	55,4 %
O Administration publique	5.631	11,8 %	11,4 %	1,0	9,9 %	2,9 %	161	45,7 %
P Enseignement	5.873	12,3 %	12,7 %	1,0	5,4 %	6,1 %	292	74,6 %
Q Santé humaine et action sociale	7.000	14,7 %	17,5 %	0,8	7,5 %	6,6 %	330	81,1 %
R Arts, spectacles et activités récréatives	607	1,3 %	1,4 %	0,9	7,2 %	6,1 %	145	46,6 %
S Autres activités de services	697	1,5 %	1,8 %	0,8	1,3 %	-4,4 %	176	68,9 %
TU Activités des ménages et extra-territoriales	26	0,1 %	0,1 %	0,7	0,0 %	-4,7 %	16	57,7 %
Total général	**47.629**	**100,0 %**	100,0 %	**1,0**	**11,6 %**	**16,4 %**	**4.572**	**48,4 %**

Nous analysons la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

Au 30 juin 2022, il y a 47.629 postes de travail salarié dans le bassin de Huy-Waremme, soit 4,3 % des postes de travail salarié en Wallonie. **Entre 2018 et 2022, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 11,6 % à Huy-Waremme**, soit 4.943 postes supplémentaires, **contre 4,9 % en Wallonie**. Au total, l'emploi salarié du bassin est réparti de manière quasi paritaire entre hommes (51,6 %) et femmes (48,4 %). Mais derrière ce résultat se cache de fortes disparités d'un secteur à l'autre.

La représentation graphique ci-après indique comment se positionnent les différents secteurs d'activités au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2018 à 2022. L'indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activités dans le bassin par rapport à la Wallonie.

Quels sont les trois secteurs avec l'indice de spécialisation (IS) le plus élevé ?

- *D – Production et distribution d'électricité et de gaz* (poids du secteur = 2,2 % ; IS le plus élevé du bassin ; évolution négative = -2,5 % ; pourcentage de femmes faible = 15,1 %) ;
- *A – Agriculture, sylviculture et pêche* (poids du secteur = 1,2 % ; IS fort ; évolution forte = +20,6 % ; pourcentage de femmes faible = 29,9 %) ;
- *F – Construction* (poids du secteur = 8,0 % ; IS fort ; évolution forte = +18,2 % ; pourcentage de femmes faible = 9,5 %).

Quels sont les trois secteurs avec l'évolution 2018-2022 la plus forte ?

- *N - Activités de services administratifs et de soutien* (évolution = +36,1 % ; IS = 1,3 ; poids du secteur = 11,9 % ; %age de femmes = 55,4 %) ;
- *M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques* (évolution = +35,4 % ; IS = 0,8 ; poids du secteur = 2,3 %, %age de femmes = 58,2 %) ;
- *H - Transports et entreposage* (évolution = +27,0 ; IS = 0,9 ; poids du secteur = 4,2 % ; %age de femmes = 12,4 %).

Quels sont les trois secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié ?

- *Q – Santé humaine et action sociale* (poids = 14,7 % ; IS = 0,8 ; évolution = +7,5 % ; %age de femmes fort = 81,1 %) ;
- *P – Enseignement* (poids = 12,3 % ; IS = 1 ; évolution = +5,4 % ; %age de femmes fort = 74,6 %) ;
- *N – Activités de services administratifs et de soutien* (poids = 11,9 % ; IS = 1,3 ; évolution = +36,1 % ; %age de femmes = 55,4 %).

Au 30 juin 2022, l'ONSS dénombre 4.572 unités d'établissement dans le bassin de Huy-Waremme, soit 5,2 % des établissements wallons. Près des 2/3 de ces établissements occupent moins de 5 travailleurs (64,3 %).

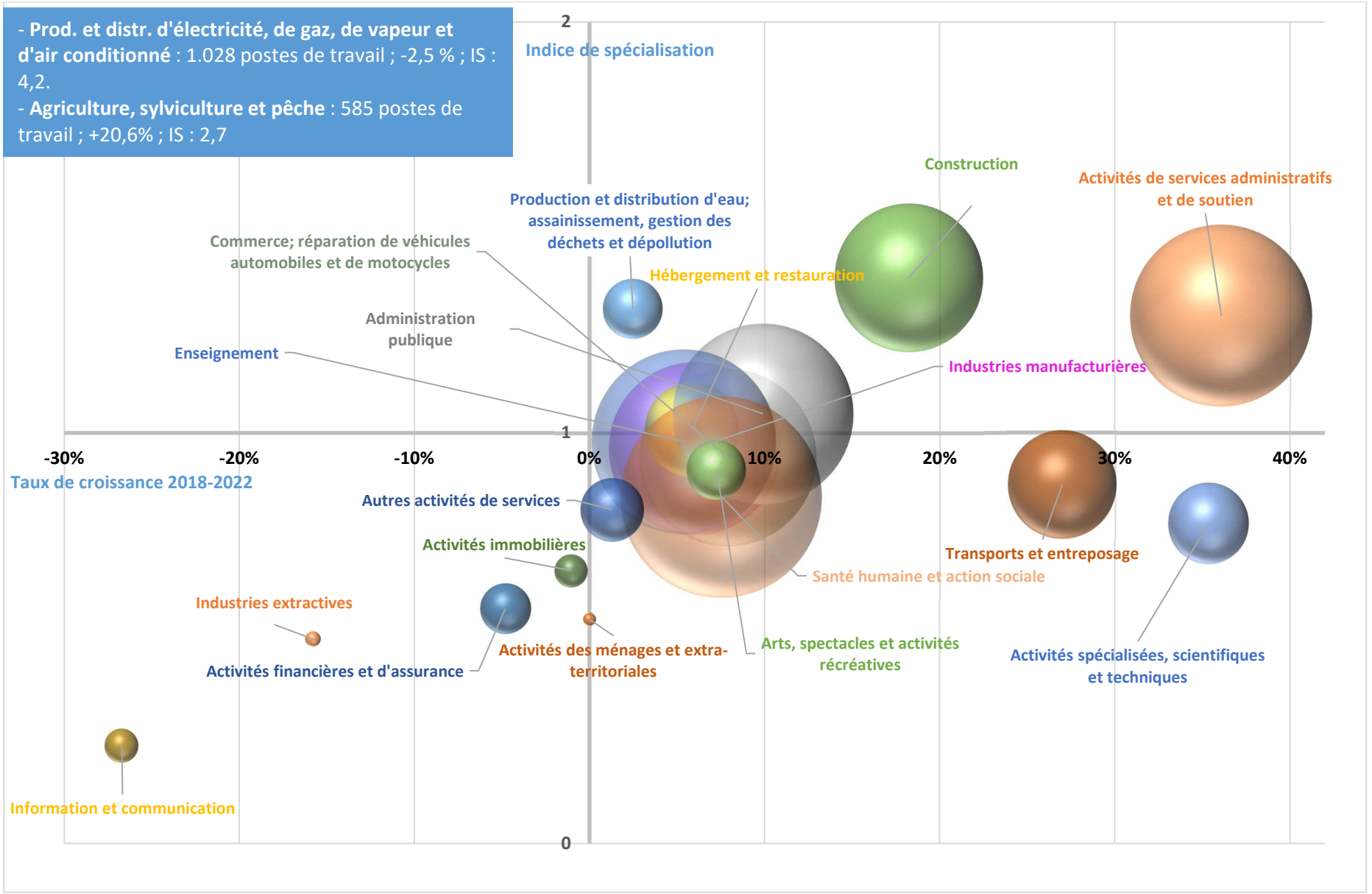
- Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné : 1.028 postes de travail ; -2,5 % ; IS : 4,2.
- Agriculture, sylviculture et pêche : 585 postes de travail ; +20,6% ; IS : 2,7
2
Indice de spécialisation
1
0
-30%
-20%
-10%
0%
10%
20%
30%
40%
Taux de croissance 2018-2022
Construction
Activités de services administratifs et de soutien
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution
Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles
Hébergement et restauration
Administration publique
Enseignement
Industries manufacturières
Autres activités de services
Activités immobilières
Transports et entreposage
Santé humaine et action sociale
Industries extractives
Activités financières et d'assurance
Activités des ménages et extra-territoriales
Arts, spectacles et activités récréatives
Activités spécialisées, scientifiques et techniques
Information et communication

2.2.4. Travail indépendant

Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2022	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2018-2022		Part des indépendants et aidants en activité principale Bassin	Part des aidants Bassin	% de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie			
Agriculture et pêche	2.351	11,4 %	9,4 %	1,2	6,8 %	4,5 %	52,8 %	8,8 %	23,4 %
Industrie et Artisanat	4.057	19,7 %	20,5 %	1,0	15,1 %	12,0 %	59,6 %	4,3 %	17,0 %
Commerce	5.536	26,9 %	27,0 %	1,0	4,0 %	2,2 %	53,9 %	5,5 %	38,9 %
Professions libérales	7.108	34,5 %	35,1 %	1,0	18,2 %	17,9 %	54,6 %	2,3 %	50,0 %
Services	1.400	6,8 %	7,1 %	1,0	7,7 %	7,9 %	59,0 %	4,0 %	60,5 %
Divers	144	0,7 %	0,9 %	0,8	80,0 %	97,7 %	36,1 %	7,6 %	39,6 %
Total général	**20.596**	**100,0 %**	**100,0 %**	**1,0**	11,7 %	10,5 %	**55,4 %**	**4,4 %**	**38,1 %**

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Au 31 décembre 2022, le bassin de Huy-Waremme compte 20.596 indépendants, soit 6,1 % des indépendants wallons. **Entre 2018 et 2022, le nombre d'indépendants a augmenté de 11,7 % contre +10,5 % en Wallonie**. Parmi les indépendants du bassin, 11.401 occupent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 55,4 % des indépendants du bassin contre 58,8 % en Wallonie. La proportion d'indépendants à titre principal a reculé de 5,8 p.p. dans le bassin et de 5,6 p.p. pour la Wallonie depuis 2016[14]. Dans le bassin, les femmes représentent 38,1 % des travailleurs indépendants contre 37,8 % en Wallonie. Par rapport au RAP 2021, la proportion des femmes au sein de l'emploi indépendant a crû de 17,2 p.p. dans le bassin. Le pourcentage de femmes augmente dans tous les secteurs sauf pour Agriculture et pêche où il recule.

Au sein de l'emploi indépendant du bassin, il est à noter l'importance du secteur « Agriculture et pêche » (11,4 % des travailleurs indépendants du bassin, dont 23,4 % de femmes). Ce dernier a un indice de spécialisation fort (1,2) et a connu une croissance, entre 2018 et 2022, supérieure à l'évolution wallonne (6,8 % > 4,5 %).

[14] Comparaison aux données du RAP 2018.

Les trois branches d'activités dominantes dans le bassin sont les professions libérales (34,5 % des travailleurs du bassin, 50 % de femmes, en forte croissance par rapport à 2018), le Commerce (26,9 % des indépendants, 38,9 % de femmes, en légère croissance par rapport à 2018) et l'Industrie/artisanat (19,7 % des indépendants, 17 % de femmes et en forte croissance par rapport à 2018).

TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb d'indépendants et aidants 2022	Evolution 2018-2022	% A titre principal	Poids de la profession dans le total
Industrie du bâtiment	1.863	15,1 %	66,7 %	9,0 %
Paramédical	1.844	18,5 %	51,0 %	9,0 %
Prof. diverses à caract. intellectuel	1.751	24,1 %	50,1 %	8,5 %
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.361	-3,2 %	56,4 %	6,6 %
Intermédiaires commerciaux	1.202	9,9 %	41,3 %	5,8 %
Commerce en détail	1.188	-2,3 %	50,5 %	5,8 %
Industrie hotellière	1.033	8,6 %	73,1 %	5,0 %
Soins de beauté	805	15,0 %	58,5 %	3,9 %
Médecins, chirurgiens	691	6,6 %	69,6 %	3,4 %
Commerce en gros	582	6,2 %	56,0 %	2,8 %
Prof. diverses à caract. manuel	572	-1,2 %	59,8 %	2,8 %
Arts	522	45,8 %	40,0 %	2,5 %
Horticulteurs	519	33,4 %	49,7 %	2,5 %
Enseignement privé	471	24,9 %	27,8 %	2,3 %
Commerce	451	-6,4 %	66,7 %	2,2 %
Industrie du bois et de l'ameublement	406	11,5 %	65,8 %	2,0 %
Industrie d'art et de précision	377	37,1 %	39,3 %	1,8 %
Industrie des métaux	367	27,0 %	51,0 %	1,8 %
Architectes	335	2,1 %	75,2 %	1,6 %
Lettres	327	34,6 %	48,6 %	1,6 %

Au sein du top 20 des professions indépendantes (et aidantes) dans le bassin, l'industrie du bâtiment est le premier groupe de professions, le paramédical en numéro 2, les professions diverses à caractère intellectuel n°3 et les cultivateurs arrivent en 4ème position. Par rapport à 2018, 4 professions du top 20 sont en recul dans notre bassin : le Commerce, les Cultivateurs-éleveurs, le Commerce de détail et les Professions diverses à caractère manuel. Ce sont les professions Arts où l'évolution est la plus importante avec + 45,8 %, entre 2018 et 2022.

2.2.5. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du bassin

Lieu de travail	Nombre de travailleurs	
En Belgique	86.039	98,9 %
Région flamande	3.429	3,9 %
Région wallonne	75.228	86,5 %
Région de Bruxelles-Capitale	7.308	8,4 %
Province d'Anvers	526	0,6 %
Province du Brabant flamand	1.841	2,1 %
Province du Brabant wallon	2.839	3,3 %
Province de Flandre occidentale	139	0,2 %
Province de Flandre orientale	250	0,3 %
Province de Hainaut	1.091	1,3 %
Province de Liège	**63.388**	**72,9 %**
Province de Limbourg	673	0,8 %
Province de Luxembourg	1.393	1,6 %
Province de Namur	6.517	7,5 %
Lieu de travail inconnu en Belgique	74	0,1 %
Hors Belgique	469	0,5 %
Lieu de travail inconnu	487	0,6 %
Total	86.995	100,0 %

Source : Census 2021

Selon le Census 2021 sur la mobilité des travailleurs résidant dans le bassin de Huy-Waremme, 72,9 % de ceux-ci travaillent en province de Liège.

Il n'est malheureusement pas possible d'avoir une information plus fine par bassin, on ne peut donc pas distinguer les personnes qui restent dans le bassin de Huy-Waremme par rapport à celles qui vont travailler sur le bassin de Liège ou de Verviers.

Il est à noter que 8,4 % des travailleurs résidant dans le bassin sont occupés en Région de Bruxelles-Capitale, 7,5 % en province de Namur, 3,9 % en Région flamande et 3,3 % en Brabant wallon.

Par rapport au Census 2011[15], les variations sont faibles avec +0,5 p.p. de travailleurs résidant dans le bassin qui travaillent en province de Liège, +0,8 p.p. en province de Namur et +0,3 p.p. en province de Luxembourg et en province du Brabant wallon. Cependant, la proportion de travailleurs occupés en Flandre a reculé de 1,3 p.p. mais elle est stable pour la Région de Bruxelles-Capitale (+0,1 p.p.)

[15] Les données du Census 2011 sur la mobilité des travailleurs sont disponibles dans le RAP 2018.

2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée

2.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.
Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

Taux de chômage administratif des 15-64 ans

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2012-2021

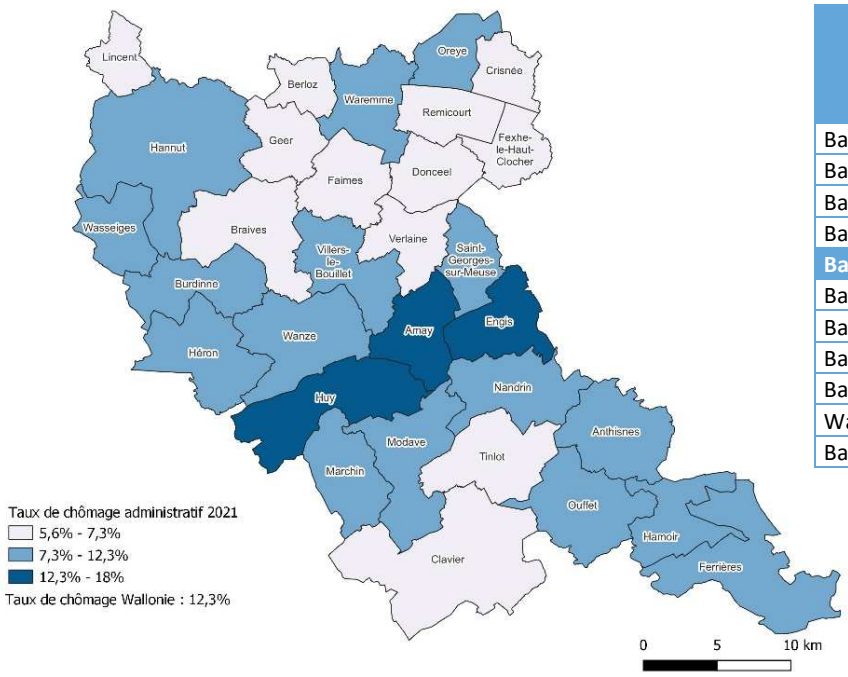

	Taux de chômage administratif 2021	Evolution taux de chômage administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	9,0 %	-1,9 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	14,8 %	-4,4 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	16,0 %	-4,1 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	9,9 %	-3,5 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	**9,7 %**	**-2,4 p.p.**
Bassin de Liège	15,7 %	-4,2 p.p.
Bassin de Verviers	11,9 %	-3,8 p.p.
Bassin du Luxembourg	8,4 %	-2,5 p.p.
Bassin de Namur	10,9 %	-2,7 p.p.
Wallonie	12,3 %	-3,5 p.p.
Bassin de Bruxelles	16,2 %	-6,3 p.p.

En 2021, le taux de chômage du bassin est plus faible (9,7 %) que le taux de chômage wallon (12,3 %), sans être le plus faible taux de chômage des bassins wallons. Il se situe en 3ème position dans le classement par taux de chômage des bassins, après le bassin du Luxembourg (8,4 %) et celui du Brabant wallon (9,0 %).

Nous relevons une diminution moindre du taux de chômage du bassin par rapport à l'évolution du taux wallon, de 2012 à 2021. Huy-Waremme est le bassin avec la diminution la plus faible du taux de chômage derrière le Brabant wallon.

La cartographie indique de fortes disparités d'une commune à l'autre. Ainsi, 3 Communes du bassin ont un taux de chômage particulièrement élevé et supérieur à la moyenne wallonne : Huy (18,0 %), Engis (13,9 %) et Amay (12,6 %).

Les 3 communes ayant le taux de chômage le plus faible sont des communes rurales situées dans le nord du bassin : Berloz (5,6 %), Faimes (5,8 %) et Donceel (6,0 %).

Point de vigilance : il serait opportun d'approfondir l'analyse de la situation socio-économique des communes de Huy, Amay et Engis afin de mieux comprendre les problématiques à l'œuvre.

Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Huy-Waremme	9,7 %	9,6 %	25,2 %	8,5 %
Wallonie	12,4 %	12,3 %	27,5 %	10,5 %
Bassin de Bruxelles	15,6 %	16,8 %	25,7 %	17,1 %

Si on analyse le taux de chômage par sexe, on constate que les taux sont plus ou moins équivalents, le taux de chômage des femmes étant même très légèrement inférieur à celui des hommes. Depuis 2012, le taux de chômage des femmes a diminué de 3,7 p.p. contre 1,3 p.p. pour celui des hommes.

Le taux de chômage des jeunes (<25 ans) est important dans le bassin, soit 25,2 % contre 27,5 % pour la Wallonie. Il a cependant diminué de 5,8 p.p. depuis 2012.

Le taux de chômage des personnes âgées de 50 à 64 ans est sous la barre des 10 % et est également plus faible qu'en Wallonie. Il a diminué de 2,0 p.p. depuis 2012.

Point de vigilance : le taux de chômage des moins de 25 ans reste élevé même s'il a diminué entre 2012 et 2021. Depuis 2015, l'IBEFE de Huy-Waremme a fait de ce public un public prioritaire dans ses travaux.

2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés

Après avoir examiné le taux de chômage, nous allons explorer les caractéristiques de la réserve de main-d'œuvre (RMO), c'est-à-dire le profil des demandeurs d'emploi du bassin.
« Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)[16] sont les personnes inscrites auprès du Service public de l'emploi et regroupent *quatre grandes catégories de personnes* :

- Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement ».

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2023	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et plus)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)
Bassin du Brabant Wallon	17.328	16,5 %	30,3 %	50,4 %	39,0 %	44,7 %
Bassin de Hainaut Centre	35.356	20,2 %	22,3 %	47,4 %	45,0 %	52,2 %
Bassin de Hainaut Sud	39.233	20,1 %	22,3 %	47,2 %	46,7 %	53,2 %
Bassin de Wallonie Picarde	17.391	23,4 %	22,2 %	46,5 %	38,4 %	53,4 %
Bassin de Huy-Waremme	**9.887**	**21,9 %**	**26,2 %**	**48,3 %**	**42,7 %**	**46,8 %**
Bassin de Liège	47.991	16,6 %	25,8 %	47,0 %	46,7 %	52,7 %
Bassin de Verviers	12.597	18,9 %	25,7 %	48,3 %	44,5 %	51,3 %
Bassin du Luxembourg	13.132	21,8 %	23,2 %	47,4 %	34,5 %	44,7 %
Bassin de Namur	24.414	20,9 %	24,2 %	47,5 %	40,9 %	50,9 %
Wallonie	217.329	19,5 %	24,4 %	47,5 %	43,4 %	51,1 %
Bassin de Bruxelles	88.979	10,7 %	26,5 %	48,5 %	46,7 %	50,6 %

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE

[16] Définition du Forem.

Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans les différents bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères.

Quelle est la situation du bassin de Huy-Waremme ?

En 2023, le bassin de Huy-Waremme comptait, en moyenne, 9.887 demandeurs d'emploi inoccupés, soit 4,5 % des DEI wallons. La part des femmes est de 48,3 % de la demande d'emploi et est légèrement plus importante qu'en Wallonie (+0,8 p.p.). Depuis 2019, la part des femmes dans la demande d'emploi a augmenté de 0,4 p.p.

Il apparait que la proportion de DEI de moins de 25 ans et de 50 ans et plus est plus importante dans le bassin de Huy-Waremme qu'en Wallonie. Ainsi, plus d'un DEI sur 4 est âgé de 50 ans ou + et plus d'un DEI sur 5 a moins de 25 ans dans le bassin. Depuis 2019, la proportion de jeunes de moins de 25 ans dans la demande d'emploi a augmenté de 0,8 p.p. alors que celle des 50 ans et plus a diminué de 1,8 p.p.

Pour l'information sur la détention du permis (2 ou 4 roues), il faut interpréter ces données avec prudence car elles reposent sur le déclaratif. Dans le bassin, la proportion de DEI sans permis de conduire est inférieure à la moyenne wallonne (-4,3 p.p.), avec 46,8 % contre 51,1 % en Wallonie. Seuls les bassins du Brabant wallon et du Luxembourg présentent de meilleures situations. Par rapport au RAP précédent, la proportion de DEI sans permis de conduire a fortement augmenté (+10,5 p.p.), soit quasi un DEI sur 2 déclare ne pas avoir de permis. Ce phénomène est également à mettre en rapport avec la faiblesse du réseau de transports en commun dans le bassin et plus généralement dans les territoires ruraux. Cela a pour conséquence que la détention d'un permis de conduire est encore plus un atout indéniable pour l'insertion dans notre bassin.

Pour la durée d'inoccupation des DEI de 2 ans et plus, la part des DEI du bassin (42,7 %) est légèrement en dessous de la moyenne wallonne (-0,7 p.p.). Par rapport à 2019, cette proportion de DEI inoccupés depuis 2 ans et plus a diminué de 4,3 p.p. dans le bassin.

2.3.2.1. Evolution de la demande d'emploi

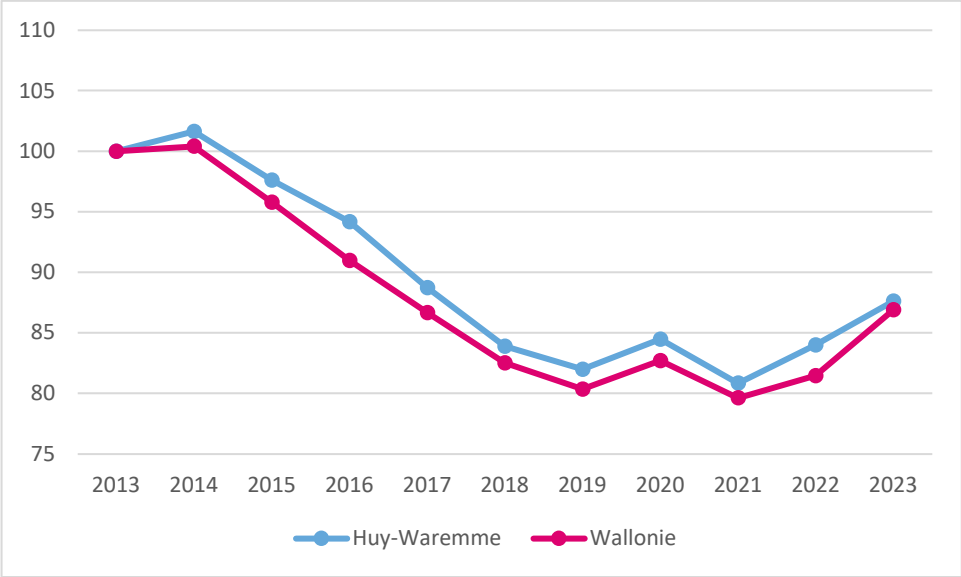

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Huy-Waremme	11.284	11.469	11.015	10.628	10.012	9.466	9.254	9.531	9.123	9.478	9.887
Wallonie	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820	199.145	203.730	217.329

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2013-2023 ; Calculs : IBEFE HW

Le graphe ci-dessus nous indique l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de 2013 à 2023 pour le bassin et la Wallonie. On voit une baisse constante du nombre de DEI de 2014 à 2019. Cette évolution est explicable par l'amélioration de la situation économique mais aussi par l'effet de l'application des nouvelles réglementations du chômage qui ont fortement impacté certaines catégories de demandeurs d'emploi, notamment les jeunes et les plus âgés. On constate que la diminution est proportionnellement plus marquée en Wallonie.

Entre 2019 et 2020, on voit le nombre moyen de DEI repartir à la hausse (+3 % pour le bassin et +2,9 % en Wallonie), avec les effets de la crise sanitaire. Entre 2020 et 2021, le nombre moyen de DEI a diminué pour revenir plus ou moins à la situation d'avant Covid (-4,3 % pour le bassin et -3,7 % en Wallonie), avec un phénomène de rattrapage post-Covid. Cependant, depuis 2022, le nombre moyen de DEI ne cesse d'augmenter (+8,4 % pour le bassin et +9,1 % pour la Wallonie).

2.3.2.2. Répartition des DEI par niveau d'études

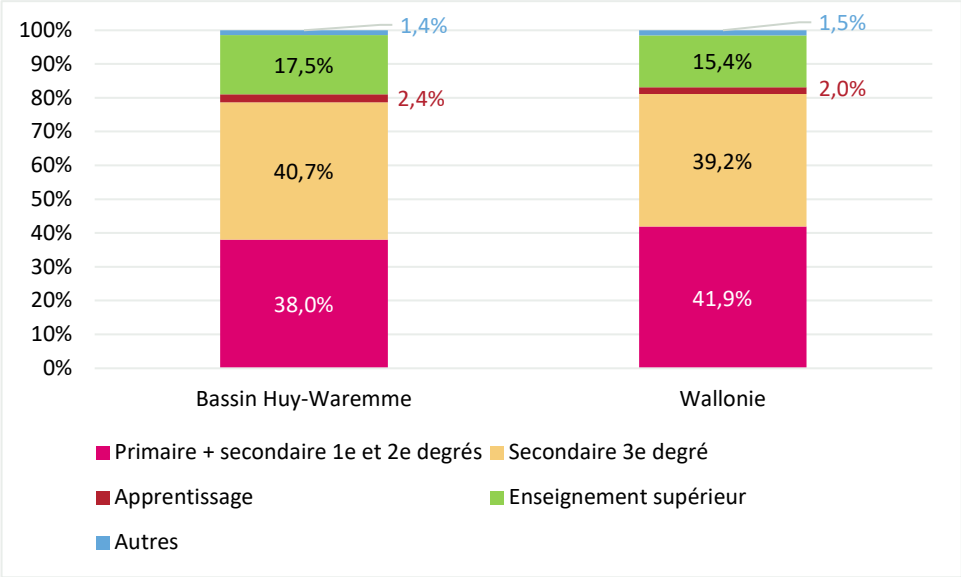

Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE HW

En 2023, les DEI avec un faible niveau d'études[17] représentent 38,0 % de la demande d'emploi locale contre 41,9 % en Wallonie. Cela correspond à 3.755 DEI à Huy-Waremme.

On relève également que la proportion de DEI déclarant posséder un niveau d'études supérieures est plus importante dans le bassin (17,5 % contre 15,4 % en Wallonie) ; parmi ceux-ci les ¾ ont un niveau supérieur non universitaire.

Par rapport à 2020, la proportion de DEI ayant un faible niveau d'études continue à diminuer avec une réduction de 2,3 p.p. dans le bassin et en Wallonie.

[17] Nous entendons par faible niveau d'études, les personnes qui déclarent un niveau d'études inférieur ou égal au C2D.

2.3.2.3. Répartition des DEI par nationalité

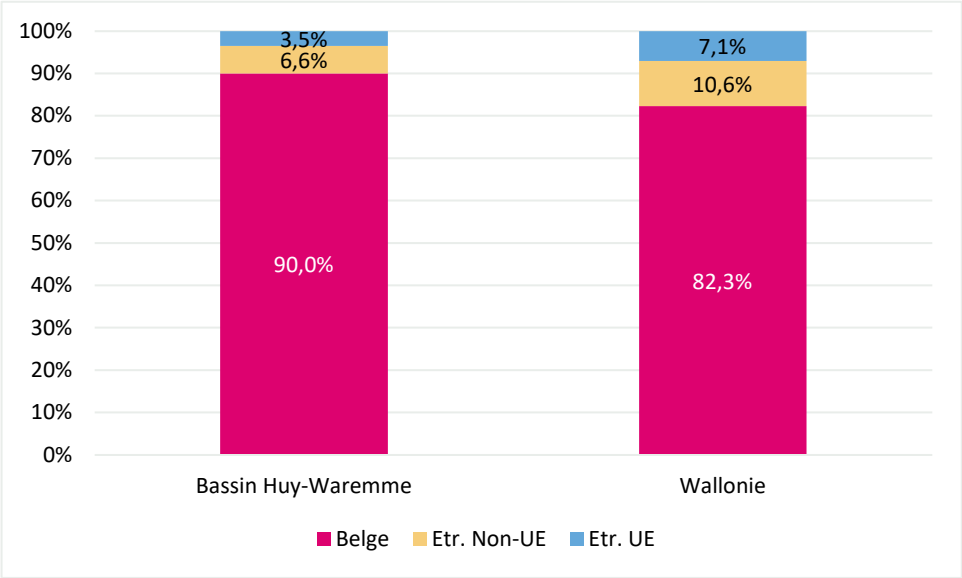

Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE HW

Les demandeurs d'emploi de nationalité belge sont proportionnellement plus nombreux dans le bassin (90,0 %) qu'en Wallonie (82,3 %). Par rapport à 2020[18], la part des DEI de nationalité non-UE a augmenté de 2,1 p.p. dans le bassin et de 2,2 p.p. en Wallonie.

Si on fait le parallèle avec les données relatives à la répartition de la population par nationalité, proportionnellement, on relève une surreprésentation de la population de nationalité étrangère au sein de la demande d'emploi du bassin (10,1 % des DEI contre 4,4 % de la population totale du bassin) et en Wallonie (17,7 % des DEI contre 10,9 % de la population), et plus particulièrement des personnes de nationalité hors UE.

L'insertion des citoyens hors UE est une priorité au sein des politiques de l'emploi, l'objectif étant de diminuer l'écart entre le taux d'emploi des Belges et des citoyens hors UE. C'est en Wallonie que cet écart est le plus marqué.

En 2023, on compte dans le bassin 344 DEI de nationalité hors UE et 648 DEI de nationalité UE.

Point de vigilance : la Chambre Emploi-Formation souhaite travailler à l'amélioration de la mise en œuvre du parcours d'intégration dans le bassin et notamment le volet ISP car elle a pu relever des problèmes, lors d'une séance thématique avec les acteurs de terrain.

[18] Comparaison avec la situation dans le RAP précédent.

2.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Positionnement	Classe d'âge		Permis B	Durée	Genre	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et plus	NON	2 ans et plus	Féminin	Fondamental	
Vendeur en habillement et accessoires	32,3 %	17,9 %	53,2 %	49,1 %	90,2 %	33,4 %	631
Agent administratif	12,1 %	32,8 %	24,9 %	47,1 %	74,9 %	13,1 %	586
Vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail	35,0 %	13,0 %	57,7 %	46,3 %	79,1 %	41,3 %	492
Caissier	37,7 %	13,6 %	58,1 %	44,0 %	74,7 %	35,1 %	470
Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	17,7 %	27,2 %	69,3 %	52,9 %	83,6 %	46,0 %	463
Magasinier	29,7 %	19,6 %	41,1 %	43,3 %	22,9 %	38,0 %	455
Employé de magasin	41,7 %	14,0 %	59,6 %	48,5 %	54,6 %	34,6 %	379
Secrétaire	11,5 %	33,2 %	23,6 %	42,6 %	88,5 %	10,3 %	331
Agent d'accueil	11,4 %	33,6 %	28,3 %	47,6 %	84,0 %	18,2 %	307
Agent d'entretien des parcs et jardins	21,1 %	21,5 %	48,8 %	45,3 %	5,9 %	45,7 %	289
Chauffeur livreur	16,0 %	33,5 %	6,5 %	48,3 %	9,9 %	41,8 %	263
Manutentionnaire	21,1 %	24,2 %	53,4 %	63,2 %	7,6 %	48,9 %	223
Opérateur de production en industrie alimentaire	29,7 %	17,4 %	47,0 %	41,6 %	32,0 %	46,1 %	219
Manœuvre en construction	26,6 %	17,0 %	54,1 %	47,7 %	1,8 %	56,4 %	218
Vendeur d'articles de sports et de loisirs	44,1 %	9,4 %	51,6 %	34,7 %	56,3 %	28,6 %	213
Accueillant d'enfant	20,3 %	22,8 %	47,0 %	45,5 %	98,0 %	23,3 %	202
Aide ménager à domicile	12,1 %	29,3 %	71,7 %	61,6 %	97,0 %	48,5 %	198
Agent de maintenance des bâtiments et des locaux	8,2 %	45,9 %	31,1 %	62,3 %	1,1 %	54,1 %	183
Commis de cuisine	28,0 %	17,7 %	66,9 %	44,6 %	57,7 %	34,3 %	175
Éducateur-accompagnateur	24,4 %	14,3 %	26,8 %	31,0 %	72,6 %	6,0 %	168

Source : Le Forem, extraction MyProfil 02 mars 2024 – Calculs : IBEFE HW

Ce classement des principaux positionnements métiers des demandeurs d'emploi est une extraction de « Mon profil » en mars 2024. Un demandeur d'emploi peut ne pas avoir de positionnement métier, raison pour laquelle, on retrouve 699 positionnements "vide" pour le bassin. Un demandeur d'emploi peut également se positionner sur plusieurs métiers, cela a pour conséquence que la somme des positionnements métiers est largement supérieure au nombre de demandeurs d'emploi en date du 02/03/2024 (DEI = 9.409). Il faut donc parler en nombre de positionnements métiers et pas en nombre de personnes.

Le nombre repris dans la colonne « Total général » renvoie au nombre de positionnements pour ce métier. On peut penser assez logiquement que la plupart des personnes qui se projettent, par exemple, dans le métier de vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail, ont tendance à également envisager la fonction d'employé de magasin par exemple, il est donc important de ne pas additionner les différents chiffres.

Malgré ces précautions d'usage, ces données sont intéressantes car elles nous permettent de savoir pour quels métiers on retrouve le plus de positionnements métiers dans la réserve de main-d'œuvre locale. A la demande des membres, ce classement est complété par des précisions sur le profil des demandeurs d'emploi positionnés sur le métier.

De plus, les métiers faisant partie de la liste 2024 des métiers/fonctions critiques et en pénurie[19] sont soulignés dans le tableau. Parmi ces 20 métiers rencontrant un fort positionnement des demandeurs d'emploi du bassin, l'aide-ménager à domicile est un métier en pénurie et 6 autres métiers sont des fonctions critiques, c'est-à-dire des métiers pour lesquels les causes des tensions de recrutement sont qualitatives, c'est-à-dire liées au profil du candidat, pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise, et/ou aux conditions de travail (réelles ou perçues).

Quand on se penche sur le profil des demandeurs d'emploi positionnés comme aides-ménagers à domicile, il s'agit, sans surprise, essentiellement de femmes (97 %), 29,3 % ont 50 ans ou plus, 71,7 % ne déclarent pas de permis B, 61,6 % ont une durée d'inoccupation de 2 ans ou plus et 48,5 % ont un niveau d'étude fondamental. Or, la mobilité (permis et véhicule disponible) est inhérente à l'exercice de ce métier. De plus, le bassin se caractérise par des difficultés de mobilité en transports en commun (horaires et circuits inadaptés).

Comme on peut aussi le constater dans le tableau pour la plupart des métiers, la proportion de DEI positionnés déclarant n'avoir aucun permis est supérieure à la moyenne (46,8 %) des DEI du bassin.

Point de vigilance : la mobilité est un problème majeur dans le bassin, que ce soit pour l'insertion professionnelle mais aussi la formation et l'enseignement. D'ailleurs, cette problématique revient de manière récurrente dans les travaux de l'Instance.

2.3.4. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2013-2022
Bassin du Brabant Wallon	3.771	1.521	2.249	1.321	851	77,0 %
Bassin de Hainaut Centre	12.738	5.462	7.276	4.945	2.827	61,0 %
Bassin de Hainaut Sud	14.197	6.015	8.183	4.190	3.626	52,1 %
Bassin de Wallonie Picarde	5.085	2.235	2.850	1.920	1.193	45,1 %
Bassin de Huy-Waremme	**2.472**	**1.058**	**1.414**	**929**	**598**	**47,3 %**
Bassin de Liège	20.539	9.017	11.522	6.537	5.299	43,5 %
Bassin de Verviers	4.493	1.940	2.553	1.349	1.094	31,1 %
Bassin du Luxembourg	2.950	1.221	1.729	944	776	37,1 %
Bassin de Namur	8.037	3.710	4.327	2.975	1.822	51,0 %
Wallonie[20]	75.398	32.612	42.786	25.389	18.429	48,9 %
Bassin de Bruxelles	44.285	19.861	24.425	15.171		+34,3 %[21]

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2013-2022 ; Calculs : IWEPS ; IBSA

[19] Nous vous renvoyons à la publication du Forem : « *Difficultés et opportunités de recrutement. Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie. Liste 2024* », août 2024.
[20] Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des bassins.
[21] Pour le bassin de Bruxelles, l'évolution a été calculée pour 2015-2022.

Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des bénéficiaires du RIS ou son équivalent dans les différents bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères.

Quelle est la situation du bassin de Huy-Waremme ?

En 2022, le bassin de Huy-Waremme comptait 2.472 bénéficiaires[22] du revenu d'intégration sociale ou son équivalent, soit 3,3 % des bénéficiaires wallons.

Au sein des bénéficiaires du bassin, les femmes sont majoritaires, 57,2 % des bénéficiaires du bassin contre 56,7 % en Wallonie.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 37,6 % des bénéficiaires du bassin contre 33,7 % en Wallonie, tandis que la proportion de bénéficiaires de plus de 45 ans est légèrement moins importante dans notre bassin (24,2 % contre 24,4 % en Wallonie).

Entre 2013 et 2022, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 47,3 % dans le bassin contre 48,9 % en Wallonie. On peut faire l'hypothèse que cette évolution est partiellement imputable à l'exclusion de bénéficiaires de l'assurance chômage à la suite des modifications apportées à la réglementation chômage (par exemple : limitation dans le temps du bénéfice des allocations d'insertion ou des conditions d'octroi de ces mêmes allocations).

En 2023, les chiffres restent assez stables avec 2.480 bénéficiaires du RIS dont 1.412 femmes.

2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les offres d'emploi diffusées par le Service Public de l'Emploi wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (agences de placement, etc.). Les offres d'emploi émanant d'autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Nous allons parler des opportunités d'emploi qui correspondent à la notion de poste de travail puisqu'une offre d'emploi peut contenir plusieurs postes de travail.

Par ailleurs, un poste vacant peut faire l'objet de plusieurs publicités (via plusieurs canaux de diffusion et/ou à plusieurs reprises sur la période observée) ; il se peut donc ainsi qu'une même opportunité d'emploi soit comptabilisée plusieurs fois.

Par rapport aux éditions précédentes du rapport, il est à signaler que depuis fin septembre 2022, le Forem a lancé un nouvel outil de gestion des offres afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, optimiser la diffusion des offres d'emploi et leur suivi. Cela a engendré une modification de la structure des données ainsi que l'utilisation de nouvelles nomenclatures. Dès lors, il est peu pertinent de comparer les séries statistiques produites en 2023 avec celles antérieures.

La localisation de l'offre correspond à l'entité géographique de l'entreprise qui la diffuse. Les informations sont transmises sur base du numéro BCE du siège social ou de l'unité d'établissement qui dépose l'offre. Pour les agences intérims, ce sont donc leurs informations qui sont prises en compte et non pas celles des entreprises pour lesquelles elles recrutent.

Enfin, pour avoir une vision sur l'ensemble des métiers concernés, nous avons utilisé le niveau « Rome V3 » de la nomenclature métier qui regroupe parfois des catégories de métiers et ne permet dès lors pas de les distinguer finement (ex. un même code Rome V3 pour Cuisinier, Chef de partie, 1er Commis, Commis de

[22] Il s'agit des bénéficiaires de 18 à 64 ans.

cuisine, cuisinier de collectivité, …) plutôt que le niveau Sjabloon qui offre un niveau de détails plus précis sur le métier mais qui n'est pas disponible pour toutes les opportunités d'emploi.

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaitre certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, elles doivent ainsi être interprétées avec prudence. A l'heure actuelle, il est impossible de connaitre de manière précise le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Selon cette logique, un métier non repris dans cette rubrique ne signifie pas qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi mais simplement que le Forem n'en a pas connaissance.

2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire, aides publiques et flux automatique) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : présente les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre Service public de l'Emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les Organismes publics régionaux de l'emploi. Seules les offres du VDAB sont disponibles pour le moment.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.

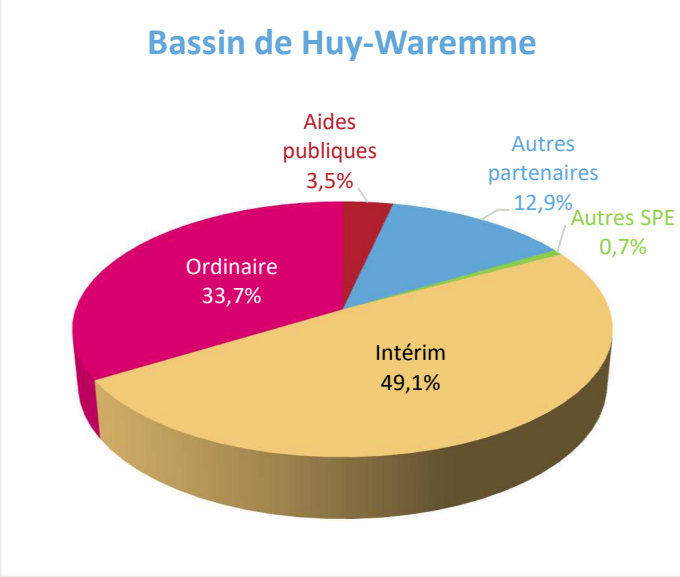

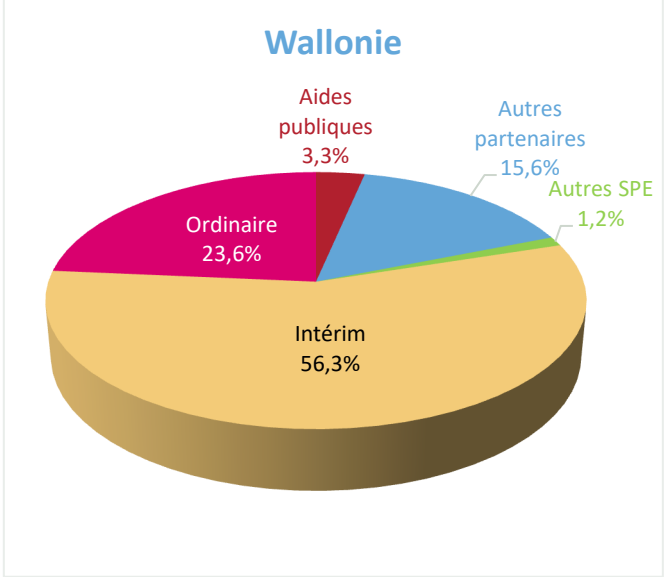

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE HW

En 2023, 13.842 opportunités d'emploi (OE) ont été diffusées pour le bassin de Huy-Waremme, soit 4,3 % des opportunités d'emploi se rapportant à la Wallonie.

Quand on se penche sur la répartition des opportunités d'emploi par circuit de travail, on constate que c'est le circuit du travail intérimaire qui est prépondérant tant dans notre bassin qu'en Wallonie (soit 49,1 % des opportunités d'emploi du bassin < 56,3 % en Wallonie). Viennent ensuite le circuit du travail ordinaire (33,7 % > 23,6 %), les autres partenaires (12,9 % < 15,6 %) et les aides publiques (3,5 % > 3,3 %).

2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par domaine professionnel ou famille de métiers pour l'année 2023. Il indique également la part de l'intérim pour le bassin dans chaque famille de métiers.

FAMILLE DE MÉTIERS ROME V3/DOMAINE PROFESSIONNEL	Bassin 2023	Wallonie 2023	Part de l'Intérim 2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	211	4.169	53,6 %
B - ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	14	777	64,3 %
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	98	3.489	72,4 %
D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	927	27.214	56,1 %
E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	43	1.668	25,6 %
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	1.732	38.073	71,1 %
G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	533	17.358	37,3 %
H - INDUSTRIE	2.194	52.771	64,5 %
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	1.727	47.500	65,1 %
J - SANTE	550	10.445	14,9 %
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	2.610	30.047	7,0 %
L - SPECTACLE	10	259	20,0 %
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	1.621	47.587	47,8 %
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	1.572	38.560	67,6 %
Métier non défini	0	7	/
Total	**13.842**	**319.924**	**49,1 %**

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE HW

Quels sont les domaines professionnels où il y a le plus d'opportunités d'emploi dans notre bassin ? C'est le domaine K – Services à la personne et à la collectivité qui compte le plus d'opportunités d'emploi dans notre bassin avec 18,9 % des OE (part de l'intérim est faible : 7,4 %)[23]. Suivent ensuite l'Industrie (H=15,9 % des OE avec 64,5 % des OE en Intérim), la Construction (F=12,5 % des OE avec 71,1 % d'intérim) et l'Installation et maintenance (I=12,5 % des OE avec 65,1 % d'intérim) et enfin le Support à l'entreprise (M=11,7 % des OE et 47,8 % d'intérim). En Wallonie, la famille de métiers qui compte le plus d'opportunités d'emploi est l'Industrie avec 16,5 % des OE.

Il est important de souligner que le poids de l'intérim varie très fort d'une famille de métiers à l'autre (de 7,0 % à 72,4 % dans le bassin). Ces données confortent le constat du rôle-clé de l'intérim dans la politique de recrutement de certaines entreprises du bassin, notamment dans l'industrie, où il est souvent un passage obligé pour entrer dans certaines entreprises.

[23] Les chiffres de cette famille professionnelle sont assez élevés car on y retrouve plus de 833 opportunités pour les métiers de la Défense. Cependant ce nombre important est lié à des actions de promotion de ces métiers qui ont eu lieu sur le territoire mais ne correspondent pas réellement à un nombre d'emplois vacants.

2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la **liste des métiers en demande[24] pour le bassin de Huy-Waremme en 2023**. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi diffusées par le Forem, au lieu de travail. Au vu des données disponibles, nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 30 catégories métiers-ROME V3 les plus demandées dans le bassin. Ces informations sont classées selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouvez également dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier**,** au niveau régional**.**

Intitulé ROME V3	Code ROME V3	OE Bassin 2023	OE Wallonie 2023	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Type de tension (S – C - N)
Personnel de la Défense[25]	K1701	833	1.965	/	/	/	-
Services domestiques	K1304	607	6.048	Aide-ménager à domicile	Aide-ménager à domicile	Aide-ménager à domicile	S
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	N4101	592	11.884	Conducteur de poids lourd permis C, CE, CE-multi bennes et CE-convoi exceptionnel	Conducteur de poids lourd permis C, CE, CE-multi bennes et CE-convoi exceptionnel	Conducteur de poids lourd permis C, CE, CE-multi bennes et CE-convoi exceptionnel	S
Opérations administratives	M1602	475	9.310	/	/	/	-
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	H3302	405	4.990	/	/	/	-
Pose et restauration de couvertures	F1610	321	3.893	Couvreur de toits inclinés	Couvreur de toits inclinés ; Couvreur de toits plats ; Monteur d'éléments de façades et de toits en métal	Couvreur de toits inclinés ; Couvreur de toits plats	S/C[26]
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	I1304	314	6.462	Électromécanicien de maintenance industrielle	Électromécanicien de maintenance industrielle	/	S
Magasinage et préparation de commandes	N1103	311	8.486	/	/	/	-
Maintenance mécanique industrielle	I1310	256	5.287	Mécanicien de maintenance	Mécanicien de maintenance	Mécanicien de maintenance	S
Maintenance électrique	I1309	252	7.709	Électricien de maintenance	Électricien de maintenance	/	S
Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	H1503	246	1.520	Laborantin de production industrielle	Laborantin de production industrielle	Laborantin de production industrielle	S
Mécanique automobile et entretien de véhicules	I1604	243	8.782	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T) ; Technicien automobile	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T) ; Technicien automobile	/	S
Nettoyage de locaux	K2204	231	5.893	/	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	S

[24] Le concept de métier en demande correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence ici 2023 (définition Forem).
[25] Ce nombre important d'opportunités d'emploi est lié à des actions de promotion de ces métiers qui ont eu lieu sur le territoire mais ne correspondent pas réellement à un nombre d'emplois vacants, d'où nous avons choisi de les griser et ne pas les prendre en compte dans notre analyse.
[26] Tension structurelle pour le couvreur de toits inclinés et le monteur d'éléments de façades et de toits en métal. Tension conjoncturelle pour le couvreur de toits plats.

Intervention socioéducative	K1207	223	2.146	/	Éducateur-accompagnateur	Éducateur-accompagnateur	N
Conduite d'équipement de production alimentaire	H2102	213	3.442	/	Conducteur de production en industrie alimentaire	Conducteur de production en industrie alimentaire	N
Soins d'hygiène, de confort du patient	J1501	212	2.622	Aide-soignant	Aide-soignant	Aide-soignant	S
Construction de routes et voies	F1702	202	3.936	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	S
Vente en alimentation	D1106	200	4.307	/	/	/	-
Promotion des ventes	M1706	194	6.837	/	/	/	-
Maçonnerie	F1703	192	4.554	Maçon	Maçon	Maçon	S
Soins infirmiers généralistes	J1506	181	3.837	Infirmier	Infirmier	Infirmier	S
Assistanat en ressources humaines	M1501	177	3.499	/	/	/	-
Installation et maintenance électronique	I1305	173	5.989	Technicien de maintenance en électronique industrielle	Technicien de maintenance en électronique industrielle	/	S
Personnel de cuisine	G1602	160	5.317	Chef de partie	Chef de partie ; Commis de cuisine ; Cuisinier	Chef de partie ; Commis de cuisine ; Cuisinier	S
Installation d'équipements sanitaires et thermiques	F1603	148	2.290	Installateur sanitaire ; Monteur d'installations de chauffage central ; Poseur de dispositifs de ventilation	Installateur sanitaire ; Monteur d'installations de chauffage central ; Poseur de dispositifs de ventilation	/	S
Conduite d'engins de déplacement des charges	N1101	144	2.967	/	/	/	-
Management et ingénierie d'affaires	H1102	142	1.964	Conseiller technico-commercial	Conseiller technico-commercial	Conseiller technico-commercial	S
Management et ingénierie gestion industrielle et logistique	H1401	133	2.656	Responsable du planning et de la gestion de la production	Responsable du planning et de la gestion de la production	Responsable du planning et de la gestion de la production	S
Câblage électrique et électromécanique	H2602	131	3.594	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	C
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	I1306	129	3.099	Technicien en froid et climatisation	Technicien en froid et climatisation ; Technicien HVAC	Technicien en froid et climatisation ; Technicien HVAC	S/N[27]
Électricité bâtiment	F1602	127	3.080	Électricien installateur industriel ; Électricien installateur résidentiel ; Installateur de réseaux de communication de données	Électricien installateur industriel ; Électricien installateur résidentiel	Électricien installateur industriel ; Installateur de réseaux de communication de données	C/S/N[28]

Source : Le Forem 2023 – Calculs : IBEFE HW

[27] Tension structurelle pour le technicien en froid et climatisation. Tension non déterminable pour le technicien HVAC.

[28] Tension conjoncturelle pour l'électricien installateur industriel. Tension structurelle pour l'électricien installateur résidentiel. Tension non déterminable pour l'installateur de réseaux de communication de données.

Ce classement des 30 catégories de métiers en demande pour le bassin représente 58,1 % des opportunités d'emploi du bassin et 45,4 % des opportunités d'emploi gérées en Wallonie, en 2023.

Parmi ces 30 catégories de métiers en demande dans le bassin, 23 catégories sont identifiées par le Forem avec des métiers en tension ou fonctions critiques pour lesquels il y a des difficultés de recrutement, dont 20 comptent des métiers en pénurie (voir tableau ci-dessus).

Il s'agit principalement de métiers de l'Industrie (H), Installation-maintenance (I), Construction (F).

La plupart de ces métiers sont accessibles via l'enseignement qualifiant ou la formation professionnelle. Mais, il n'existe pas toujours d'offre d'enseignement qualifiant et encore plus de formation pour adultes dans le bassin qui débouchent sur ces métiers, d'où la priorisation de ces métiers à la création dans les thématiques communes. Il se pose cependant le problème du recrutement de candidats à la formation pour ces métiers où malgré les potentialités d'emploi, ces métiers ne sont pas attractifs.

2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi

2.5.1. Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029

Cette partie reprend un extrait de l'article rédigé par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS)[29] sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »[30]. Vous trouverez l'article complet en annexe.

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2029 présentées dans cette section **sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG**[31], fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les Services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen[32]).

Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan[33] pour la période 2024-2029. HERMREG s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes.

Ces perspectives sont élaborées à politique inchangée. Elles incorporent l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 6 juin 2024. Elles n'anticipent pas les nouvelles mesures que les futurs gouvernements prendront et les impacts de celles-ci sur la croissance économique.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »[34] fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2029 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles.

Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit **aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi**. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

La projection tient compte des comptes régionaux les plus récents. Or, ces derniers fournissent des observations jusqu'à l'année 2021 pour les investissements et jusqu'à l'année 2022 pour les autres agrégats repris dans le modèle. Dès lors la période pour laquelle une projection doit être réalisée débute dès l'année 2022 pour les investissements et dès l'année 2023 pour les autres agrégats. Cependant, les agrégats du marché du travail relatifs à l'année 2023 étant déjà largement observés grâce aux sources administratives et à l'Enquête sur les forces de travail de Statbel, nous avons considéré la période de projection 2024-2029 dans cette section et nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

[29] Un grand merci à Frédéric Caruso pour ses conseils et la fourniture des données, ainsi qu'à Matthieu Delpierre et Jean-Luc Guyot pour leur relecture.
[30] Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2024), Perspectives économiques régionales 2024-2029, juillet 2024 Téléchargeable sur https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-2024-2029/
[31] Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.
[32] Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.
[33] Bureau fédéral du Plan (2024), Perspectives économiques 2024-2029, juin 2024.
[34] https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts**, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2024 dans le cadre du modèle[35].**

Un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029).

Enfin, deux graphiques montrent l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection. Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux (voir en annexe) où les résultats de projection sur 6 ans sont comparés avec des résultats pour la période récente 2018-2023 de 6 ans également.

Schéma 1 - Marché du travail en 2024 en Wallonie (en milliers de personnes)

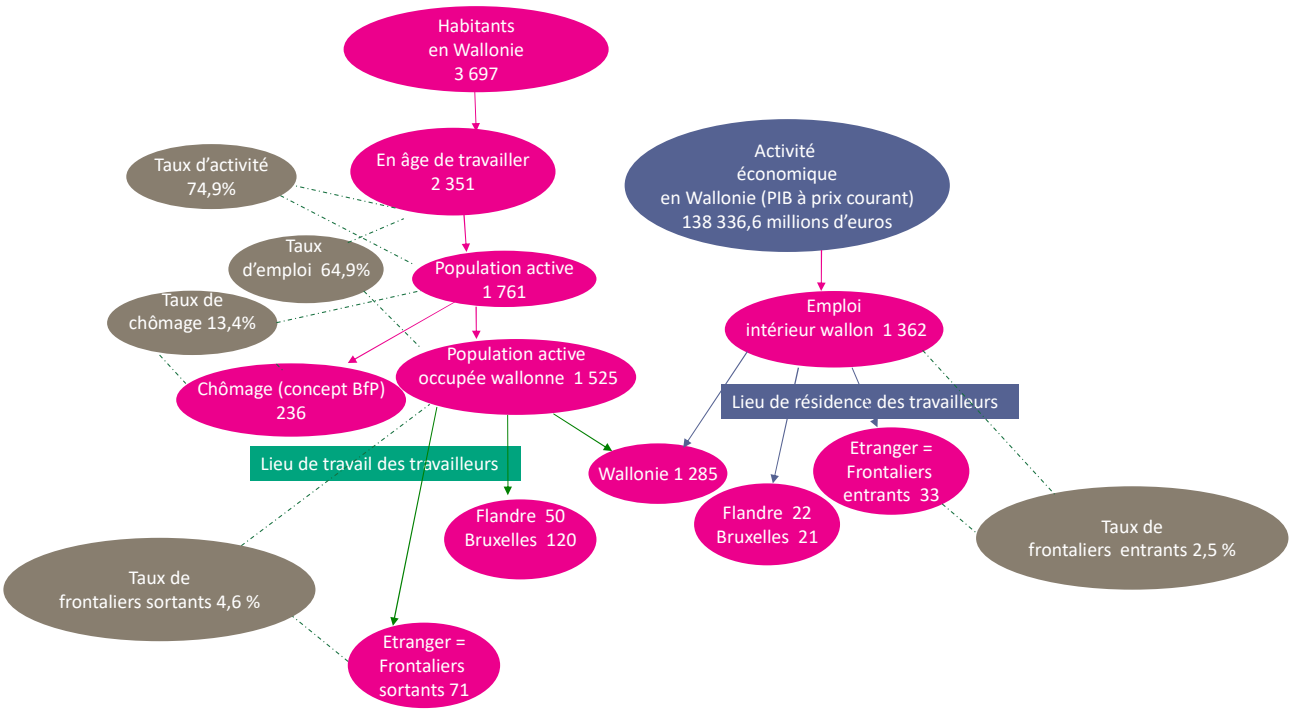

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

D'après les projections établies en juillet 2024 sur la base du modèle HERMREG, **l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2024 un PIB de 138 336,6 millions d'euros**. **Pour produire cette richesse, 1,362 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires.** Ces emplois sont occupés par 1,285 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 21 000 à Bruxelles et 33 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,5 % de l'emploi intérieur en 2024, et plus généralement, un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les **1,761 million de Wallon.ne.s faisant partie de la population active**, 1,525 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (50 000), à Bruxelles (120 000) ou à l'étranger (71 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (236 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan.

[35] Même s'il s'agit de l'année en cours, il s'agit de projections, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2022. Pour l'année 2023, les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (Services publics de l'emploi, ONSS et Statbel notamment).

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2024 et un taux de sortants, comprenant également les Wallon.ne.s allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,7 % de la population active occupée en 2024.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. **Le taux d'activité** obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale **74,9 % en 2024**. **Le taux d'emploi**, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint **64,9 % en 2024** (à ne pas confondre avec le taux BIT[36] calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail -EFT- et sur la population des 20-64 ans). Enfin, **le taux de chômage** rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut **13,4 % en 2024** (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

C'est l'augmentation du **taux d'emploi des 20-64 ans** évoqué ci-dessus qui constitue une cible tant au niveau wallon (voir Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029, pages 6 et 32), qu'au niveau européen (78 % en 2030) et belge (80 % en 2030). **Selon les dernières données disponibles de Statbel, il s'établissait à 65,5 % en 2023 en Wallonie**, **et selon la projection, à 65,8 % en 2024**.

Comme précisé ci-dessous, selon les projections à politique inchangée, **la population active occupée des 20-64 ans** (mesurée par l'EFT au sens du BIT[37]) **augmenterait en moyenne de 6 000 unités par an entre 2023 et 2029**, pour **atteindre un taux d'emploi de 67,7 % en 2029**.

Schéma 2 - Evolutions attendues entre 2023 et 2029 des agrégats du marché du travail wallon (en milliers de personnes ou en points de pourcentage)

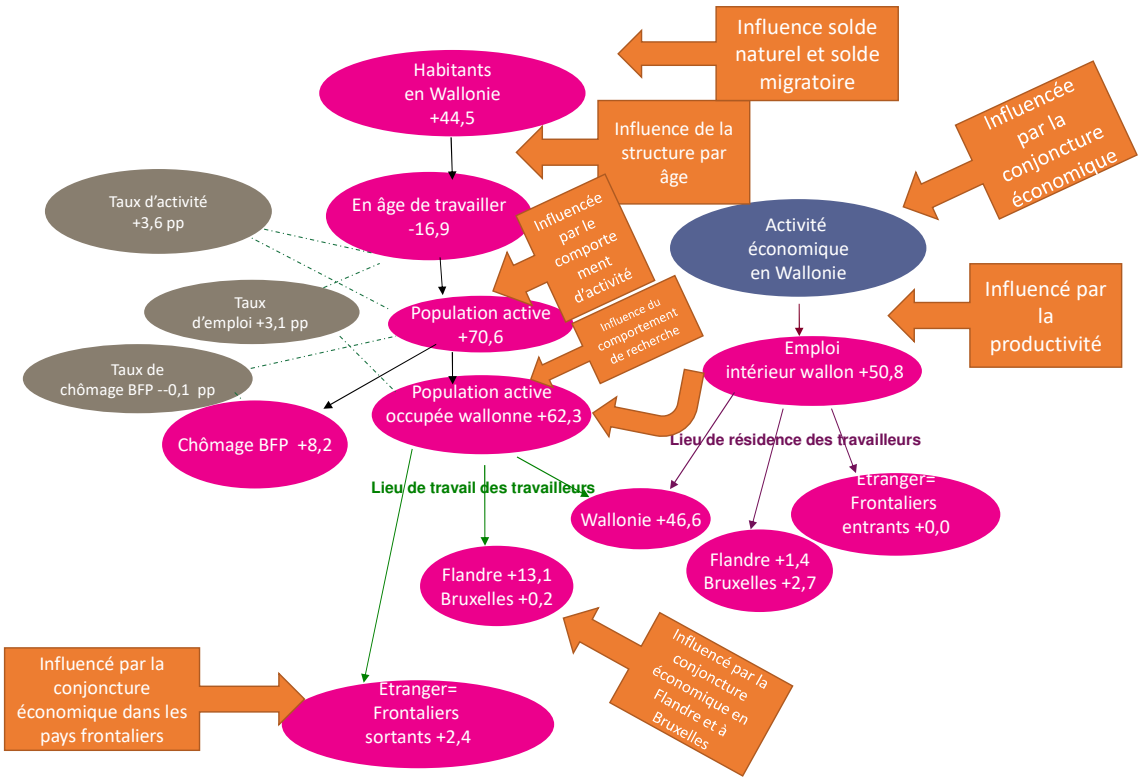

[36] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/
[37] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029), **l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 800 unités**. Cette augmentation bénéficierait à 46 600 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (1 400) ou des Bruxellois (2 700), le nombre de frontaliers entrants resterait stable. Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 200 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperait un emploi en Flandre s'accroitrait de 13 100 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 400 unités. **La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 62 300 unités**, une augmentation qui serait donc supérieure à celle de l'emploi intérieur et ce, malgré le fait qu'une partie de l'accroissement de l'emploi intérieur profiterait à des non-résidents. Comme le chômage augmenterait de 8 200 unités, **la population active augmenterait de 70 600 unités**[38]. Le taux d'emploi (concept administratif) augmenterait de 3,1 points de pourcentage (pp.) et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait très légèrement de -0,1 pp. Comme déjà mentionné, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2,2 pp. pour atteindre 67,7 % en 2029.

Par rapport à la période de 6 ans précédente (2018-2023 c'est-à-dire l'évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 1), on **observe sur la période de projection, un ralentissement de l'accroissement de la population active** (+70 600 en projection contre +89 600 les 6 années précédentes) **et de la population active occupée** (+62 300 contre +100 500) **qui s'explique en partie par un recul du nombre de personnes en âge d'activité (15-64 ans)** de 16 900 unités en projection alors qu'il a encore augmenté de 13 600 durant la période précédente. **La population active augmente néanmoins**, ce qui est dû à la hausse, plus rapide, du taux d'activité : +3,6 pp sur la période de projection contre +3,4 pp durant la période précédente. Par contre, les taux d'emploi tant administratif que BIT croitraient un peu moins vite.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2024-2029, en nombre de personnes

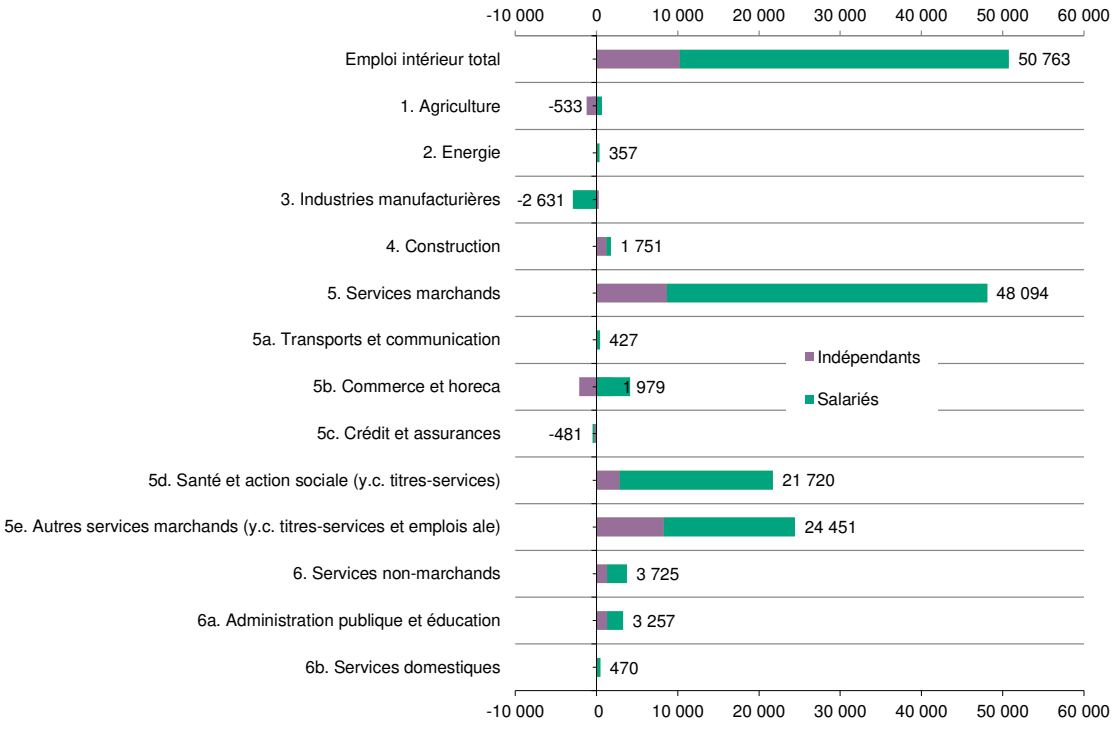

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

[38] Les données présentées sont arrondies au millier mais les calculs sont réalisés sur les données précises

Graphique 2 - Croissance de l'emploi intérieur wallon par secteur d'activité, comparaison de l'évolution entre 2017 et 2023 et entre 2023 et 2029, en nombre de personnes

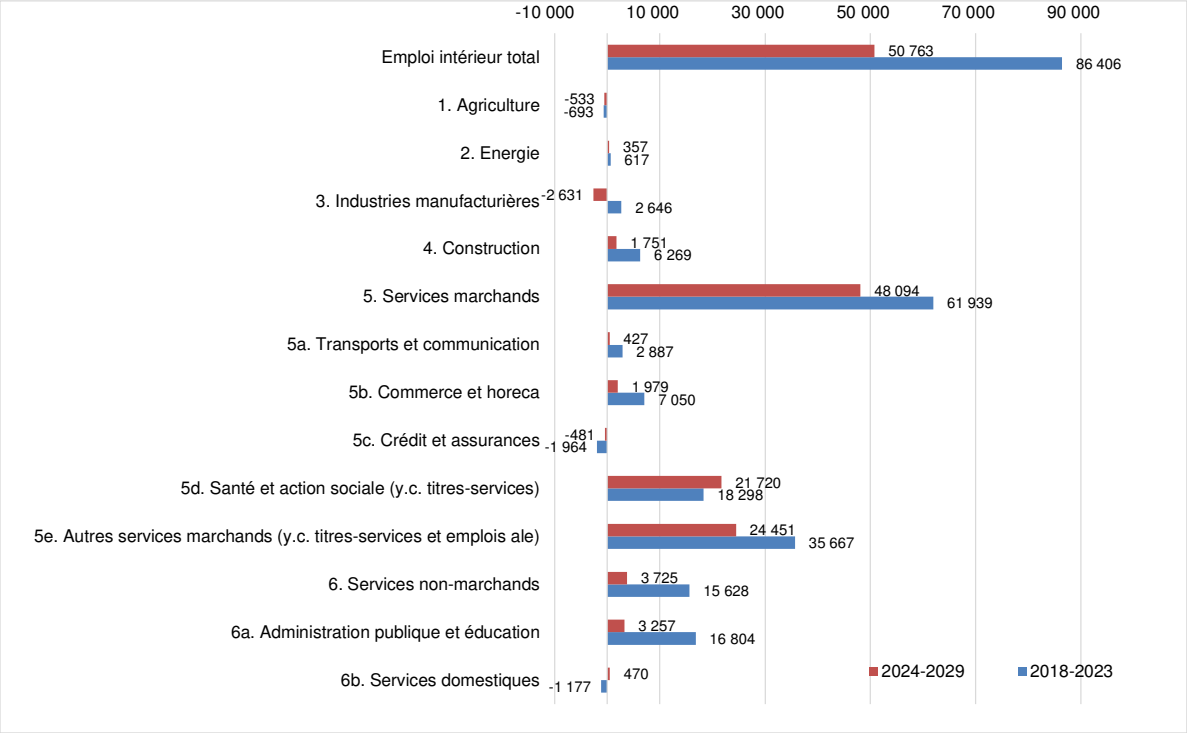

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

De 2023 à 2029 (période 2024-2029, voir tableau 2 en annexe et graphique 1), **l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 765 travailleurs, soit une hausse de +3,7 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %**.

C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 48 094 emplois (+5,9 % soit un TCAM de 1,0 %) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 21 719 emplois, soit +10,6 % ou 1,7 % en TCAM) et le secteur des autres services marchands (+24 451 emplois, soit + 7,8 % ou 1,3 % en TCAM) , les services non marchand contribueraient également à cette croissance (+3 726, +1,3 % ou 0,2 % en TCAM) ainsi que la construction (+1 751 emplois soit +2,0 % ou 0,3 % n TCAM). Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-2 631 emplois, soit -2,0 % ou -0,3 % en TCAM), l'agriculture (-534 travailleurs, soit -3,1 % ou -0,5 % en TCAM) et le secteur du crédit et assurances (-480 emplois ; soit -2,7 % ou -0,5 % en TCAM), poursuivant pour ces deux derniers secteurs la tendance au recul de ces dernières années.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 40 504 salariés soit +3,6 % ou + 0,6 % en TCAM) **que l'emploi indépendant** (+10 260 indépendants soit +4,2 % ou +0,7 % en TCAM), et dans les deux statuts, principalement par les secteurs de la santé et action sociale et le secteur des autres services marchands.

Elle serait plus faible que durant la période précédente (évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 2 en annexe et graphique 2) caractérisée par une croissance importante de l'emploi (86 405 travailleurs, soit une hausse de +6,8 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,1 %), avec des augmentations record en 2021 (+27 659) et 2022 (+21 279) compensant très largement le léger recul durant la crise de la Covid 19 (-1 724). **Le ralentissement de la croissance de l'emploi s'observe tant pour les salariés que pour les indépendants et dans la plupart des secteurs**. Le secteur de la santé et action sociale est le seul pour lequel l'emploi croît plus vite sur la période de projection que par le passé.

2.5.2. Créations et faillites d'entreprises

Quelle est la santé de la structure entrepreneuriale du bassin Huy-Waremme ?

Pour répondre à cette question, nous examinons les données de la Direction Générale de la Statistique (DGS) sur les créations et faillites d'actifs assujettis à la TVA.

SECTEUR NACE	Créations			
	Bassin		Wallonie	
	2018	2022	2018	2022
A Agriculture	73	69	758	781
B Industries extractives	0	0	6	3
C Industrie manufacturière	69	72	1.116	1.205
D Production et distribution d'électricité	0	0	32	22
E Prod eau, assainissement, déchets	2	3	40	47
F Construction	151	172	2.783	3.117
G Commerce	207	**208**	4.021	3.902
H Transports et entreposage	19	31	465	411
I Hébergement et restauration	75	80	1.753	1.716
J Information et communication	63	63	1.325	1.309
K Activités financières et d'assurance	21	8	230	179
L Activités immobilières	33	50	560	802
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	222	**286**	3.930	4.730
N Activités de services admin. et de soutien	108	147	1.775	2.186
O Administration publique	0	0	6	5
P Enseignement	56	47	878	1.024
Q Santé humaine et action sociale	62	**309**	1.031	4.935
R Arts, spectacles, etc.	51	56	888	962
S Autres activités de services	116	114	1.844	1.995
T Activités des ménages	1	1	4	8
U Activités extra-territoriales	-	-	-	1
Activité économique inconnue	-	1	16	4
Total	**1.329**	**1.717**	**23.461**	**29.344**

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2018-2022

En 2022, le bassin de Huy-Waremme enregistre 1.717 créations d'actifs assujettis à la TVA, soit 5,9 % des créations en Wallonie. Au cours de la période 2018-2022, le bassin enregistre une croissance globale des créations de 29,2 % contre 25,1 % en Wallonie.

Les 3 secteurs avec le plus de création d'actifs assujettis à la TVA dans le bassin sont dans l'ordre : la Santé humaine et Action sociale (Q), les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M) et le Commerce (G). Le classement est identique en Wallonie.

Des données actualisées pour 2023[39] nous montre que le nombre de créations dans le bassin est de 1.607, ce qui correspond à 6,1 % des créations wallonnes. Les 3 principaux secteurs sont les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M), le Commerce (G) et la Construction (F). Le secteur Santé humaine et l'Action sociale (Q) passe en 5e position en 2023.

[39] Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium).

SECTEUR NACE	Faillites			
	Bassin		Wallonie	
	2019	2023	2019	2023
A Agriculture	3	7	33	30
B Industries extractives	-	-	1	-
C Industrie manufacturière	8	5	139	135
D Production et distribution d'électricité	-	-	1	2
E Prod eau, assainissement, déchets	-	-	5	4
F Construction	28	**34**	538	514
G Commerce	25	**30**	597	574
H Transports et entreposage	6	10	101	138
I Hébergement et restauration	29	**25**	556	534
J Information et communication	4	4	77	71
K Activités financières et d'assurance	1	1	25	20
L Activités immobilières	3	-	63	47
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	6	10	166	199
N Activités de services admin. et de soutien	17	10	145	135
O Administration publique	-	-		
P Enseignement	-	-	17	21
Q Santé humaine et action sociale	6	7	78	74
R Arts, spectacles, etc.	2	1	60	59
S Autres activités de services	4	5	98	99
T Activités des ménages	-	-	-	-
U Activités extra-territoriales	-	-	-	-
Activité économique inconnue	-	-	-	-
Total	**142**	**149**	**2.700**	**2.656**

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2019-2023

En 2023, la DGS recense 149 faillites d'actifs assujettis à la TVA pour le bassin, soit 5,6 % des faillites en Wallonie. Pour la période 2019-2023, le nombre de faillites d'actifs assujettis à la TVA est resté quasiment stable (+4,9p.p. dans le bassin mais une variation de 7 unités) alors qu'il diminuait (-1,6p.p.) en Wallonie.

Les 3 secteurs avec le plus de faillites d'actifs assujettis à la TVA sont dans l'ordre : la Construction (F), le Commerce (G) et l'Hébergement et restauration (I). En Wallonie, on retrouve les mêmes secteurs mais dans un ordre différent.

En bref

En 2024, les indicateurs du marché du travail pour le bassin de Huy-Waremme sont toujours bons en comparaison avec la Wallonie et les autres bassins.

Quelques points d'attention et de satisfaction relevés dans l'analyse :
Le bassin de Huy-Waremme dispose du meilleur taux d'emploi mais sa croissance est lente et plus faible que dans d'autres bassins. De plus, on est loin de l'objectif 2030 d'un taux d'emploi à 80 %, encore 8,4 p.p. à gagner.
Le ratio d'emploi intérieur est plus faible qu'en Wallonie mais il a connu une forte évolution de 2012 à 2021 (+8,9 p.p.), une des plus élevées après le Brabant wallon.
De 2018 à 2022, les postes de travail salarié ont crû de 11,6 % et les indépendants de 11,7 %, à relever que la proportion d'indépendants à titre principal est en recul tant dans le bassin qu'en Wallonie.
Le taux de chômage est faible dans le bassin et inférieur au taux de chômage wallon. Mais, trois communes se caractérisent par un taux de chômage supérieur à la moyenne wallonne : Huy, Engis et Amay. Le taux de chômage des moins de 25 ans est toujours conséquent (25,2 %), même s'il est en recul de 5,8 p.p. depuis 2012.
Depuis 2021, le nombre de demandeurs d'emploi (DE) a augmenté tant dans le bassin qu'en Wallonie. La proportion de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans et de 50 ans et plus est supérieure à la moyenne wallonne. Quant au profil de cette réserve de main-d'œuvre, nous avons 48,3 % de femmes, 38 % de demandeurs d'emploi avec un faible niveau d'études, 42,7 % des DE avec une durée d'inoccupation de 2 ans et plus et 46,8 % de ces demandeurs d'emploi qui se déclarent sans permis.
Cette dernière donnée est particulièrement inquiétante car la mobilité est un problème majeur dans notre bassin. Or, le nombre de DE se déclarant sans permis a fortement augmenté depuis le RAP 2021.
La proportion de DE de nationalité hors UE est plus importante que leur proportion dans la population totale et par ailleurs, la Chambre Emploi-Formation (CEF) a relevé, avec les acteurs de terrain, des problèmes dans la mise en œuvre du parcours d'intégration dans le bassin et notamment du volet ISP. La CEF souhaite mener une action pour travailler à l'amélioration du parcours d'intégration avec les acteurs de terrain du bassin.
D'un autre côté, le nombre de bénéficiaires du RIS, bien que pas très important, un peu moins de 2.500 personnes, a augmenté de 47,3 % dans notre bassin de 2013 à 2022. Parmi les bénéficiaires du RIS, on trouve une majorité de femmes (57,2 %), 37,6 % de moins de 25 ans et 24,2 % de 45 ans et plus.

En conséquence, il faut rester vigilant et agile car certains indicateurs donnent de légers signes de ralentissement et d'autres territoires font mieux, notamment au niveau de la demande d'emploi.

L'IBEFE de Huy-Waremme entend bien intégrer ces divers éléments dans ses futurs plans d'action.

CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES

3.1 Données globales, de cadrage

Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 3.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) certifiées[40]. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE de Huy-Waremme sur base de celles-ci. Aussi, étant donné que la source principale utilisée pour le présent passage diffère de celle, certifiée, sur laquelle se basent les analyses du point 3.2., les comparaisons ne sont pas possibles. Il n'est dès lors pas opportun, pour l'enseignement obligatoire ordinaire, d'établir un lien strict entre les tableaux et les analyses des deux parties du présent chapitre, le lecteur étant invité à se référer aux différentes sources référencées.
- Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges[41]. Ces derniers peuvent être établis dans un autre bassin que certaines de leurs implantations.
- Les opérateurs de l'enseignement et les IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
Enseignement secondaire (Source : AGE-DED, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	**Bassin**	**% Wallonie[42]**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	14836	5,3 %	4,1 %	49,62 %
• Premier degré	5186	5,8 %	4,4 %	50,02 %
- DASPA	13	0,6 %	0,4 %	61,54 %
• Deuxième degré	5053	5,6 %	4,3 %	46,49 %
- Forme générale	3008	6,2 %	4,6 %	51,50 %
- Forme technique et artistique de transition	471	5,4 %	4,6 %	35,24 %
- Forme technique et artistique de qualification	844	4,6 %	3,6 %	46,92 %

[40] Les données certifiées sont délivrées par le Service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.
[41] Le Pouvoir Organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».
[42] Les données certifiées de la Wallonie n'incluent pas celles de la Communauté germanophone.

- Forme professionnelle	730	4,8 %	4,0 %	32,60 %
• Troisième degré	4495	5,1 %	3,9 %	50,03 %
- Forme générale	2404	6,4 %	4,8 %	54,53 %
- Forme technique et artistique de transition	350	4,8 %	4,0 %	36,00 %
- Forme technique et artistique de qualification	1039	4,2 %	3,3 %	52,74 %
- Forme professionnelle	702	3,8 %	3,1 %	37,61 %
• Quatrième degré[43]	89	2,1 %	1,9 %	84,27 %
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	286	4,1 %	3,6 %	29,39 %
• Deuxième degré	141	3,9 %	3,4 %	29,58 %
• Troisième degré	145	3,7 %	3,3 %	33,33 %
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2022-2023)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Inscriptions	170	4,1 %	-	30,0 %
Personnes sous contrat	216	6,7 %	-	22,2 %

L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1e degré (degré d'observation) ; 2e degré (degré d'orientation) ; 3e degré (degré de détermination) ; 4e degré (Soins infirmiers).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6e année, soit au terme d'une 7e année (CQ6 et/ou CQ7).

Le bassin de Huy-Waremme compte 18 établissements sièges (hors DOA qui sont au nombre de 2) actifs **au niveau secondaire ordinaire de plein exercice. Parmi ceux-ci, 13** – dont 4 écoles avec 2 implantations – **organisent un enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice au 3e degré**, tandis que 5 écoles secondaires

[43] Le 4ème degré du Bassin de Huy-Waremme ne concerne que l'option « Soins infirmiers et infirmiers psychiatriques ». Ce 4ème degré est dispensé dans le Bassin de Huy-Waremme mais l'établissement siège se situe sur le territoire du Bassin liégeois. Dans cette partie concernant les données de cadrage, celles-ci sont reprises. Par la suite, les données de ce 4ème degré ne seront pas comptabilisées pour le Bassin de Huy-Waremme mais bien dans celui de Liège.

n'offrent qu'un cursus de transition. Le bassin comporte également un Institut secondaire paramédical (4e degré Soins infirmiers). A noter enfin, à Huy-Waremme, la présence de l'Alter École qui relève d'un établissement siège du territoire.

En 2022-2023, 14.836 élèves fréquentent l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice à Huy-Waremme (14.307 élèves en 2018-2019), ce qui correspond à 4,1 % de l'ensemble des élèves en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le ratio entre **enseignement de qualification et professionnel de plein exercice et en alternance/enseignement général et de transition au niveau secondaire** est de 37,2 %.

Par ailleurs, 4.495 élèves composent le 3ème degré de l'enseignement ordinaire de plein exercice. **Dans une comparaison bassin de Huy-Waremme - Fédération Wallonie-Bruxelles**, 39,7 % des élèves du bassin de Huy-Waremme sont scolarisés dans l'enseignement ordinaire qualifiant (technique et professionnel), ce qui est inférieur aux 49,8 % des élèves de la FWB fréquentant ces deux formes d'enseignement. La forme technique de qualification au sein dudit degré se révèle plus faible au sein du territoire (23,1 %) qu'en FWB (27,2 %). La même constatation peut être faite pour la forme professionnelle (respectivement 15,6 % et 22,6 %). En revanche, **l'enseignement général à Huy-Waremme** (61,3 %) **occupe une place plus importante dans le paysage scolaire qu'au sein de la FWB** prise dans son ensemble (50,2 %) et progresse encore de +3 p.p. par rapport à 2019-2020 (58,3 %).

Il est à noter de fortes disparités de genre suivant la forme d'enseignement. Ainsi, le public féminin est majoritaire dans la forme générale (54,5 %) et la forme technique et artistique de qualification (52,7 %) du 3ème degré.

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement de plein exercice**, l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

À Huy-Waremme, l'offre d'enseignement en alternance est assurée par 2 CEFA, dont un réparti sur deux implantations. Ceux-ci organisent des options dans les secteurs Agronomie, Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation et Économie. A noter que dans le secteur Agronomie de l'enseignement ordinaire qualifiant, l'alternance représente 80 % des élèves fréquentant ses options (48 élèves en alternance spécifique et alternance 49 pour 12 élèves en plein exercice).

En 2022-2023, 286 élèves sont dans l'enseignement secondaire ordinaire en alternance dans le bassin Huy-Waremme (320 élèves en 2018-2019). Avec 3,0 %, la part de l'enseignement en alternance de notre bassin au sein de la FWB, est légèrement plus faible que celle de l'enseignement secondaire de plein exercice. Elle correspond à 3,4 % des élèves en alternance en FWB et 3,8 % des élèves wallons en alternance.

La part de l'enseignement en alternance dans le 3e degré de l'enseignement qualifiant est également faible à Huy-Waremme avec 2,9 % alors qu'elle est de 7,0 % en FWB et 7,7 % en Wallonie. De plus, par rapport à 2018-2019, elle recule de 2,3 p.p.[44].

L'enseignement en alternance accueille majoritairement un public masculin (73,9 % au 2ème degré et 66,7 % au 3ème degré).

L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un Organisme d'intérêt public (OIP) subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie. L'IFAPME propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans.

Le bassin de Huy-Waremme compte une implantation du Centre IFAPME Liège-Huy-Waremme.

- **Formation en alternance – Apprentissage (A)** : une formation en alternance (Apprentissage) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle) : le **contrat d'alternance**. Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.

En 2022-2023, 170 apprenants sont inscrits en apprentissage au Centre IFAPME de Huy-Waremme, ce qui équivaut à 4,1 % des jeunes inscrits en apprentissage IFAPME en Wallonie. Par rapport à 2019-2020, le nombre d'inscrits en apprentissage a reculé de 34,6 % (-90 apprenants). Si on regarde les personnes sous contrat d'apprentissage, en 2022-2023, il y a eu 216 apprenants sous contrat, ce qui correspond à 6,7 % de la Wallonie. La différence entre les apprenants inscrits en apprentissage et ceux sont contrat s'explique par le fait que les inscriptions se basent sur le domicile de l'apprenant alors que les contrats d'apprentissage se basent sur le lieu de formation. L'apprentissage IFAPME forme majoritairement un public masculin[45].

L'enseignement spécialisé

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
Enseignement spécialisé (Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE.)	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Forme 3	174	1,9 %	1,5 %	33,9 %
Forme 4	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

[44] Période de référence du RAP 2021.

[45] 70,0 % des inscriptions et 77,8 % des personnes sous contrat du Bassin HW.

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types[46] et quatre formes[47], prenant en compte le projet personnel de l'élève.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : La forme 4 concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé. Aucun établissement ne propose la forme 4 dans le bassin de Huy-Waremme.

Dans le bassin Huy-Waremme, 3 écoles secondaires d'enseignement spécialisé sont présentes :

- EESSCF « Le Chêneux » – Amay qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 1, 2 et 3 ;
- Etablissement Saint-Joseph – Geer qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 2 et 3 ;
- Les Orchidées – Hannut qui propose un enseignement spécialisé dans les formes 2 et 3 ;

Dans notre analyse, seules les formes 3 et 4 sont prises en compte. Le territoire ne compte pas d'offre d'enseignement spécialisé de forme 4.

En 2022-2023, 174 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 en phase 3 à Huy-Waremme ; soit une progression de 17,6 % par rapport à 2019-2020 (148 élèves), ce qui correspond à 1,5 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans cette partie, nous dissocions l'enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice de celui en alternance en article 47. Concernant l'alternance article 47 de forme 3 phase 3, il concerne 10 élèves en 2019-2020 (13 élèves en 2019-2020). Le public est aussi majoritairement masculin (66,1 %).

B. Formation supérieure

[46] L'enseignement spécialisé est organisé en huit types d'enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s'adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s'adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s'adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s'adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s'adressant aux élèves présentant des déficiences auditives (www.enseignement.be).

[47] La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

	Nombre d'apprenants		
Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale ; calculs : IBEFE HW, 2022-2023)	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Niveau supérieur court	201	0,7 %	ND
Niveau supérieur long	0	0 %	ND
Enseignement supérieur	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2021-2022)	582	0,5 %	60,7 %
Universitaire	0	0,0 %	ND

Sur le territoire Huy-Waremme, 4 implantations de Hautes Écoles sont actives ; elles sont toutes situées à Huy.

- Haute École de la Province de Liège ;
- HELMo ;
- HeCh ;
- ISIa Huy – Agronomie.

En 2021-2022, 582 étudiants suivent un cursus supérieur non universitaire au sein du territoire (0,5 % de la FWB). Parmi ces étudiants, 465 suivent un cursus supérieur de type court tandis que 117 suivent un cursus de type long.

Le poids représenté, en termes de fréquentation, par les formations supérieures dispensées à Huy-Waremme sur l'ensemble de la FWB est très faible et a fortement diminué depuis 2019-2020[48]. Si l'enseignement supérieur de type court forme majoritairement un public féminin (69,7 %), l'enseignement supérieur de type long accueille, quant à lui, une part plus importante d'étudiants masculins (24,8 % de femmes).

Le bassin de Huy-Waremme se caractérise par une offre d'enseignement supérieur non universitaire dominé par le domaine Sciences agronomiques et Ingénieur bio (41,4 % des effectifs), suivi par le domaine Sciences psychologiques et de l'Education (29,7 % des effectifs), le domaine des Sciences de la Santé publique (22,5 % des effectifs) et enfin le domaine Sciences économiques et de gestion (6,3 %). Seul le domaine Sciences agronomiques et ingénieur bio propose un cursus de type long fréquenté par 48,5 % des étudiants de ce secteur.

Par ailleurs, le Centre de la Paix Dieu de l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) situé à Amay (Jehay) organise, en collaboration avec les cinq pôles universitaires (UCL, ULB, ULiège, UNamur, UMons) et la Haute Ecole Charlemagne, un Master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et restauration du Patrimoine culturel.

Enfin, il est à noter qu'en **Promotion sociale, 201 étudiants ont suivi une formation de niveau supérieur de type court en 2022-2023**, ce qui représente à peine 0,7 % de la FWB pour ce type d'enseignement.

[48] Par rapport au RAP 2021, nous relevons un recul de 385 étudiants, soit -40%.

Les formations de niveau enseignement supérieur organisées dans le bassin sont :

- Certificat d'Aptitude Pédagogique (EAFC Hesbaye Condroz) ;
- Bachelier en Comptabilité (EAFC Hesbaye Condroz)[49] ;
- Bachelier en Assistant de Direction (IPEFA HW[50])[51];
- BES de Conseiller en ISP (IPEFA HW[52]).

C. Formation pour adultes[53]

	Nombre d'apprenants/Nombre de contrats*[54]		
Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2022-2023)[55]	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Niveau secondaire inférieur	999	2,1 %	ND
Niveau secondaire supérieur	1.573	2,9 %	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2022-2023)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
Formation accélérée à la gestion	45	4,1 %	57,8 %
Année préparatoire	54	2,3 %	53,7 %
Formation de chef d'entreprise	474	5,6 %	43,9 %
Coordination et encadrement	181	7,3 %	48,1 %
Personnes sous convention de stage	345	7,0 %	32,5 %
FOREM*/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2023)[56]	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
Gestion propre	318	1,5 %	41,8 %
• Demandeurs d'emploi	313	1,6 %	42,5 %
• Travailleurs	4	0,3 %	0,0 %
• Etudiants	1	0,5 %	0,0 %

[49] En 2024-2025, seule la dernière année du cursus est organisée. Cette formation disparaîtra donc dès la rentrée prochaine.
[50] Formation organisée par l'IPEFA Sup Seraing et dont les cours sont organisés sur le site de l'IPEFA Huy-Waremme.
[51] Depuis le RAP 2021, le bachelier en assistant de direction n'est plus organisé à l'EAFC Hesbaye Condroz.
[52] Formation organisée par l'IPEFA Sup Liège et dont les cours sont organisés sur le site de l'IPEFA Huy-Waremme.
[53] Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatiques, etc.).
[54] Les données Forem se basent sur des contrats et non sur des apprenants.
[55] L'enseignement de promotion sociale est organisé sur base modulaire, c'est-à-dire que les formations se composent de « modules » ou « unités d'enseignement ». Ces unités d'enseignement sont éventuellement capitalisables pour l'obtention d'un titre de « section » après réussite d'une épreuve intégrée. Pour identifier le nombre d'étudiants, les personnes qui s'inscrivent ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans leur parcours modulaire de formation, soit pour la première unité d'enseignement fréquentée.
[56] La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.

Gestion partenariale[57]	1.417	2,6 %	50,0 %
• Demandeurs d'emploi	1.414	2,7 %	50,0 %
• Travailleurs	3	0,0 %	SO
• Etudiants	0	0,0 %	SO
Cellule de conversion	0	0,0 %	SO
• Demandeurs d'emploi	0	0,0 %	SO
• Travailleurs	0	0,0 %	SO
CISP (Source : SPW, 2022)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
DEFI	606	6,6 %	36,5 %
EFT	136	3,8 %	20,6 %

Enseignement de Promotion Sociale - EPS

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle, de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles des titres reconnus sont délivrés (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB[58]. Il s'adresse à toute personne (travailleur, demandeur d'emploi, retraité, …) de plus de 18 ans[59] qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de Promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L'EPS est organisé de façon modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE, généralement des stages et une épreuve intégrée. L'articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l'organigramme de la section. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite. Ainsi, chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours, à la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE. Les étudiants peuvent donc adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes (personnelles, professionnelles,

[57] Les partenariats d'insertion Forem Conseil sont également pris en compte (1380 contrats de formation partenariat d'insertion Forem Conseil et 37 contrats de formation partenariat Forem Formation).
[58] Source : https://promsoc.cfwb.be/
[59] Plus de 15 ans à certaines conditions.

familiales ...) et disposer d'horaires adaptés. L'EPS permet également de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Sur le territoire de Huy-Waremme, **6 écoles d'enseignement de Promotion sociale** sont actives :

- Ecole SORALIA – Hannut ;
- Ecole SORALIA – Ans (implantation à Waremme) ;
- Ecole PluriElles – Liège (implantation à Huy) ;
- Institut libre de formation permanente (ILFoP) – Namur (Implantation à Hannut) ;
- Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Hesbaye – Condroz – Waremme (implantations à Saint-Georges, Ouffet et Anthisnes) ;
- Institut provincial d'Enseignement et de Formation pour Adultes (IPEFA) de Huy-Waremme – Huy (implantations à Waremme).

En 2022-2023, on estime que 2.572 étudiants ont suivi des formations de niveau secondaire, dans l'Enseignement de Promotion sociale (EPS) à Huy-Waremme, ce qui correspond à 2,5 % de l'ensemble des étudiants de l'Enseignement de Promotion sociale en FWB. Si on s'intéresse plutôt aux inscriptions[60]**, 6.595 inscriptions ont été comptabilisées pour le bassin de Huy-Waremme** (le bassin = 2,6 % des inscriptions de la FWB) en 2022-2023 dont 4.521 dans l'enseignement secondaire supérieur.

Par rapport à 2018-2019[61], le nombre d'étudiants a diminué de 15,9 % (-486 étudiants) tandis que le nombre d'inscriptions a baissé de 11,2 % (-835 inscriptions). La crise Covid a fortement impacté ces opérateurs.

Attention, ces statistiques ne nous permettent pas d'identifier les données relatives aux établissements de Promotion sociale dont le siège se trouve en dehors du bassin. Cela concerne les données relatives aux implantations de l'école PluriElles, SORALIA Ans et de l'ILFoP.

IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 8 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 16 sites couvrant toute la Wallonie.

Les types de formations organisés pour les adultes sont les suivants :

- **Formation de Coordination et d'encadrement (COEN) :** la formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année**

[60] Le nombre d'inscriptions s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans toutes les unités d'enseignement suivies dans l'année scolaire concernée.

[61] Données de référence du RAP 2021.

préparatoire peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaire décalé (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée **(convention de stage).**

- **Formation de Chef d'entreprise (CE) :** la formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié, à la création de son entreprise, à reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

  La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaire décalé (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

  En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans Convention de stage) des **diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **certificats de connaissances de base en gestion.**

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

A Huy-Waremme, il y a un seul Centre de formation IFAPME situé à Villers-le-Bouillet.

En 2022-2023, 754 apprenants ont suivi des formations au Centre de formation IFAPME de Huy-Waremme, ce qui correspond à 5,3 % de l'ensemble des apprenants adultes de l'IFAPME. La majorité des apprenants adultes sont des hommes (53,6 %). La proportion de femmes varie suivant le type de formation. Par rapport à 2019-2020, le nombre d'apprenants en formation adulte à l'IFAPME est en augmentation de 9,3 % (+64 apprenants). Le nombre de personnes sous convention de stage est, quant à lui, en diminution de 1,4 % (-5 personnes).

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 31 Centres de formation, qui proposent des formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier et notamment dans les métiers en pénurie. Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Attention ! La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.
En 2023, il y a eu **318 contrats de formation en gestion propre et 1.417 en gestion partenariale**[62], essentiellement des demandeurs d'emploi, dans le bassin. C'est 1,5 % des contrats de formation Forem en gestion propre et 2,6 % en gestion partenariale de l'ensemble de la Wallonie. Il s'agit essentiellement de demandeurs d'emploi (98,4 % en gestion propre et 100,0 % de demandeurs d'emploi en gestion partenariale). La proportion de femmes est de 41,8 % pour les formations en gestion propre et de 50,0 % pour les formations en gestion partenariale.

Par rapport à 2020, les contrats de formation en gestion propre ont augmenté de 34,2 % (+81 épisodes).

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche **« entreprise de formation par le travail » (EFT)**, qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la **« démarche de formation et d'insertion » (DEFI)**, qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;

[62] Les partenariats liés au Service Relation aux opérateurs du Forem sont compris dans les chiffres, il y a donc un risque de doubles comptages avec les données d'autres opérateurs.

- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Les CISP du bassin de Huy-Waremme sont au nombre de 10, dont 4 implantations :

- Alternatives Formations – Wandre [implantation à Oleye] ;
- Adeppi – Prisons de Marneffe et de Huy ;
- Cense équi'voc asbl – Lens Saint Remy ;
- COF – Amay ;
- CPAS d'Amay - Côté cour, Côté jardin – Amay ;
- Devenirs – Marchin ;
- Le Timon – Remicourt ;
- Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme – Liège [implantation à Huy] ;
- Mode d'emploi Liège-Huy-Waremme-Verviers – Liège [implantation à Huy] ;
- Work'Inn – Herstal [implantation à Waremme].

En 2022, 742 stagiaires ont fréquenté les CISP du BHW, ce qui correspond à 5,3 % des stagiaires CISP de Wallonie. On relève que si la proportion de femmes est de 36,5 % dans les CISP-DEFI, elle n'est que de 20,6 % dans les EFT. Par rapport à 2019, le nombre de stagiaires a augmenté de 8,6 % (+59 stagiaires).

Attention, le nombre d'apprenants du bassin chez ce type d'opérateur est probablement sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation de Huy-Waremme mais dont le siège principal du CISP est dans un autre bassin. Ainsi, les données relatives à Alternatives Formation (AIGS), Lire et Écrire, Mode d'emploi et Work'Inn, sont calculées sur base d'estimations[63].

Dans la suite du rapport, nous nous concentrerons sur l'analyse des données relatives aux formations professionnalisantes des CISP.

Les CFISPA

	Nombre d'apprenants		
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2023)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	50	6,1 %	54,0 %
Formation professionnalisante	68	12,5 %	45,6 %

[63] Sur base des instructions du SPW, sont pris en compte 25 % des stagiaires Horeca Work'Inn, 75 % des stagiaires Mode d'emploi, uniquement la filière « Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif » pour l'AIGS et aucun stagiaire n'est pris en compte pour Lire et écrire.

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA) s'adressent aux personnes porteuses d'un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

Le territoire comporte deux CFISPA : Le Tilleul (Waremme) et le Centre de Réadaptation au Travail (CRT) (Tinlot).

En 2023, 118 apprenants sont en formation CFISPA dans le bassin, soit 8,6 % des apprenants CFISPA de Wallonie. La proportion de femmes varie suivant le type de formation (54 % en orientation et formation de base et 45,6 % en formation professionnalisante). En comparaison avec les chiffres 2019, le nombre d'apprenants en CFISPA dans le bassin de Huy-Waremme a fortement diminué de -34,8 % (-93 apprenants).

D. Formation complémentaire

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

		Nombre d'heures/Nombre d'apprenants/Nombre de contrats*		
CTA (Source : DGEO-DREMT, 2022 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	187	0,2 %	0,2 %	33,7 %
Élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1e et 2e degré)	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Étudiants de l'enseignement supérieur	2	0,0 %	0,2 %	0,0 %
Apprenants	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Demandeurs d'emploi	8	0,3 %	0,1 %	25,0 %
Travailleurs	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Enseignants	2	16,7 %	9,5 %	100,0 %
Centres de compétences*/centres de référence[64] (Source : Le Forem, 2023)[65]	**Bassin**	**% Wallonie**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Gestion propre	237	0,9 %	SO	45,1 %
• Demandeurs d'emploi	236	1,4 %	SO	45,3 %

[64] Il s'agit ici uniquement des Centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem. Pour rappel, la fréquentation de l'offre de formation du Forem (dont les Centres de compétences) est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.
[65] Les données du Forem sont calculées sur base d'un nombre de contrats.

• Travailleurs	1	0,0 %	SO	0,0 %
• Etudiants	0	0,0 %	SO	SO
Gestion partenariale	388	4,9 %	SO	43,8 %
• Demandeurs d'emploi	379	5,0 %	SO	44,3 %
• Travailleurs	3	8,1 %	SO	0,0 %
• Etudiants	6	1,9 %	SO	33,3 %

Remarque : pour les CTA, les données et analyses présentées dans le tableau ci-dessus sont basées sur un nombre d'heures de formation et non un nombre d'apprenants[66].

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de Promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »[67]

Ils ont également pour mission de participer à la « découverte métiers » des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Le CTA Environnement de Waremme est le seul que comporte le territoire de Huy-Waremme. **En 2022,** Il a réalisé **4.218 heures de formation pour les élèves fréquentant l'enseignement obligatoire (6.780 pour 2019)**, soit 3,4 % du total des heures de formation pour ce public au niveau wallon et 2,4 % des heures dispensées pour l'ensemble de la FWB.

Pour 2022, la fréquentation annuelle du CTA de Waremme chute de -37,8 % par rapport à l'année 2019 et de – 21,9 % par rapport à l'année précédente, avec 5.403 heures de formations organisées en 2021. Ce volume d'heures de formation, en constante évolution depuis 2013, année de création du CTA Environnement, semble arriver dans une courbe descendante avec sa plus basse fréquentation en 2020 (2.985). A noter qu'en 2021, seuls 2 CTA enregistraient une diminution de la fréquentation de ce public-cible ; en 2022, les 10 CTA sont concernés.[68]

Il est à souligner également qu'aucune heure de formation destinée aux enseignants n'a été donnée à des professeurs externes à l'établissement scolaire « hébergeur » contre 48 heures pour les enseignants internes. Une explication de ce manque de fréquentation peut résider dans l'absence de programmation de

[66] Voir Rapport d'activités 20. CTA réseau des Centres de Technologies Avancées, DGEO, DREMT, 2018.

[67] Accord de coopération du 20 mars 2014 conclu entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la refondation de l'Enseignement qualifiant et à la collaboration entre les centres de technologies avancées et les centres de compétences.

[68] Rapport d'activités du réseau des Centres de Technologies Avancées (CTA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2022. Analyse de la fréquentation du réseau, DREMT, p.25.

formations à destination des enseignants durant le premier semestre de 2022 ainsi qu'à la non-organisation de certaines formations demandées par les écoles due à l'absence de formateurs dans plusieurs CTA.[69] Concernant le public des élèves, 885 heures ont bénéficié à des élèves internes ce qui signifie une baisse de -62,3 % depuis 2019 (2346 heures) et 3381 heures pour les élèves externes pour 4.434 heures en 2019 (- 23,7 %).

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les cadres et les chefs d'entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie (répartis sur plus de 50 sites de formation en Wallonie) qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Dans le bassin de Huy-Waremme, il n'y a plus aucun CDC. En effet, par rapport au RAP 2021, le siège social d'Epicuris se trouve maintenant sur le bassin de Liège. Cependant, certains CDC comme Epicuris ou Construform délocalisent certaines formations dans le bassin.

En 2023, 236 demandeurs d'emploi (dont 45,1 % de femmes) ont suivi une formation en Centre de compétences en gestion propre, ce qui correspond à 1,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi qui suivent une formation en Centre de compétences en Wallonie. En gestion partenariale, 379 demandeurs d'emploi (dont 44,3 % de femmes) ont suivi une formation en CDC, ce qui correspond à 5,0 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi wallons. Un travailleur a également suivi une formation en gestion propre et 3 travailleurs ainsi que 6 étudiants en gestion partenariale.

[69] Rapport d'activités du réseau des Centres de Technologies Avancées (CTA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2022. Analyse de la fréquentation du réseau, DREMT, p.16.

Autres ressources dans le bassin[70]

Centre de la Paix-Dieu (Source : AWAP, 2023)	
Compagnons en herbe : 3e à 6e primaire	Bassin (fréquentation)
Élèves	234
Professeurs	18
Form + 16 : 3e degré du secondaire	Bassin (fréquentation)
Élèves	186
Professeurs	20
Form + 16 – chantiers extérieurs : 3e degré du secondaire	Bassin (fréquentation)
Élèves	26
Professeurs	4
Classe d'orientation : 2e degré du secondaire	Bassin (fréquentation)
Élèves	146
Professeurs	17
Classe d'éveil : 12 à 15 ans	Bassin (fréquentation)
Élèves	193
Professeurs	22
Formations pour Bachelier	Bassin (fréquentation)
Élèves	87
Professeurs	3
Formations pour professeurs	Bassin (fréquentation)
Professeurs	13
Activités exceptionnelles (extrascolaire ou hors cadre)	Bassin (fréquentation)
Personnes	483

Il est à noter que c'est dans le Bassin de Huy-Waremme qu'est établi le Centre de la Paix-Dieu (Amay-Jehay) de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) qui vise l'apprentissage et la transmission des savoirs et de savoir-faire techniques dans le domaine du patrimoine architectural et, plus largement, du patrimoine bâti. Diverses activités de sensibilisation, de formation et d'information, y sont organisées à destination de différents publics[71].

Si le Centre de la Paix-Dieu dispense un très large éventail de formations spécialisées, théoriques et pratiques, à destination des professionnels des secteurs de la construction et du patrimoine (stages classiques, stages à destination des Communes, stages à la demande), ainsi qu'un programme spécifique pour les jeunes de plus de 16 ans inscrits dans des sections relevant des secteurs de la construction et de l'art leur permettant de se former aux techniques liées à la restauration du

[70] Ce tableau correspond à une spécificité du Bassin de Huy-Waremme.

[71] Voir 2.2.2, D. Formation complémentaire, E. Centre des Métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu », p.109.

patrimoine bâti, d'autres publics sont également visés. Ainsi, la Paix-Dieu organise aussi, en collaboration avec différentes universités, un master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, les cours étant, en partie, dispensés au sein du Centre des Métiers du patrimoine. Par ailleurs, en partenariat avec l'IFAPME, la paix-Dieu propose les formations de conseiller et d'entrepreneur en restauration et rénovation de bâtiments anciens.

Enfin, des activités de sensibilisation s'adressent aux élèves de l'enseignement secondaire des 1e et 2e degrés, enseignants et futurs enseignants (classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers), et bacheliers (formations à la pédagogie du patrimoine). D'autres activités visent également les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e primaires.

En 2023, 1.452 personnes ont fréquenté les activités de la cellule pédagogique de la Paix-Dieu, dont 872 élèves et 97 professeurs. Ces chiffres sont en recul par rapport à 2018.

3.1.2. Focus sur l'alternance

Ce rapport s'inscrit dans l'objectif de diffuser, auprès des Instances bassins EFE, une série d'indicateurs relatifs à leur zone géographique, calculés sur base de procédures réalisées dans le cadre d'une harmonisation dans le traitement et la diffusion des données provenant de la plateforme OPLA.

Les données ont été extraites fin septembre 2023. Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du 1 er janvier 2018 au 31 décembre 2022.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centres d'éducation et de formation en alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme ; aux données relatives aux CEFA wallons s'ajoutent depuis septembre 2022 les données des CEFA bruxellois (données partielles) ;
- L'IFAPME (Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et des petites et moyennes entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par flux nocturne depuis l'application de l'opérateur ;
- Le SFPME (Service formation des petites et moyennes entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par flux nocturne depuis l'application de l'opérateur.

Inscriptions des apprenants résidant dans le bassin

Inscriptions apprenants résidant dans le bassin – Année 2022

Source : OFFA, 2022

	Avec contrat	Sans contrat	Total inscriptions
Bassin de Huy-Waremme	723	57	780
Total Wallonie	12.507	685	13.192

En 2022, 780 apprenants résidant dans le bassin sont inscrits auprès d'un opérateur de formation en alternance, dont 57 sont sans contrat d'alternance. La part des apprenants résidant dans le bassin Huy-Waremme est de 5,9 % des inscriptions en Wallonie et de 8,3 % des inscrits sans contrat en Wallonie.

Nombre de contrats par opérateur

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du bassin de Huy-Waremme

Source : OFFA, 2018-2022

	2018	2019	2020	2021	2022
SFPME	0	0	0	0	0
IFAPME	351	281	195	216	174
CEFA	363	348	273	330	349
Inconnu	0	0	1	0	0
TOTAL	**714**	**629**	**469**	**546**	**523**

Le tableau ci-dessus indique l'évolution du nombre de contrats débutés chez les différents opérateurs du bassin de 2018 à 2022.

Nombre de contrats par secteur d'activité selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur (ou famille d'opérateurs).

- Listes code métiers pour l'IFAPME et le SFPME ;
- Le tableau des secteurs provenant de la circulaire de l'enseignement secondaire en alternance du 2 septembre 2019.

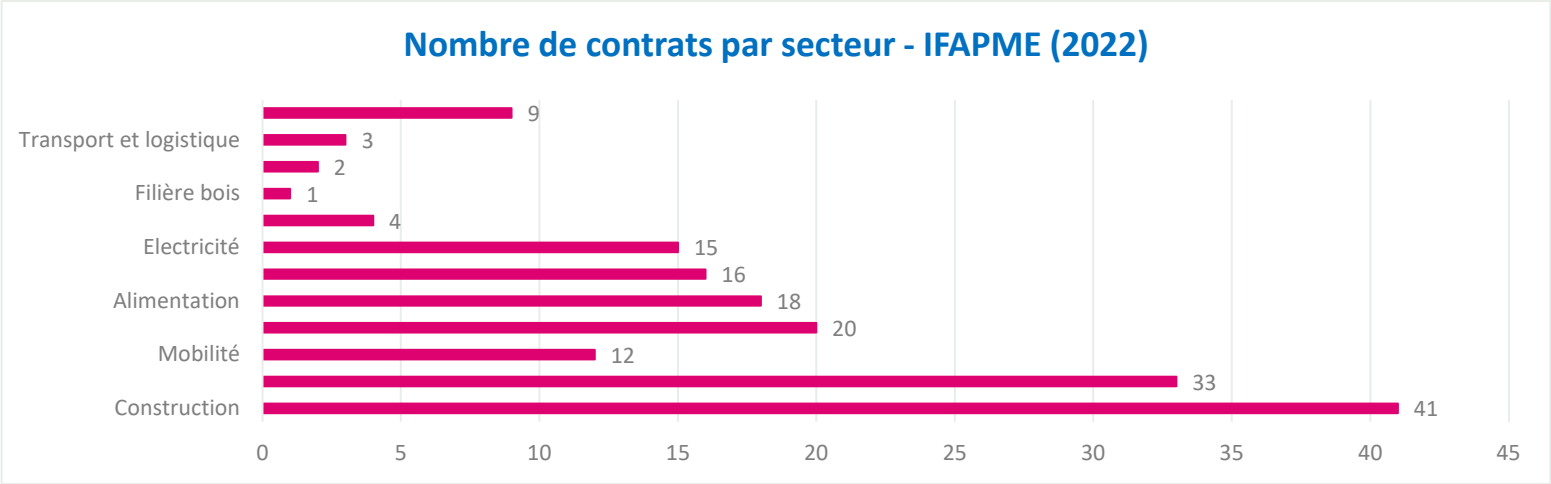

Source : OFFA, 2022

Sur les 174 contrats IFAPME en 2022, les 5 principaux secteurs sont : la Construction (23,6 %), le Commerce (19 %), les Soins aux personnes (11,5 %), l'Alimentation (10,3 %) et les Métiers du secteur vert (8,6 %).

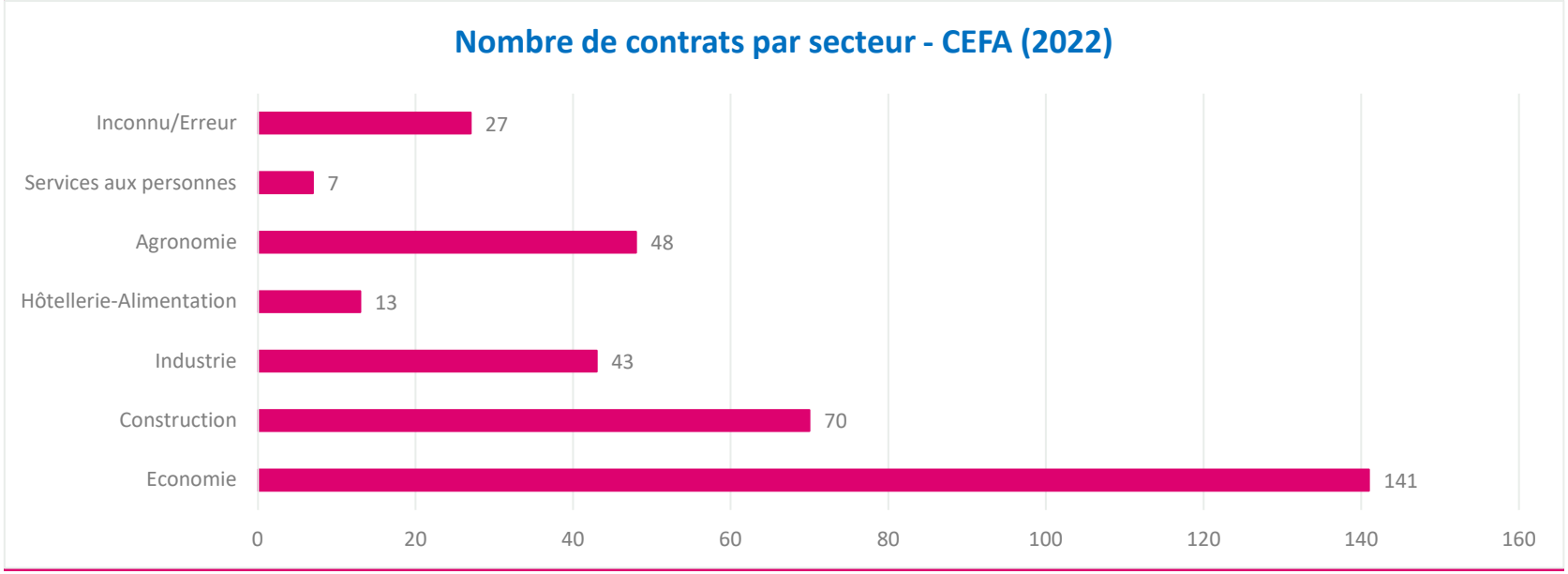

Sur les 349 contrats CEFA en 2022, les 5 principaux secteurs sont : l'Économie (40,4 %), la Construction (20,1 %), l'Agronomie (13,8 %), l'Industrie (12,3 %) et l'Hôtellerie-Alimentation (3,7 %).

Nombre d'unités d'établissement agréées

Cet indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément octroyé) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Il est important de préciser que sur l'ensemble des unités d'établissement agréées dans OPLA depuis la mise en place du dispositif du contrat d'alternance et situées au sein du Bassin EFE de Huy-Waremme, 50,0 % ont signé au minimum 1 contrat d'alternance avec un apprenant, les autres unités d'établissement n'ayant jamais eu d'apprenants en alternance (selon les données encodées au sein de la plateforme OPLA). Ce pourcentage passe à 79,0 % pour les entreprises agréées durant la période 2018-2022.

Unités d'établissement agréées par année – Bassin EFE Huy-Waremme[72]

Source : OFFA, 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre UE	222	153	158	175	174

Dans le tableau ci-dessus, nous pouvons observer qu'après une baisse notable du nombre d'agréments en 2019, celui-ci s'est stabilisé depuis 2021.

3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux de cette partie du rapport reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du bassin de Huy-Waremme et de sa fréquentation.

Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés.

Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épicène tant dans les intitulés d'options que de formations.

3.2.1. Formation initiale

Remarque générale

Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits dans le 3ème degré de l'enseignement secondaire qualifiant[73] pour l'année 2022-2023. Ceux-ci sont comptabilisés par établissement siège. Pour rappel, certains établissements sont répartis sur plusieurs implantations qui peuvent être sises dans d'autres bassins.

Le Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ)

Depuis le 1er septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant

[72] Ces données peuvent être différentes de ce qui apparait dans le RAP 2021 car elles sont le résultat des encodages effectués par les opérateurs de formation. Ces données sont volatiles car certaines données d'agrément peuvent parvenir en décalage temporel avec leur application sur le terrain.

[73] En ce qui concerne les OBG déjà transformées en CPU en 2019-20, les données de fréquentation utilisées se composeront de la 4ème, 5ème et 6ème année tant pour 2019-2020 que 2022-2023.

prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « Parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, pour faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

Il a été mis en œuvre en deux temps. A la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4e et la 6e année, et, le cas échéant, en 7e année.

Le PEQ a comme objectifs :

- l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5e et la 6e année.

Etant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4e, 5e et 6e années.

En 2024, au 3e degré de plein exercice (implantations sièges), dans l'enseignement qualifiant, les établissements sont présents dans les secteurs suivants :

- 2 écoles sont actives dans le secteur Agronomie,
- 7 écoles sont actives dans le secteur Industrie,
- 6 écoles sont actives dans le secteur Construction,
- 4 écoles sont actives dans le secteur Hôtellerie-Alimentation,
- 2 écoles sont actives dans le secteur Arts appliqués,
- 11 écoles sont actives dans le secteur Economie,
- 11 écoles sont actives dans le secteur Services aux personnes,
- 4 écoles sont actives dans le secteur Sciences appliquées.

1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3e et 4e degrés)

En 2022-2023, 1.759 élèves fréquentent le 3eme degré qualifiant de plein exercice[74] à Huy-Waremme (1.843 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à 1,8 % de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La population globale de l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice des 3e et 4e degrés au sein du bassin se réduit de 4,0 %, alors que dans le RAP 2021, il affichait une progression de +9,1 % et de +6,4 % entre le RAP 2021 et le RAP 2018.

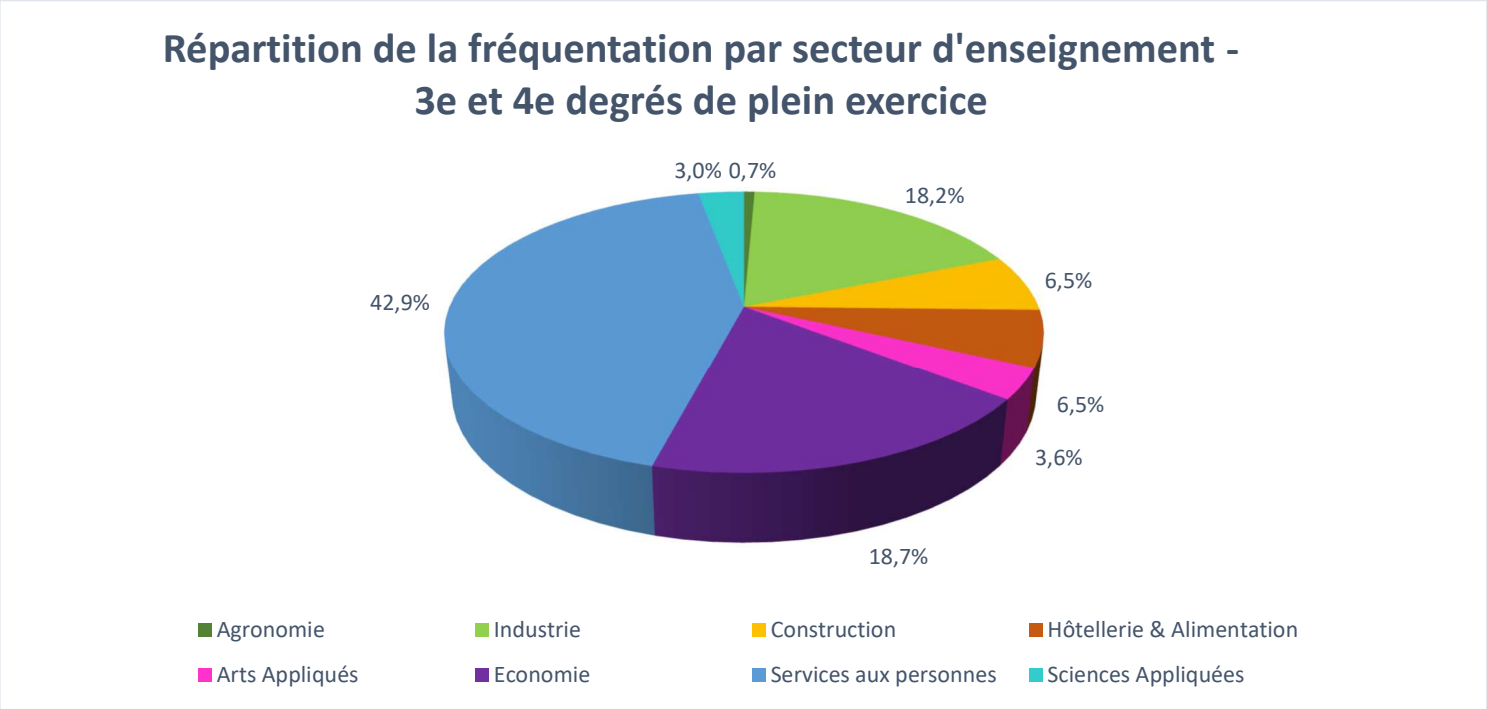

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Le secteur **Services aux personnes** reste le plus fréquenté avec 755 élèves, soit 42,9 % de la population scolarisée dans l'enseignement ordinaire qualifiant du bassin de Huy-Waremme. Suivent, par ordre décroissant, l'**Économie** (329 élèves ; 18,7 %), l'**Industrie** (320 élèves ; 18,2 %), l'**Hôtellerie-Alimentation** (114 élèves ; 6,5 %), la **Construction** (114 élèves ; 6,5 %), **les Arts appliqués** (63 élèves ; 3,6 %), les **Sciences appliquées** (52 élèves ; 3,0 %), et l'**Agronomie** (12 élèves ; 0,7 %).

Entre 2019-2020 et 2022-2023, les secteurs **Arts appliqués** et **Industrie** progressent en termes de fréquentation au niveau du bassin (respectivement +6,8 % et +9,6 %) ; le secteur Services aux personnes reflète une stabilité de fréquentation (-0,3 %, soit 2 élèves). En revanche, les 5 autres secteurs sont en perte de vitesse.

[74] Dans ces données, les chiffres du 4ème degré Soins infirmiers de l'implantation de Huy ne sont pas comptabilisés Ils seront analysés à part entière dans la section « Services aux personnes » de l'enseignement ordinaire de plein exercice.

Présenté de manière décroissante, on observe une baisse de -38,8 % pour les Sciences Appliquées (soit 33 élèves), -36,8 % pour l'Agronomie (soit 7 élèves), -19,1 % pour la Construction (soit 27 élèves), - 18,6 % pour Hôtellerie-Alimentation (soit 26 élèves) et -2,9 % pour Economie (soit 10 élèves).

Pour 2022-2023, il est à noter également que les chiffres de fréquentation sont genrés et permettent d'observer la part de représentation féminine dans chaque secteur et option. Ainsi, le secteur Services aux personnes est composé de 74,0 % de filles, suivi du secteur Arts Appliqués avec 61,9 %. Le secteur Économie offre la représentation filles/garçons la plus équilibrée avec ses 55,9 % de fréquentation féminine. En revanche, la représentation féminine reste marginale dans les secteurs suivants : Agronomie avec 8,3 %, Industrie avec 4,1 % et Construction avec 0,0 %.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
AGRONOMIE			**SO**	**12**	**8,3 %**	**-36,8 %**
Technicien en agriculture	TQ	A1101-A1407 - A1409 - A1410 - A1411 -A1416	1	12	8,3 %	-36,8 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 12 élèves fréquentent le secteur Agronomie (19 élèves en 2019-2020) – qui ne propose plus qu'une seule option en plein exercice. L'ouverture de l'OBG Ouvrier qualifié en horticulture a été programmée trois années consécutives mais sans rencontrer un nombre suffisant d'inscriptions pour aboutir. L'offre d'enseignement qualifiant ordinaire est bien plus développée en alternance, tant à Huy qu'à Waremme.

La part des élèves scolarisés dans le secteur Agronomie du bassin de Huy-Waremme correspond à 0,4 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à **0,7 % du total** des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme. Cette part est en recul au regard du RAP 2021.
Il est à noter que ce secteur est fréquenté par 8,3 % de filles, une représentation féminine qui reste minime.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
INDUSTRIE			**SO**	**320**	**3,8 %**	**9,6 %**
Assistant de maintenance PC réseaux	P	I1401	1	19	15,8 %	SO
Complément en électricité de l'automobile	7P	I0000	2	10	0,0 %	-23,1 %
Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H0000	1	3	0,0 %	-25,0 %
Dessinateur en DAO	7TQ	H1202 - H1203	1	3	0,0 %	SO
Electricien automaticien	TQ	I1302 -I1304 - I1309	4	56	3,6 %	-21,1 %
Installateur électricien*	P	F1602	1	16	0,0 %	6,7 %
Mécanicien d'entretien	P	I1310	2	16	0,0 %	23,1 %
Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	3	85	4,7 %	10,4 %
Mécanicien polyvalent automobile*	TQ	I1604	1	33	0,0 %	57,1 %
Métallier-soudeur	P	H2913	1	11	0,0 %	-45,0 %
Technicien en électronique	TQ	H2603 - H2604 - H2605 - I1305	1	21	0,0 %	-8,7 %

Technicien en informatique	TQ	I1401 - M1810	1	19	10,5 %	0,0 %
Technicien en systèmes d'usinage*	TQ	H2903	1	28	3,6 %	75,0 %

**Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.*

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023 à Huy-Waremme, 320 élèves fréquentent le secteur Industrie au plein exercice (292 élèves en 2019-2020 ; 236 élèves en 2016-2017). La part des élèves scolarisés dans le secteur Industrie du bassin de Huy-Waremme correspond à **2,1 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles** et **à 18,5 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme**. Ce taux de fréquentation permet à l'Industrie d'être le 3ème secteur rassemblant le plus grand nombre d'élèves de l'enseignement qualifiant. La fréquentation du secteur Industrie augmente de + 9,6 % dans les options organisées dans la période étudiée.

Certaines options observent un recul de leur fréquentation : Métallier-soudeur (-45,0 %), Complément en soudage sur tôles et sur tubes (-25,0 %), Complément en électricité de l'automobile (-23,1 %), Electricien automaticien (-21,1 %) et Technicien en électronique (-8,7 %). En revanche, d'autres options affichent une progression importante comme Technicien en systèmes d'usinage (75,0 %), Mécanicien polyvalent automobile (+57,1 %), Mécanicien d'entretien (+23,1 %) et Mécanicien d'entretien automobile (+10,4 %). A noter que l'option Métallier-soudeur se nomme désormais Soudeur cordon d'angles.
Depuis 2019-2020, le secteur n'accuse aucune perte d'option et en accueille même deux nouvelles : Assistant de maintenance PC réseaux et Dessinateur en DOA.
Il est à noter que ce secteur est fréquenté par 3,8 % de filles, une représentation qui reste marginale.

Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION			**SO**	**114**	**0,0 %**	**-19,1 %**
Charpentier*	7P	F1501 - F1503	2	9	0,0 %	50,0 %
Complément en Techniques spécialisées en construction - gros œuvre	7P	F0000	1	4	0,0 %	-42,9 %
Maçon*	P	F1703	1	8	0,0 %	-68,0 %
Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607 - F1608 - F1609 - H2201 - H2206	5	87	0,0 %	27,9 %
Monteur en chauffage et en sanitaire	P	F1603	1	6	0,0 %	-72,7 %

**Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.*

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 114 élèves fréquentent le secteur Construction au plein exercice (141 élèves en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Construction à Huy-Waremme correspond à 1,8 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 6,4 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme. Déjà en perte de vitesse dans le RAP précédent, le secteur continue à perdre des élèves avec -19,1 % de fréquentation depuis 2019-2020.

Pour l'année de référence 2022-2023, on constate la fermeture des options : Monteur en chauffage et en sanitaire et Technicien des Industries du bois. Les 7èmes Cuisiniste et Installateur en chauffage central et en sanitaire n'ont pas connu d'inscription.

On ne peut qu'observer la désertion de ces options et tirer la même conclusion que pour le RAP de 2021 : la baisse de fréquentation de ces options, bien que porteuses d'emploi, place celles-ci en situation compliquée quant à leur évolution future et questionne sur la pérennité de l'offre d'enseignement du secteur Construction dans sa globalité. Il faut également souligner que pour l'année 2022-2023, aucune fille n'était inscrite dans le 3ème degré Construction de l'enseignement qualifiant ordinaire.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
HÔTELLERIE & ALIMENTATION			**SO**	**114**	**34,4 %**	**-10,7 %**
Boucher-Charcutier	p	D1101 - D1103	1	6	16,7 %	0,0 %
Chef de Cuisine de collectivité	7P	D1102 - D1103	2	7	42,9 %	0,0 %
Cuisinier de collectivité	P	G1601	3	38	50,0 %	-2,6 %
Hôtelier-restaurateur	TQ	G1602 - G1703 - G1803	1	10	10,0 %	-33,3 %
Ouvrier Boulanger - Pâtissier*	P	D1102 - D1104	1	39	35,9 %	-25,0 %
Patron Boulanger - Pâtissier - Chocolatier	7P	D1102 - D1104	1	11	36,4 %	-8,3 %
Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions	7P	G1601 - G1602	1	3	33,3 %	-66,7 %

**Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.*

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 114 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation au plein exercice, (134 en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Hôtellerie-Alimentation à Huy-Waremme correspond à 2,3 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 6,5 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme.

La fréquentation des élèves dans les options du secteur Hôtellerie-Alimentation accuse une perte de -10,7 % qui reflète l'évolution de l'ensemble de celles-ci. En effet, mis à part les statu quo pour Boucher-charcutier et Chef de Cuisine de collectivité, toutes les autres options sont en perte de vitesse.
Il est à noter que ce secteur est fréquenté par 34,4 % de filles, soit une élève sur trois.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ARTS APPLIQUÉS			**SO**	**63**	**61,9 %**	**6,8 %**
Arts plastiques	TQ	E1205	2	36	80,6 %	-18,2 %
Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	1	27	37,0 %	80,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 63 élèves fréquentent le secteur Arts appliqués au plein exercice (59 en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Arts appliqués à Huy-Waremme correspond à 0,7 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 3,6 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme.

On note une progression globale de 6,8 % du nombre d'élèves fréquentant ce secteur. Cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation de fréquentation de l'option Assistant aux métiers de la publicité (15 élèves en 2019-2020).
Le secteur des Arts Appliqués est fréquenté par 61,9 % de filles, ce qui le place en 2ème position en termes de secteurs à forte représentation féminine, juste après les Services aux personnes.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ECONOMIE			**SO**	**329**	**55,9 %**	**-2,9 %**
Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101 - G1303	1	19	68,4 %	-32,1 %
Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	1	14	71,4 %	-41,7 %
Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	2	41	48,8 %	141,2 %
Technicien commercial	TQ	D1401 - D1402 - D1403	2	58	69,0 %	38,1 %
Technicien de bureau	TQ	M1602 - M1605 - M1607	3	77	66,2 %	0,0 %
Technicien en comptabilité	TQ	M1608 - M1203	5	113	41,6 %	-14,4 %
Vendeur	P	D1106 - D1107 - D1210 - D1211 - D1212 - D1213 - D1214	1	7	42,9 %	-63,2 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 329 élèves fréquentent le secteur Économie au plein exercice (339 en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Économie à Huy-Waremme correspond à 2,0 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 18,7 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme. Ce taux de fréquentation permet à l'Économie d'être le 2ème secteur rassemblant le plus grand nombre d'élèves de l'enseignement qualifiant.

La fréquentation du secteur Économie connaît une légère baisse (-2,9 %). Toutefois, il faut nuancer des situations contrastées entre OBG où certaines sont en recul marqué comme Vendeur, Agent en accueil et tourisme, Auxiliaire administratif et d'accueil alors que d'autres connaissent une explosion de fréquentation comme la 7P Gestionnaire de très petites entreprises et Technicien commercial. L'Économie est le secteur offrant la représentation fille/garçon la plus équilibrée avec 55,9 % de fréquentation féminine.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SERVICES AUX PERSONNES			**SO**	**755**	**74,0 %**	**-0,3 %**
Agent d'éducation	TQ	K1207	3	182	63,7 %	-11,2 %
Agent médico-social	7P	M1609	1	3	100,0 %	-76,9 %
Aide-familial	P	K1302 - K1304	5	50	84,0 %	-7,4 %
Aide-soignant	7P	J1501	3	19	100,0 %	-9,5 %
Animateur	TQ	K1206 - G1202 -G1203	2	153	52,3 %	9,3 %

Aspirant en nursing	TQ	K1303	2	38	97,4 %	2,7 %
Coiffeur*	P	D1202	2	62	91,9 %	3,3 %
Coiffeur Manager	7P	D1202	2	13	84,6 %	-38,1 %
Esthéticien*	TQ	D1208	1	52	98,1 %	SO
Esthéticien social	7TQ	D1208	1	4	25,0 %	SO
Puériculteur	7P	J1304 - K1303	2	36	91,7 %	44,0 %
Puériculture	P	J1304 - K1303	2	40	97,5 %	-41,2 %
Techniques sociales	TQ	SO	2	103	68,0 %	-8,8 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 755 élèves fréquentent le secteur Services aux personnes au plein exercice (757 en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Services aux personnes à Huy-Waremme correspond à 2,0 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 42,9 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme.

La fréquentation de ce secteur reste stable (-0,3 %) mais certaines options accusent une forte régression de leur fréquentation comme Agent médico-social (-76,9 %), Puériculture (-41,2 %) et Coiffeur manager (-38,1 %). L'apparition de l'option Esthéticien vient combler les pertes de fréquentation de nombreuses options.
Les Services aux personnes, avec ses 74,0 % de filles, est le secteur qui rassemble le plus de présences féminines dans l'enseignement qualifiant ordinaire de plein exercice.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Soins infirmiers - 4ème degré	P	J1506	1	89	84,3 %	-8,2 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Il existe également un 4ème degré Soins infirmiers sur le bassin de Huy-Waremme. Les chiffres de fréquentation des élèves de celui-ci sont comptabilisés dans le bassin de Liège où se situe l'établissement siège de l'implantation. Depuis 2015-2016, la fréquentation du 4ème degré du bassin décroît progressivement et de manière constante :

Evolution de la section	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Soins infirmiers-4ème degré[75]	205	136	128	108	97

[75] Somme des élèves fréquentant les 3 années du cursus "Soins infirmiers" et l'année préparatoire aux études d'infirmier ou de nursing. DGEO, Direction de l'Organisation des Etablissements d'Enseignement secondaire ordinaire, comptage au 15/01/2020, calculs IBEFE HW.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SCIENCES APPLIQUÉES			**SO**	**52**	**38,5 %**	**-38,8 %**
Technicien chimiste	TQ	H1503 - H2301	2	23	30,4 %	-4,2 %
Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	29	44,8 %	-52,5 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 52 élèves fréquentent le secteur Sciences appliquées au plein exercice (85 élèves en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans le secteur Sciences appliquées à Huy-Waremme correspond à 3,0 % des élèves de ce secteur en Fédération Wallonie-Bruxelles et à 2,3 % du total des élèves de l'enseignement qualifiant du bassin de Huy-Waremme.

Alors que la fréquentation du secteur des Sciences appliquées n'attirait que 40 élèves pour l'année 2016-2017, en 2019-2020 il affichait une belle progression avec une croissance de la fréquentation de 112,5 %. Trois ans plus tard, la tendance s'inverse à nouveau avec une importante perte de fréquentation (-38,8 %, soit 33 élèves), surtout dans l'option Technicien des industries agroalimentaires. Il faut souligner que ce secteur est composé de 38,5 % d'effectif féminin.

2. Enseignement ordinaire en alternance

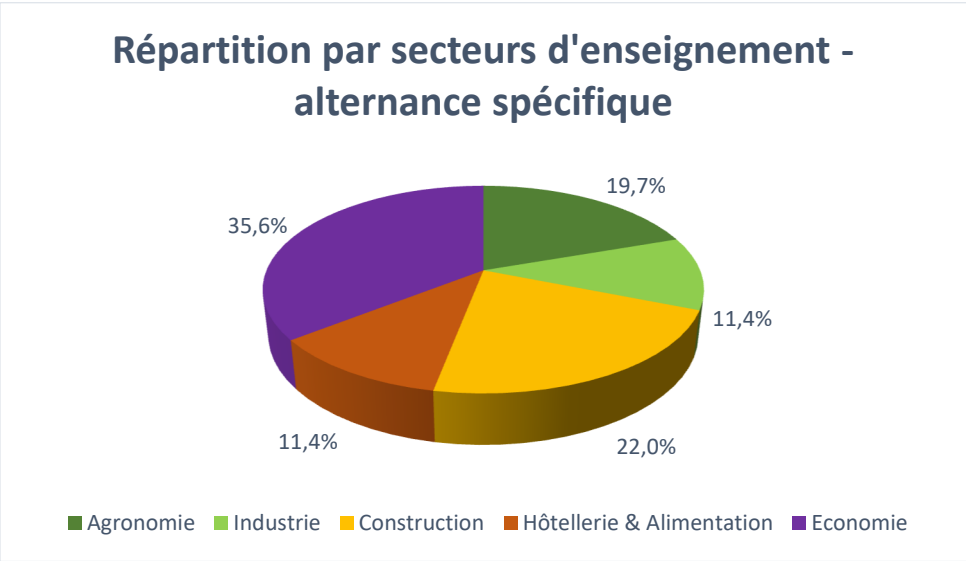

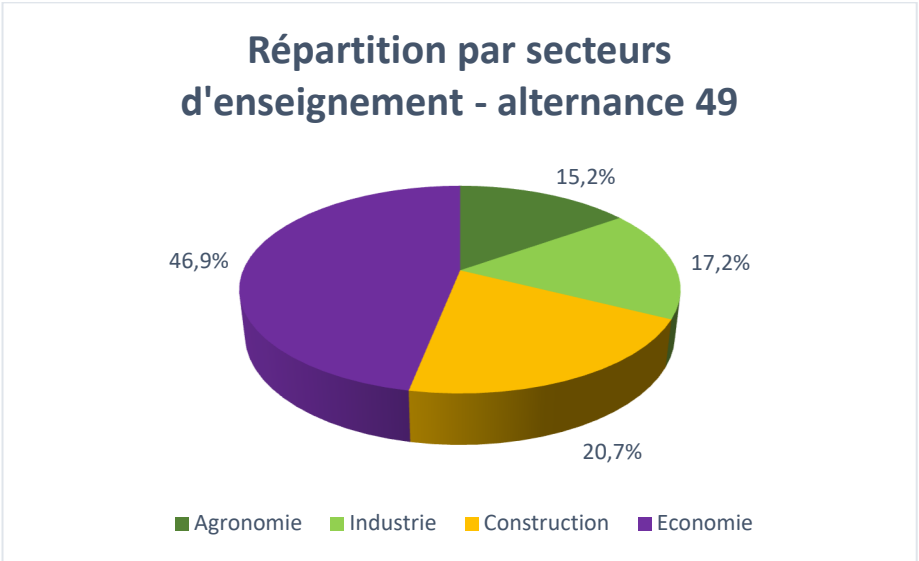

Pris dans sa globalité, la fréquentation de l'enseignement en alternance augmente de 11,2 % pour le bassin de Huy-Waremme. Pour nuancer ces chiffres, il est important de souligner que la fréquentation des 2e et 3èmes degrés de l'enseignement en alternance spécifique[76] diminue de 7,0 % (-18,3 %, en 2019-2020) alors que celle du 3ème degré de l'enseignement en alternance 49 continue de progresser de 35,5 % (+20,8 % en 2019-2020).
La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 4,2 % des élèves scolarisés en alternance en Fédération Wallonie-Bruxelles. A noter que la part des filles inscrites en alternance 49 est plus faible qu'en alternance spécifique, soit 29,0 % et 32,6 %.

En 2022-2023, 145 élèves fréquentent le 3ème degré de l'enseignement en alternance 49 à Huy-Waremme (106 élèves en 2019-2020). La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 4,3 % des élèves scolarisés en alternance 49 en Fédération Wallonie-Bruxelles et représente 52,3 % de l'enseignement ordinaire en alternance du bassin.

Le secteur Économie est le plus fréquenté (68 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, la Construction (30), l'Industrie (25) et l'Agronomie (22). Pour la période étudiée, il n'y a plus d'offre d'enseignement ordinaire en alternance 49 pour le secteur Hôtellerie-Alimentation.
Sur le territoire, la fréquentation des secteurs suivants est en hausse : la Construction (+275 %), l'Agronomie (+100,0 %) ; l'Industrie (+4,2 %) et l'Économie (+6,3 %).

En 2022-2023, 132 élèves fréquentent les 2e et 3e degrés de l'enseignement en alternance spécifique à Huy-Waremme (142 élèves en 2019-2020). L'alternance spécifique baisse de -7,0 % par rapport au RAP précédent. La part des élèves scolarisés dans ce type d'enseignement correspond à 4,1 % des élèves scolarisés en alternance spécifique en Fédération Wallonie-Bruxelles et représente 47,7 % de l'enseignement ordinaire en alternance du bassin.

Le secteur Économie est le plus fréquenté (47 élèves) ; suivent, en ordre décroissant, la Construction (29), l'Agronomie (26), l'Industrie (15) et l'Hôtellerie-Alimentation (15).

Sur le territoire, la fréquentation des secteurs suivants est en hausse : l'Agronomie (+44,4 %) et l'Économie (+11,9 %). En revanche, les secteurs suivants sont en régression : l'Industrie (-44,4 %), l'Hôtellerie-alimentation (-40 %) et la Construction (-3,3 %).

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
AGRONOMIE				**48**	**31,3 %**	**65,5 %**
Eleveur	P	A1407 - A1409 - A1410 - A1411	1	8	12,5 %	166,7 %
Groom lad	P	A1501	1	6	83,3 %	200,0 %
Jardinier d'entretien*	P	A1203	2	10	0,0 %	0,0 %
Jardinier d'aménagement*	P	A1203	1	1	0,0 %	-50,0 %
Palefrenier	P	A1403	1	1	100,0 %	-66,7 %
TOTAL Alt.45			SO	26	26,9 %	44,4 %

[76] Nouvelle dénomination de l'enseignement qualifiant en alternance article 45.

Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	11	72,7 %	57,1 %
Ouvrier qualifié en agriculture	P	A1101 - A1407 - A1409 - A1410 - A1411- A1416	1	11	0,0 %	175,0 %
TOTAL Alt.49			SO	22	36,4 %	100,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 48 élèves fréquentent le secteur Agronomie en alternance (29 en 2019-2020). Cette fréquentation correspond à 19,7 % des élèves en Alternance spécifique et 15,2 % en Alternance 49 pour le bassin de Huy-Waremme. Au niveau de la totalité des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représente 7,5 % des jeunes scolarisés en Alternance spécifique et 6,9 % pour l'Alternance 49. On peut observer une forte progression de la fréquentation de ce secteur (+65,5 %). Il est à noter que l'alternance (spécifique et 49) rassemble 80 % des élèves du secteur Agronomie, tous types d'enseignement ordinaire confondus. Il faut également souligner qu'un élève sur trois est de sexe féminin (31,3 %).

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
INDUSTRIE				**40**	**7,5 %**	**-21,6 %**
Aide-électricien	P	F1602	2	2	0,0 %	SO
Aide-mécanicien garagiste	P	I1604	2	7	14,3 %	-56,3 %
Matelot	P	N3102 - N3103	1	4	0,0 %	-50,0 %
Monteur de pneus-aligneur	P	I1604	1	2	0,0 %	-33,3 %
TOTAL Alt.45				15	6,7 %	-44,4 %
Batelier	P	N3103	1	6	16,7 %	0,0 %
Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	1	9	11,1 %	350,0 %
Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	7	0,0 %	-12,5 %
Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302 - I1304	1	3	0,0 %	-62,5 %
TOTAL Alt.49			SO	25	8,0 %	4,2 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 40 élèves fréquentent le secteur Industrie en alternance (51 en 2019-2020). Cette fréquentation correspond à 11,4 % des élèves en Alternance spécifique et 17,2 % en Alternance 49 pour le bassin de Huy-Waremme. Au niveau de la totalité des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représente 3,9 % des jeunes scolarisés en Alternance spécifique et 3,2 % pour l'Alternance 49.
La fréquentation dans le secteur Industrie a reculé de 21,6 %. Alors que l'option Mécanicien d'entretien automobile connaît une belle progression de fréquentation (+350 %) durant la période étudiée. Dans le RAP précédent, seule la première année de la CPU était organisée pour cette OBG. En 2022-2023, le degré est complet. Toutes les autres options accusent un net recul de fréquentation. Il est à souligner que la part des filles dans ce secteur est minime (8,0 %).

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION				**59**	**0,0 %**	**55,3 %**
Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	1	8	0,0 %	700,0 %
Monteur-placeur d'éléments menuisés	P	F1607 - H2201	1	6	0,0 %	200,0 %
Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	P	I1203	2	7	0,0 %	-68,2 %
Ouvrier plafonneur	P	F1601 - F1604	1	8	0,0 %	60,0 %
TOTAL Alt.45				29	0,0 %	-3,3 %
Maçon*	P	F1703	1	19	0,0 %	137,5 %
Menuisier d'intérieur et d'extérieur	P	F1607 - F1608 - F1609 - H2206 - H2201	1	8	0,0 %	SO
Monteur en chauffage et sanitaire	P	F1603	1	3	0,0 %	SO
TOTAL Alt.49			SO	30	0,0 %	275,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 59 élèves fréquentent le secteur Construction en alternance (30 en 2019-2020). Cette fréquentation correspond à 22,0 % des élèves en Alternance spécifique et 20,7 % en Alternance 49 pour le bassin de Huy-Waremme. Au niveau de la totalité des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représente 3,1 % des jeunes scolarisés en Alternance spécifique et 3,8 % pour l'Alternance 49.

Contrairement au secteur Construction de plein exercice, celui de l'alternance connaît une hausse importante de sa fréquentation (55,3 %). Certaines options bénéficient d'une très forte progression à l'instar d'Auxiliaire du bâtiment (+700 %), Monteur-placeur d'éléments menuisés (+200 %) et Maçon (+137,5 %). Seule l'option Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement subit une forte baisse (-68,2 %). Toutefois, il convient de relativiser ces pourcentages qui sont calculés sur des groupes dont le nombre d'élèves est peu élevé.

Comme pour le plein exercice, le secteur Construction en alternance ne compte aucune fille parmi ses rangs.

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
HÔTELLERIE & ALIMENTATION				**15**	**73,3 %**	**-40,0 %**
Commis de cuisine	P	G1602 - G1605	2	13	69,2 %	-38,1 %
Garçon / serveuse de restaurant	P	G1605 - G1801	1	2	100,0 %	-50,0 %
TOTAL Alt.45			SO	15	73,3 %	-40,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 15 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-Alimentation en alternance (23 en 2019-2020). Cette fréquentation correspond à 11,4 % des élèves en Alternance spécifique pour le bassin de Huy-Waremme ; l'Alternance 49 n'est plus développée pour ce secteur sur le territoire (Restaurateur n'avait déjà plus de fréquentation en 2019-2020). Dans ce secteur, la fréquentation a diminué de 40 % de 2019-2020 à 2022-2023.

Au niveau de la totalité des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représente 5,5 % des jeunes scolarisés en Alternance spécifique. Depuis le dernier rapport, la fréquentation a baissé de 40,0 %. Il est à noter que ce secteur en alternance est majoritairement fréquenté par un public féminin (73,3 %).

Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ECONOMIE				**124**	**45,2 %**	**17,0 %**
Auxiliaire de magasin	P	D1505 - D1507	3	47	51,1 %	11,9 %
Magasinier	P	N1101 - N1103 - N1105 - N1303 - H1403	1	9	0,0 %	SO
TOTAL Alt.45			SO	56	42,9 %	33,3 %
Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	3	30	30,0 %	50,0 %
Vendeur	P	D1106 - D1107 - D1210 - D1211 - D1212 - D1213 - D1214	3	38	60,5 %	-13,6 %
TOTAL Alt.49			SO	68	47,1 %	6,3 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, 124 élèves fréquentent le secteur Economie en alternance (106 en 2019-2020). Cette fréquentation correspond à 35,6 % des élèves en Alternance spécifique pour le bassin de Huy-Waremme et à 46,9 % en Alternance 49 ; ces résultats placent ce secteur en première position dans les taux de fréquentation.

Au niveau de la totalité des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cela représente 3,9 % des jeunes scolarisés en Alternance spécifique et 4,2 % en Alternance 49. Depuis le dernier rapport, la fréquentation a augmenté de 17,0 %. L'Économie est le secteur offrant la représentation filles/garçons la plus équilibrée avec 45,2 % de filles.

3. IFAPME/SFPME Apprentissage[77]

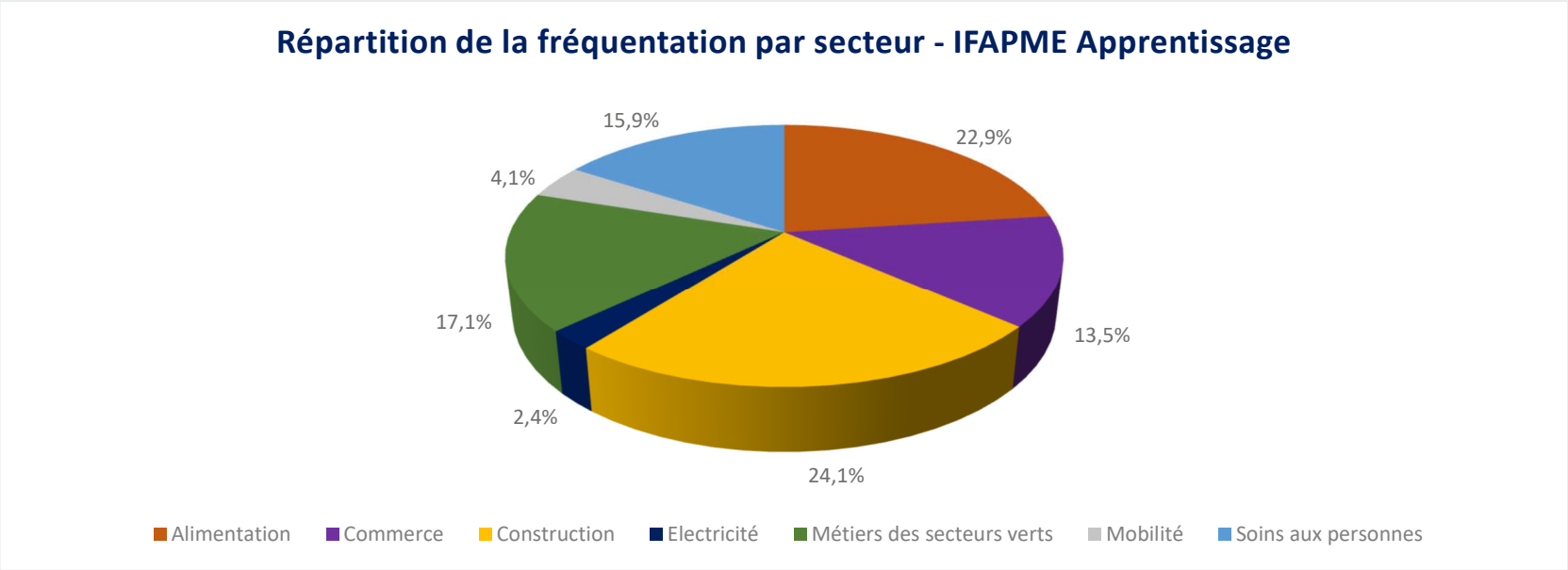

Source : IFAPME, 2022-2023

En 2022-2023, 170 apprenants fréquentent l'apprentissage au Centre IFAPME de Huy-Waremme (260 Apprenants en 2019-2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : la Construction (24,1 %), l'Alimentation (22,9 %), les Métiers des secteurs verts (17,1 %), les Soins aux personnes (15,9 %), le Commerce (13,5 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation a fortement diminué (-34,6 %). En apprentissage, nous avons essentiellement un public masculin (70 %).

[77] Les formations IFAPME sont reprises et ventilées sur base des chiffres reçus par l'administration IFAPME. Cependant, après consultation de l'opérateur en local, certaines différences apparaissent et sont alors reprises dans les commentaires ou en notes de bas de page.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences[78]	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ALIMENTATION			**39**	**20,5 %**	**-38,1 %**
Boucher – Charcutier	D1101	1	15	6,7 %	-51,6 %
Boulanger – Pâtissier	D1102	1	7	0,0 %	-56,3 %
Ouvrier boulanger-pâtissier[79]	D1102	1	7	28,6 %	SO
Restaurateur	G1601	1	10	50,0 %	-37,5 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, 39 apprenants fréquentent le secteur Alimentation en Apprentissage à l'IFAPME dont près de 40 % dans le métier de Boucher-Charcutier.
Seuls 20,5 % des apprenants de ce secteur sont des femmes.
Des difficultés à recruter les candidats à la formation sont à constater pour toutes les formations du secteur Alimentation. Par rapport à 2019-2020, ce secteur est en diminution de 38,1 %. Si on analyse les évolutions métier par métier : le métier de Restaurateur voit ses effectifs diminuer de 37,5 %, Boucher connait une diminution de 51,6 % et Boulanger-Pâtissier de 56,3 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
COMMERCE			**23**	**73,9 %**	**-62,9 %**
Commerçant - Détaillant	D1106	1	19	68,4 %	-63,5 %
Commerçant - Détaillant	D1210	1	1	100,0 %	SO
Commerçant - Détaillant	D1214, D1212, D1211	1	3	100,0 %	0,0 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Le secteur du Commerce compte 23 apprenants en 2022-2023 exclusivement dans la formation de Commerçant-Détaillant dont près de ¾ sont des femmes (73,9 %).
On constate que la formation est reprise sous différentes dénominations, cela dépend du secteur dans lequel l'apprenant effectue son contrat d'apprentissage mais les cours théoriques sont communs.
Le secteur du commerce connait une forte diminution depuis 2019-2020 (-62,9 %).

[78] Le nombre d'occurrences est le nombre de centres qui proposent la formation dans le Bassin. Étant donné qu'il n'y a qu'un seul centre de formation IFAPME sur le bassin de Huy-Waremme, le nombre d'occurrences sera donc toujours égal à 1 dans tous les tableaux relatifs à l'IFAPME, que ce soit en formation initiale ou en formation adulte.
[79] Malgré l'apparition de la formation Ouvrier boulanger-pâtissier dans les chiffres de l'administration, cette formation n'est pas organisée en apprentissage dans le bassin de Huy-Waremme.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION			**41**	**0,0 %**	**-28,1 %**
Constructeur - Réparateur de voirie	F1702	1	18	0,0 %	-21,7 %
Maçon	F1703	1	21	0,0 %	-38,2 %
Rejointoyeur - Ravaleur de façades	F1611	1	1	0,0 %	SO
Tailleur de pierre - Marbrier[80]	F1612	1	1	0,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

41 apprenants suivent des formations dans le secteur Construction. Ce secteur reste très masculin étant donné qu'aucune femme n'est en formation apprentissage en 2022-2023. Les apprenants sont principalement répartis entre les formations de Constructeur-Réparateur de voiries et Maçon-Bétonneur.
Ce secteur voit ses effectifs diminuer de 28,1 % entre 2019-2020 et 2022-2023.

En 2023-2024, il y a eu des tentatives d'ouverture des formations de Monteur en sanitaire et chauffage et de Couvreur. Cependant, un manque de candidats est pointé par l'opérateur et celles-ci ne sont plus proposées en 2024-2025.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ÉLECTRICITÉ			**4**	**0,0 %**	**SO**
Installateur électricien résidentiel	F1602	1	4	0,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, 4 apprenants sont inscrits dans le secteur Électricité pour la formation Installateur électricien résidentiel. Ceux-ci sont tous des hommes. En 2019-2020, il n'y avait aucune formation pour ce secteur. Depuis 2023-2024, cette formation n'est plus organisée dans le bassin de Huy-Waremme.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MÉTIERS DES SECTEURS VERTS			**29**	**0,0 %**	**-17,1 %**
Entrepreneur de jardins	A1203	1	29	0,0 %	-17,1 %

[80] Les jeunes qui suivent ces 2 formations (Rejointoyeur-ravaleur de façade et Tailleur de pierre – Marbrier) ne suivent que les cours généraux (mathématiques, …) sur le bassin de Huy-Waremme car cette offre n'existe pas. Si aucun centre du réseau ne propose les cours professionnels MAIS que l'offre reste inscrite au catalogue IFAPME, le jeune peut alors suivre son cursus professionnel uniquement en entreprise selon des conditions dont âge min. = 18 ans.

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, les Métiers du secteur vert comptent 29 apprenants en apprentissage IFAPME. On peut faire la même constatation que pour les secteurs Construction et Électricité concernant le genre des apprenants car il n'y a aucune femme dans ce secteur. Seule la formation d'Entrepreneurs de jardins est organisée sur le territoire. Si on regarde l'évolution par rapport à 2019-2020, on constate une diminution de 17,1 % des effectifs.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MOBILITÉ			**7**	**0,0 %**	**-41,7 %**
Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts	I1607	1	7	0,0 %	0,0 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, le secteur Mobilité est fréquenté par 7 personnes. Une seule formation est organisée dans le bassin : Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts. Par rapport à 2019-2020, la formation de Mécanicien polyvalent automobile n'est plus organisée. En effet, la disparition de cette option avait été signalée dans le RAP 2021 à cause de l'impossibilité de trouver des lieux de stage pour cette formation.
Le nombre d'apprenants pour cette formation est stable par rapport à 2019-2020 avec le même nombre d'apprenants. L'évolution de ce secteur est quant à elle en diminution de 41,7 % en raison de la suppression du Mécanicien polyvalent en automobile.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SOINS AUX PERSONNES			**27**	**96,3 %**	**-6,9 %**
Coiffeur	D1202	1	27	96,3 %	-6,9 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Enfin, **27 personnes suivent la formation de coiffeur dans le secteur des Soins aux personnes**, en 2022-2023, dont 96,3 % sont des femmes.
Le nombre d'apprenants dans cette formation a diminué de 6,9 % depuis 2019-2020.

4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3e degré)

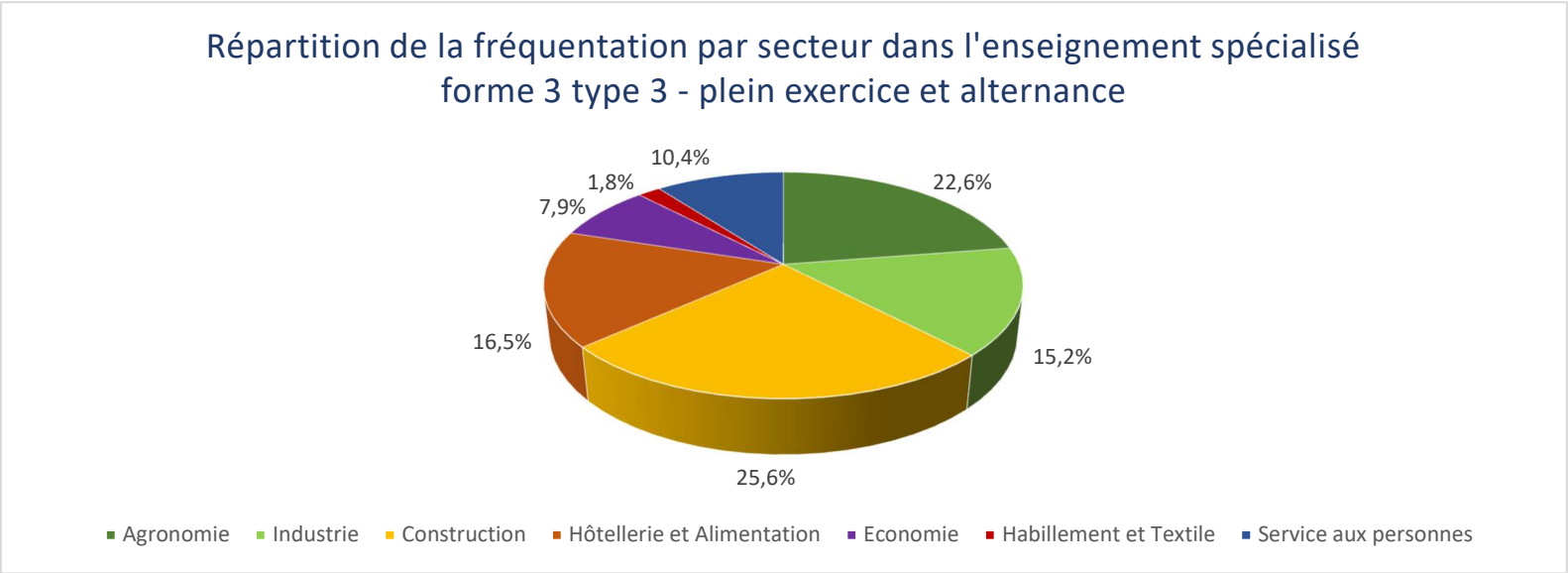

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Dans cette partie, nous dissocions l'enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice de celui en alternance en article 47. **En 2022-2023, à Huy-Waremme, 174 élèves fréquentent l'enseignement spécialisé de forme 3 en phase 3 dans le territoire (147 élèves en 2016-2017)** ce qui correspond à une augmentation de fréquentation de +11,6 %. Au plein exercice, 164 élèves sont comptabilisés. L'alternance art. 47 de forme 3 phase 3 concerne 10 élèves en 2022-2023.

Par ordre décroissant, la fréquentation des secteurs d'enseignement spécialisé, hors alternance, se présente comme suit : Habillement et textile (+200 %), Industrie (+78,6 %), Construction (+27,3 %), Agronomie (+5,7 %), Economie (+12,5 %), Services aux personnes (-8,3 %) et Hôtellerie-alimentation (-15,6 %).

La répartition garçons/filles dans les formations est « stéréotypée ». Ainsi, les secteurs Industrie et Construction ne comptent qu'une seule fille. A l'inverse, la part féminine est majoritaire dans les secteurs Habillement et textile et Services aux personnes.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
AGRONOMIE			**37**	**29,7 %**	**5,7 %**
Jardinier d'entretien	A1203	2	22	22,7 %	69,2 %
Jardinier d'aménagement	A1203	2	2	0,0 %	SO
Ouvrier exploitation horticole	A1414	1	4	25,0 %	300,0 %
Ouvrier jardinier	A1203 - A1414	1	0	0,0 %	-100,0 %
Palefrenier	A1403	2	9	55,6 %	-40,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 37 élèves fréquentent le secteur Agronomie (35 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une hausse de fréquentation de +5,7 %. Quasi un élève sur trois de ce secteur est une fille, forte présence dans la section palefrenier.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
INDUSTRIE			**25**	**0,0 %**	**78,6 %**
Aide Mécanicien garage	I1604 - I1607	1	8	0,0 %	700,0 %
Ferronnier	B1601 - H2911	1	9	0,0 %	200,0 %
Peintre en carrosserie	H3401 - H3404 - I1608	2	1	0,0 %	-66,7 %
Préparateur travaux en carrosserie	H3401 - H3404 - I1606	1	3	0,0 %	-40,0 %
Tôlier en carrosserie	I1606	2	4	0,0 %	100,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 25 élèves fréquentent le secteur Industrie (14 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une hausse de fréquentation de +78,6 %. Malgré ce pic de fréquentation, aucune fille n'est comptabilisée dans ses rangs.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION			**42**	**2,4 %**	**27,3 %**
Aide électricien	F1602 - H2601 - H2602	1	7	0,0 %	16,7 %
Maçon	F1703	3	20	0,0 %	81,8 %
Monteur en chauffage	F1603	1	6	0,0 %	20,0 %
Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607 - H2201	2	5	20,0 %	-16,7 %
Paveur	F1702	2	4	0,0 %	33,3 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 42 élèves fréquentent le secteur Construction (33 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une hausse de fréquentation de +27,3 %. Le secteur compte seulement une fille. Contrairement à la Construction en enseignement ordinaire de plein exercice, le secteur de la Construction dans l'enseignement spécialisé de plein exercice connait une hausse importante de fréquentation. L'option la plus impactée est celle de Maçon (+81,8 %) passant de 11 élèves en 2019-2020 à 20 en 2022-2023.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
HÔTELLERIE ET ALIMENTATION			**27**	**74,1 %**	**-15,6 %**
Commis de cuisine de collectivité	G1605 - G1602	1	9	66,7 %	80,0 %
Commis de cuisine	G1605 - G1602	3	18	77,8 %	-25,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 27 élèves fréquentent le secteur Hôtellerie-alimentation (32 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une baisse de fréquentation de -15,6 %. Cette chute de fréquentation est similaire à celle que subit l'enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance. Le secteur est majoritairement féminin (74,1 %).

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ECONOMIE			**13**	**61,5 %**	**-27,8 %**
Assistant de réception - téléphoniste	M1601	1	1	0,0 %	-50,0 %
Auxiliaire de magasin	D1505 - D1507 - N1105	1	4	100,0 %	-33,3 %
Encodeur de données	M1606	1	8	50,0 %	-11,1 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 13 élèves fréquentent le secteur Économie (18 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une baisse de fréquentation de -27,8 %. Il est important de souligner que ce secteur compte 61,5 % de filles.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
HABILLEMENT ET TEXTILE			**3**	**100,0 %**	**50,00 %**
Repasseur-Finisseur	D1205 – H2410	1	1	100,0 %	SO
Ouvrier retoucheur	D1207	1	2	100,0 %	0,00 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 3 élèves fréquentent le secteur Habillement et textile (2 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une augmentation de fréquentation de +50,0 %, soit 1 élève de plus depuis 2022-2023, et une option supplémentaire dans ce secteur (Repasseur-Finisseur). Il est important de souligner que ce secteur compte 100,0 % de filles.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SERVICE AUX PERSONNES			**17**	**94,1 %**	**41,7 %**
Aide logistique en collectivité	J1301 - K1302 - K2204	3	11	100,0 %	-8,3 %
Technicien de surface - Nettoyeur	K2204	1	6	83,3 %	SO

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

En 2022-2023, à Huy-Waremme, 17 élèves fréquentent le secteur Services aux personnes (12 élèves en 2019-2020), ce qui correspond à une augmentation de fréquentation de 41,7 %, soit 1 élève de plus depuis 2022-2023, et une option supplémentaire dans ce secteur (Technicien de surface-Nettoyeur). Il est important de souligner que ce secteur est majoritairement féminin.

5. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3e degré)

L'alternance Art.47 représente à peine 5,7 % de la fréquentation forme 3 phase 3 en 2022-2023, soit 10 élèves sur 174. En 2019-2020, 13 élèves fréquentaient l'enseignement spécialisé en alternance. Aucune fille n'est inscrite dans l'enseignement qualifiant spécialisé en alternance.

Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
AGRONOMIE			**0**	**0,0 %**	**-100,0 %**
Ouvrier jardinier	A1203 - A1414	0	0	0,0 %	0,00 %
INDUSTRIE			**6**	**0,0 %**	**50,0 %**
Aide Mécanicien garage	I1604 - I1607	1	2	0,0 %	SO
Peintre en carrosserie	H3401 - H3404 - I1608	1	2	0,0 %	0,0 %
Tôlier en carrosserie	I1606	1	2	0,0 %	SO
CONSTRUCTION			**2**	**0,0 %**	**-66,7 %**
Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607 - H2201	0	0	0,0 %	-100,0 %
Maçon	F1703	1	2	0,0 %	-50,0 %
Monteur en chauffage	F1603	0	0	0,0 %	-100,0 %
HÔTELLERIE ET ALIMENTATION			**2**	**0,0 %**	**SO**
Commis de cuisine	G1605 - G1602	1	2	0,0 %	0,0 %

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Il faut souligner que la fréquentation des options en alternance est très fluctuante. En 2019-2020, 6 options de l'enseignement spécialisé étaient fréquentées en alternance. Parmi celles-ci, Ouvrier jardinier, Monteur en chauffage et Monteur-placeur d'éléments menuisés. Celles-ci n'ont plus de fréquentation en 2022-2023. Pour l'année précitée, 2 options s'ajoutent à la fréquentation en alternance : Peintre en carrosserie et Aide-mécanicien garage.

3.2.2. Formation pour adultes

1. **Enseignement de Promotion Sociale**

Remarques :

- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les UE de la section. Il s'agit donc d'une estimation du nombre d'inscriptions.
- Les inscriptions aux épreuves intégrées sont reprises sur 2 années car dans la plupart des sections, celles-ci ne sont organisées qu'une année sur deux. Cela permet d'avoir une meilleure visibilité du nombre de personnes inscrites dans la section.
- Seules les formations reprises en section sont référencées dans les tableaux ci-dessous.

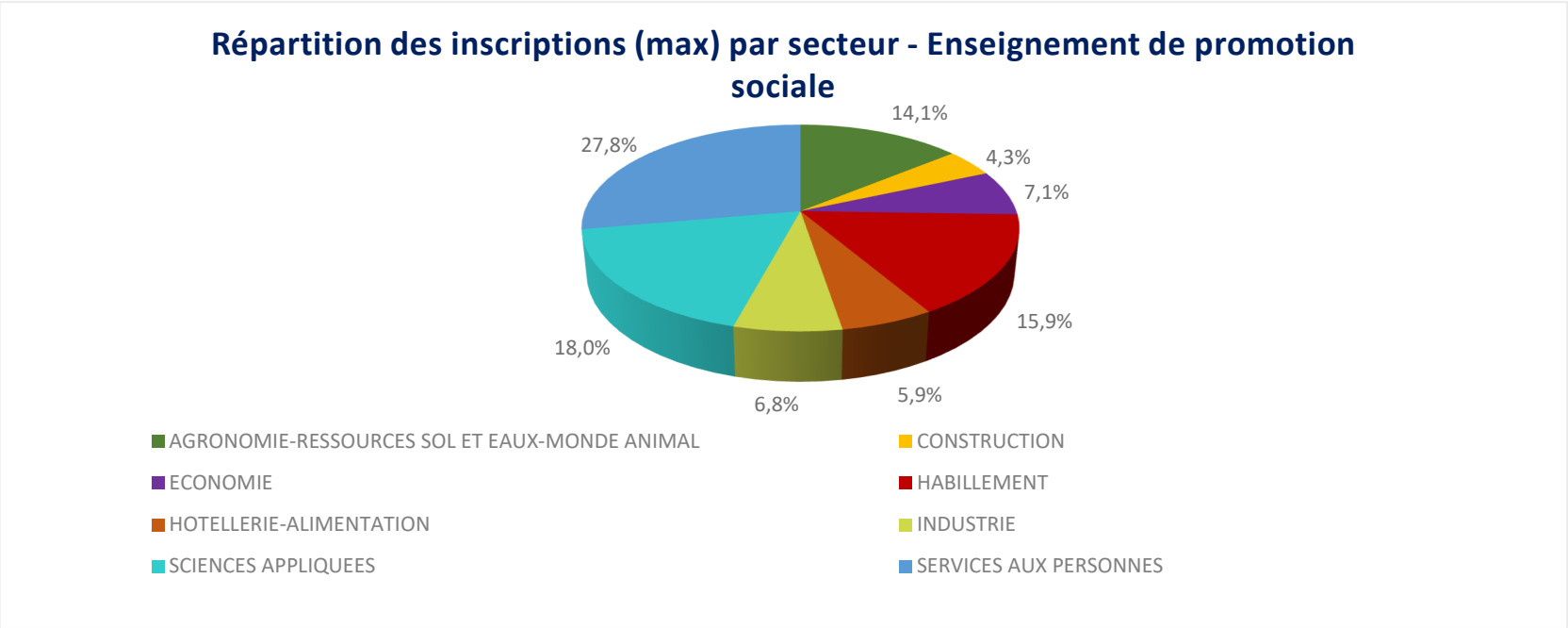

En 2022-2023, les inscriptions estimées en formation métier pour le bassin de Huy-Waremme sont de 439 (510 en 2018-2019). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : les Services aux personnes (27,8 %), les Sciences appliquées (18,0 %), l'Habillement (15,9 %) et l'Agronomie (14,1 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation dans les formations « métiers » a diminué (-13,9 %). Ainsi, un secteur qui comptait 2 sections a disparu de l'offre du bassin[81]. En promotion sociale, 51,9 % du public sont des femmes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées[82]		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
AGRONOMIE-RESSOURCES SOL ET EAUX-MONDE ANIMAL			**62**	**10**	**15**	**27,4 %**	**31,9 %**
Guide Nature	ND	1	29	2	9	41,4 %	190,0 %
Horticulture maraichère et décorative	ND	1	33	8	6	15,2 %	-10,8 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

En 2022-2023, on peut estimer à 62 inscriptions dans l'Enseignement de Promotion sociale pour le secteur de l'Agronomie dans le BHW. 33 inscriptions se rapportent à la section « Horticulture maraichère et décorative » qui est essentiellement masculine avec seulement 15,2 % de femmes. Cette formation est en diminution de 10,8 % par rapport à 2018-2019. L'autre section du secteur est celle de Guide Nature dans laquelle on retrouve 41,4 % de femmes. Cette section connait une forte augmentation par rapport à 2018-2019 (+190,0 %). Si nous regardons les épreuves intégrées sur 2 années, 25 épreuves intégrées ont été organisées dont 11 pour Guide Nature et 14 pour Horticulture maraichère et décorative.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
CONSTRUCTION			**19**	**7**	**13**	**5,3 %**	**-20,8 %**
Maçon	ND	1	19	7	13	5,3 %	137,5 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

[81] Depuis 2018-2019, il n'y a plus d'offre à Huy-Waremme dans le secteur Arts appliqués qui proposait 2 sections : Fleuriste et Technicien en photographie. Ces formations apparaissent toujours dans les unités de formation.
[82] Pour certaines sections, les épreuves intégrées sont organisées une année sur deux, les 2 dernières années sont donc reprises pour les inscriptions aux épreuves intégrées.

En 2022-2023, on compte environ 19 inscriptions, dont seulement 5,3 % de femmes, **dans le secteur Construction à Huy-Waremme** pour l'unique section de Maçon. Cette formation voit ses inscriptions augmenter de 137,5 % par rapport à 2018-2019[83]. Sur les années 2021-2022 et 2022-2023, il y a eu 20 inscriptions à l'épreuve intégrée.
Par rapport à 2018-2019, la formation d'Ebéniste a disparu.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
ECONOMIE			**31**	**26**	**19**	**58,1 %**	**-73,7 %**
Technicien en informatique	ND	1	17	10	9	29,4 %	-32,0 %
Secrétariat médical	ND	1	14	16	10	92,9 %	-12,5 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

En 2022-2023, environ 31 inscriptions sont comptabilisées dans le secteur Économie (hors cours généraux) dans l'Enseignement de Promotion sociale. Celles-ci se répartissent entre 2 sections différentes : le Technicien en informatique et le Secrétariat médical. Par rapport à 2018-2019, les inscriptions ont reculé de 73,7 % dans ce secteur et 5 sections ont disparu de l'offre du bassin : Informatique – opérateur de saisie (encodeur), Technicien de bureau, Technicien en bureautique, Technicien en image numérique et Technicien en transport et logistique. C'est un secteur fréquenté par une majorité de femmes (58,1 %).

La section Technicien en informatique compte environ 17 inscriptions dont 29,4 % de femmes. Elle est en diminution par rapport à 2018-2021 (-32,0 %) et sur les années 2021-2022 et 2022-2023, il y a eu 19 inscriptions aux épreuves intégrées. La section Secrétariat médical est également en baisse avec -12,5 % par rapport à 2018-2019. Cette section est essentiellement fréquentée par des femmes (92,9 %) et il y a eu 26 inscriptions aux épreuves intégrées au cours des 2 années de référence.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
HABILLEMENT			**18**	**0**	**18**	**100,0 %**	**-62,5 %**
Bonneterie artisanale - tricot main	ND	1	18	0	18	100,0 %	80,0 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

[83] En 2018-2019, cette section était reprise sous la dénomination Ouvrier maçon.

En 2022-2023, on compte environ 18 inscriptions dans le secteur Habillement à Huy-Waremme pour la section Bonneterie artisanale – tricot main. Il y a 18 inscriptions en épreuve intégrée dans cette formation. Ce secteur est fréquenté exclusivement par des femmes.

Par rapport à 2018-2019, le secteur voit le nombre de ses inscriptions diminuer de 62,5 % et la section Opérateur en habillement n'apparait plus en 2022-2023. En revanche, les inscriptions dans la formation en bonneterie artisanale augmentent de 80,0 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
HOTELLERIE-ALIMENTATION			**26**	**0**	**4**	**69,2 %**	**-59,4 %**
Boulanger-Pâtissier	ND	1	15	0	2	66,7 %	-6,3 %
Commis de cuisine	ND	1	11	0	2	54,5 %	57,1 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Hôtellerie-Alimentation enregistre environ 26 inscrits en 2022-2023 répartis sur 2 formations. La section Boulanger-Pâtissier fréquentée par 66,7 % de femmes est en légère diminution (-6,3 %) depuis 2018-2019. Elle compte seulement 2 inscriptions en épreuves intégrées au cours des 2 années de référence. La section Commis de cuisine est fréquentée par 54,5 % de femmes et a augmenté de 57,1 % par rapport à 2018-2019. Il y a également 2 inscriptions en épreuve intégrée pour cette section.

Par rapport à 2018-2019, les inscriptions dans le secteur sont également en fort recul (-59,4 %). Nous constatons que les sections de Chocolatier-confiseur, de Restaurateur et de Sommelier ont disparu. Il est à noter que les inscriptions dans la section Commis de cuisine augmentent fortement (+57,1 %).

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
INDUSTRIE			**30**	**10**	**9**	**0,0 %**	**7,1 %**
Conducteur de poids lourd	ND	1	8	5	4	0,0 %	ND
Métallier industriel	ND	1	22	5	5	0,0 %	22,2 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

En 2022-2023, il y a eu environ 30 inscriptions dans le secteur Industrie, dans 2 sections. Ce secteur est fréquenté uniquement par des hommes. Sur les 2 années de référence, il y a eu 9 inscriptions en épreuve intégrée pour la section Conducteur de poids lourd et 10 inscriptions pour celle de Métallier industriel.

Par rapport à 2018-2019, le secteur est en progression de 7,1 % et pour la formation de Métallier industriel de 22,2 %. Cependant, on voit disparaitre la section Opérateur en système d'usinage tandis que la section Conducteur de poids lourd apparait.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
SCIENCES APPLIQUEES			**79**	**39**	**30**	**67,1 %**	**-3,7 %**
Assistant pharmaceutico-technique	ND	1	16	0	0	75,0 %	-27,3 %
Auxiliaire de l'enfance	ND	2	17	26	17	100,0 %	-29,2 %
Éducateur	ND	1	46	13	13	52,2 %	27,8 %

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Sciences Appliquées compte environ 79 inscriptions en 2022-2023. À noter toutefois que sont reprises sous Sciences appliquées les sections Auxiliaire de l'enfance et Éducateur. Ce secteur compte 67,1 % de femmes, la section Auxiliaire de l'enfance étant exclusivement féminine. Les sections Assistant pharmaceutico-technique et Auxiliaire de l'enfance connaissent un recul des inscriptions (de 27,3 % et 29,2 %) par rapport à 2018-2019 tandis que la section Éducateur voit ses inscriptions augmenter de 27,8 %.
Sur les 2 années de référence, il y a eu 43 inscriptions à des épreuves intégrées pour la section Auxiliaire de l'enfance, 26 inscriptions pour la section Éducateur et aucune pour l'assistant pharmaceutico-technique.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
				2021-2022	2022-2023		
SERVICES AUX PERSONNES			**122**	**55**	**54**	**84,4 %**	**23,2 %**
Aide familial	ND	2	19	18	17	73,7 %	11,8 %
Aide-soignant	ND	3	22	37	37	81,8 %	-31,3 %
Aide-soignant : Actu en vue de ex nouv act inf del (AR2702019)	ND	3	81	0	0	87,7 %	SO

Source : Administration Générale de l'Enseignement – Direction de l'Enseignement de Promotion Sociale, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

Le secteur Services aux personnes compte en 2022-2023 environ 122 inscriptions dont une majorité de femmes (84,4 %). Il s'agit du secteur le plus important pour la Promotion sociale de notre territoire. Par rapport à 2018-2019, les sections Aide-ménager, Ambulancier en transport médico-sanitaire et Langues des signes

disparaissent. Une nouvelle section apparaît, il s'agit d'une actualisation pour les aides-soignants qui a pour but de leur permettre de développer les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la réalisation des nouveaux actes infirmiers délégués. Cette formation compte environ 81 inscriptions. Au cours de cette période, les inscriptions dans la formation d'aide familial sont en augmentation (+11,8 %) et il y a eu 35 inscriptions en épreuve intégrée en 2 ans. La formation d'aide-soignant est quant à elle en baisse (-31,3 %) et 74 inscriptions aux épreuves intégrées ont été comptabilisées.

Etant donné le système de comptabilisation des apprenants en enseignement de Promotion sociale, d'autres formations à des métiers qui n'apparaissaient pas dans les statistiques de section sont également dispensées dans le bassin. Le tableau ci-dessous reprend ces formations :

Intitulé de la formation[84]	Inscriptions (Max)
Accueil extra-scolaire	26
Apiculture : spécialisation élevage de reines	11
Brevet cariste	41
Créer son entreprise (connaissance de gestion)	27
Ébénisterie	19
Entretien de voiries	13
Filière horticole	30
Fleuriste	29
Habillement	27
Infographie	12
Informatique	28
Mécanicien polyvalent automobile	38
Montage et placement de meubles de cuisine et salle de bain	12
Œnologie	19
Ouvrier menuisier	20
Permis C et D	101
Permis G « Tracteurs agricoles »	46
Photographie	13
Pratique de bucheronnage	32
Restaurateur de véhicules ancêtres : travaux de peinture	34
Sensibilisation au télépilotage d'un aéronef/drône	12
Technicien de surface en milieu hospitalier	11
Technique d'entretien de bâtiments	11
Terrassier poseur d'égout	15

[84] Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

Source : DGENORS, 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HW

La formation de **Matelot en navigation fluviale,** qui est une occurrence unique en FWB, n'a pas été organisée durant l'année 2022-2023, vu le changement de législation du secteur en janvier 2023. Cependant, celle-ci existe toujours en 2024-2025.

Comme mentionné dans les données de cadrage, à côté des formations professionnalisantes, l'Enseignement de Promotion sociale organise également toute une série de formations « non métier ». Dans le tableau ci-dessous[85], un aperçu des sections reprises dans le secteur Cours généraux :

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées		% Femmes
				2021-2022	2022-2023	
COURS GÉNÉRAUX			**111**	**48**	**34**	**64,0 %**
CESS - Humanités générales	ND	1	62	4	7	54,8 %
Compl form gen av appr langue etr en vue obt cert corr cess	ND	1	45	0	23	75,6 %
Compl formation generale en vue obtent certif corresp cess	ND	1	4	44	4	75,0 %

Dans le secteur des cours généraux, on compte environ 111 inscriptions. Il s'agit de la formation CESS – Humanités générales ou des compléments en vue de l'obtention du CESS. En dehors de ces formations générales, toute une série d'UE « non métier » sont également organisées. Parmi les formations organisées, on peut citer un panel de formations générales (français, mathématiques, sciences, CEB,…), des formations d'épanouissement personnel en cuisine (découverte cuisine du monde, cuisine responsable, …), etc.

Le tableau ci-dessous fait un focus sur les formations en langues disponibles dans le bassin de Huy-Waremme.

Intitulé de la formation[86]	Inscriptions (Max)
Alphabétisation – niveau 1	55
Alphabétisation – niveau 2	71
Alphabétisation – niveau 3	15
Alphabétisation – niveau 4	7
Anglais – niveau élémentaire	51
Anglais – niveau intermédiaire	29
Espagnol – niveau élémentaire	38

[85] Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.
[86] Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

Espagnol – niveau intermédiaire	24
Italien – niveau élémentaire	36
Italien – Niveau intermédiaire	18
Langue des signes	19
Néerlandais – niveau élémentaire	15
Néerlandais – niveau intermédiaire	11
Néerlandais – niveau avancé	0

6. IFAPME/SFPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise[87]

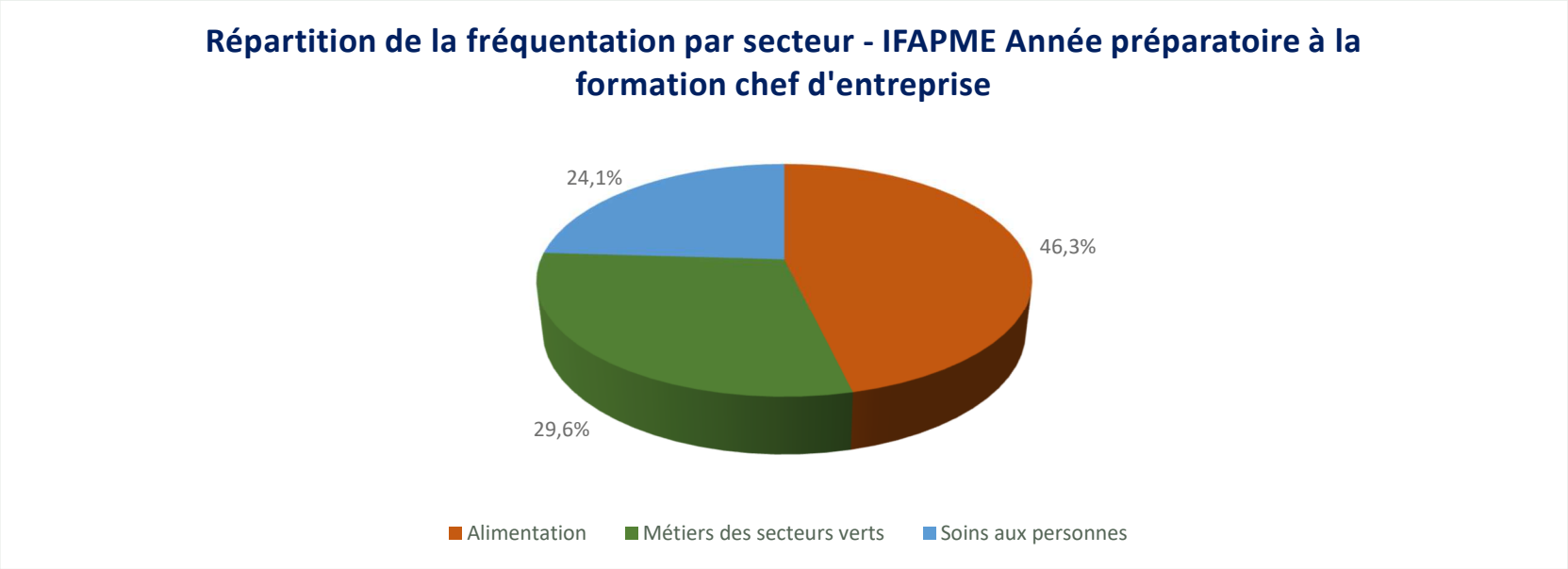

En 2022-2023, 54 apprenants fréquentent l'année préparatoire à la formation chef d'entreprise (85 Apprenants en 2019-2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre : l'Alimentation (46,3 %), les Métiers des secteurs verts (29,6 %) et les Soins aux personnes (24,1 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation pour l'année préparatoire à la formation chef d'entreprise a diminué (-36,5 %). L'année préparatoire à la formation chef d'entreprise est fréquentée par 53,7 % de femmes.

[87] Les formations IFAPME sont reprises et ventilées sur base des chiffres reçus par l'administration IFAPME. Cependant, après consultation de l'opérateur au niveau local, certaines différences apparaissent et sont alors reprises dans les commentaires ou en notes de bas de page.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ALIMENTATION			**25**	**80,0 %**	**-55,4 %**
Cuisinier travaillant seul	G1602	1	1	100,0 %	-50,0 %
Garçon-serveuse de restaurant[88]	G1803	1	3	33,3 %	-57,1 %
Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	21	85,7 %	-25,0 %
MÉTIERS DES SECTEURS VERTS			**16**	**0,0 %**	**-27,3 %**
Entrepreneur de jardins	A1203	1	16	0,0 %	-27,3 %
SOINS AUX PERSONNES			13	69,2 %	85,7 %
Coiffeur	D1202	1	13	69,2 %	85,7 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

En 2022-2023, il y a eu 25 inscriptions dont 80,0 % de femmes **dans le secteur Alimentation pour l'année préparatoire aux formations Chef d'entreprise,** principalement dans la formation Ouvrier boulanger-pâtissier. Par rapport à 2019-2020, il n'y a pas d'inscrit dans la formation de Boucher-Charcutier en année préparatoire et le secteur Alimentation connait une diminution de 55,4 %.

Le secteur Métiers du secteur vert compte 16 inscriptions dans la formation Entrepreneur de jardins dont aucune femme et est également en diminution (-27,3 %) par rapport à 2019-2020.

Enfin, dans **le secteur Soins aux personnes, on dénombre 13 inscriptions** pour la formation de Coiffeur dont 62,9 % de femmes. Celle-ci connait une augmentation de 85,7 % par rapport à 2019-2020.

[88] Les formations de Cuisinier travaillant seul et de Garçon-serveuse de restaurant sont normalement reprises sous l'intitulé Restaurateur et ne peuvent être scindées qu'à la demande de l'apprenant à l'issue de l'année 1.

7. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise[89]

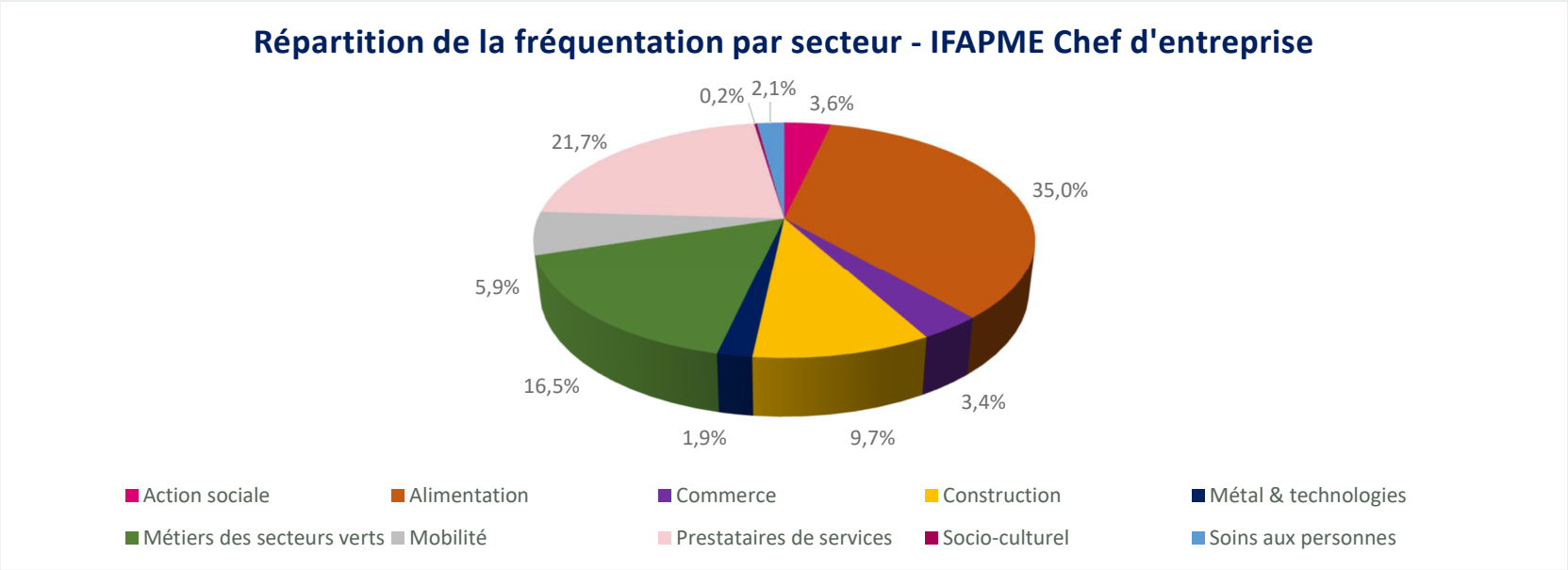

En 2022-2023, 474 apprenants fréquentent la formation chef d'entreprise (360 Apprenants en 2019-2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre : l'Alimentation (35,0 %), les Prestataires de services (21,7 %), les Métiers des secteurs verts (16,5 %) et la Construction (9,7 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation des formations chef d'entreprise a fortement augmenté (+31,6 %). En formation chef d'entreprise, 56,1 % du public sont des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ACTION SOCIALE			**17**	**100,0 %**	**21,4 %**
Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	17	100,0 %	325,0 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

[89] Les formations IFAPME sont reprises et ventilées sur base des chiffres reçus par l'administration IFAPME. Cependant, après consultation de l'opérateur au niveau local, certaines différences apparaissent et sont alors reprises dans les commentaires ou en notes de bas de page.

En 2022-2023, 17 personnes fréquentent la formation chef d'entreprise à l'IFAPME dans le secteur Action Sociale et ce, dans la section unique : Accueillant d'enfants autonome. Cette section est exclusivement féminine. Si l'on compare à l'année 2019-2020, la formation de Directeur de maisons d'enfants n'est plus organisée. En effet, comme signalé dans le RAP 2021, la formation a disparu à la suite de la réforme MILAC[90]. Le secteur connait tout de même une augmentation de 21,4 % par rapport à 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ALIMENTATION			**166**	**33,1 %**	**24,8 %**
Boucher charcutier artisan	D1101	1	7	14,3 %	SO
Boucher de grande distribution	D1101	1	1	100,0 %	SO
Boulanger - Pâtissier artisan	D1102	1	18	61,1 %	-60,0 %[91]
Confiseur - Chocolatier	D1104	1	2	100,0 %	-91,3 %
Confiseur - Chocolatier Artisan	D1104	1	2	50,0 %	SO
Distillateur	ND	1	11	0,0 %	SO
Fromager affineur	A1412	1	17	41,2 %	-19,0 %
Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	4	25,0 %	-73,3 %
Herboriste[92]	K1103	1	10	100,0 %	SO
Micro-brasseur	A1413	1	57	7,0 %	-8,1 %
Pâtissier[93]	D1104	1	4	50,0 %	SO
Producteur de fromage artisan[94]	A1412	1	15	46,7 %	SO
Restaurateur	G1402	1	2	50,0 %	SO
Restaurateur - Traiteur organisateur de banquets et de réceptions[95]	G1402 - G1602 - E1107	1	5	40,0 %	-76,2 %
Viti-viniculteur[96]	A1405 - A1413	1	11	27,3 %	-42,1 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

[90] Réforme des Milieux d'Accueil de la petite enfance qui est entrée en vigueur le 1e janvier 2020.
[91] En comparaison à la formation de Boulanger-Pâtissier organisée en 2019-2020.
[92] Au centre IFAPME du BHW, cette formation est reprise dans le secteur Commerce.
[93] Cette formation n'existe pas en soi, elle est intégrée à Boulanger-Pâtissier.
[94] Il s'agit d'une déclinaison possible à l'issue de la 1ère année de fromager affineur.
[95] Cette formation fait partie de la formation Restaurateur. Le module Traiteur-Banquet correspond à l'année terminale de la formation Restaurateur.
[96] Au centre IFAPME du BHW, cette formation est reprise dans le secteur Métiers et secteurs verts.

Le secteur Alimentation compte, quant à lui, **166 inscriptions**. Ce secteur compte 33,1 % de femmes. Il s'agit du secteur le plus important pour la formation Chef d'entreprise à Huy-Waremme. Le répartition hommes-femmes est très variable d'une formation à l'autre. Ainsi, les formations de Boucher de grande distribution, de Boulanger-Pâtissier artisan, de Confiseur-Chocolatier et d'Herboriste sont majoritairement fréquentées par des femmes. Tandis que les formations de Boucher-charcutier artisan, gestionnaire de Tea-Room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie, de Fromager affineur, de Micro-brasseur et de Viti-viniculteur sont principalement fréquentées par des hommes.

Suite à la réorganisation de certaines sections à l'IFAPME et à la suite de modifications au SFMQ, certaines formations ont changé notamment de dénomination depuis le RAP 2021, les évolutions sont donc difficilement quantifiables. Si on compare la formation de Boucher-Charcutier-Traiteur organisée en 2019-2020 aux 2 formations relatives à la boucherie, on voit les fréquentations diminuer de 52,6 %. La formation de Confiseur-Chocolatier connait une forte diminution (- 91,3 % ; -82,6 % si on tient compte de la formation de Confiseur-Chocolatier artisan dans la comparaison). La formation de Fromager affineur diminue de 19 %, cependant si l'on englobe la formation de Producteur de fromage artisan à celle de Fromager-artisan pour l'évolution, la fréquentation pour ce métier augmente alors de 52,4 %. Enfin, si l'on regroupe les 2 formations de Restaurateur, la diminution est légèrement plus faible (- 66,7 %).

Depuis 2023-2024, la formation Gestionnaire de Tea-Room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie s'intitule Gestionnaire de petite restauration.

La formation de Fromager n'a pas pu ouvrir en 2024 faute de candidats.

Par rapport à 2019-2020, la fréquentation du secteur Alimentation a augmenté de 24,8 % avec des évolutions très variables d'une formation à l'autre. Ainsi, en 2022-2023, les deux formations de Glacier et de Réceptionniste – Directeur d'hébergement – Directeur d'hôtel n'apparaissent plus. Il faut cependant noter que la formation Glacier est reprise en COEN. À l'inverse, les formations de Distillateur et d'Herboriste sont de nouvelles formations. La formation d'Herboriste devrait cependant apparaître dans le secteur Commerce et non Alimentation.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
COMMERCE			**16**	**68,8 %**	**6,7 %**
Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	7	85,7 %	-46,7 %
Gestionnaire d'un point de vente	D1214	1	1	100,0 %	
Entrepreneur e-commerce	M1707	1	8	50,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Le secteur du Commerce compte, en 2022-2023, 16 personnes inscrites réparties sur les formations de Gestionnaire d'un point de vente et d'Entrepreneur e-commerce. Par rapport à 2019-2020, le secteur connait une augmentation de 6,7 % alors que la formation de Gestionnaire d'un point de vente est en diminution de 46,7 %. On constate que cette formation est reprise sous différents codes ROME V3, ce dernier dépend du secteur dans lequel l'apprenant effectue son alternance.

La formation d'Entrepreneur E-commerce est une nouveauté par rapport à 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION			**46**	**97,8 %**	**35,3 %**
Décorateur d'intérieur	F1102	1	46	97,8 %	35,3 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

46 personnes ont fréquenté le secteur de la construction en 2022-2023 avec comme unique formation Décorateur d'intérieur. Cette section est essentiellement fréquentée par des femmes (97,8 %). Par rapport à 2019-2022, le nombre d'inscriptions augmente de 35,3 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MÉTAL & TECHNOLOGIES			**9**	**44,4 %**	**SO**
Graphic Designer	E1205	1	9	44,4 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Dans le secteur Métal & Technologies, 9 personnes ont suivi la formation de Graphic Designer dont 44,4 % de femmes en 2022-2023. Il s'agit d'une nouveauté par rapport à 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MÉTIERS DES SECTEURS VERTS			**78**	**20,5 %**	**9,9 %**
Entrepreneur de jardins	A1203	1	28	0,0 %	3,7 %
Grimpeur-Elagueur	A1201	1	30	6,7 %	11,1 %
Maraîcher bio	A1414	1	20	70,0 %	17,6 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

78 personnes ont fréquenté le secteur Métiers du secteur vert en 2022-2023. Le secteur a connu une augmentation de 9,9 % depuis 2019-2020. Ce secteur est fréquenté essentiellement par des hommes (79,5 %), surtout pour les sections Entrepreneur de jardins et Grimpeur-Elagueur. La section Maraîcher bio est, quant à elle, fréquentée par 70,0 % de femmes.

À partir de 2024-2025, la formation de Mécanicien de matériel de parcs, jardins et espaces verts est également organisée dans le bassin. Enfin, la formation de Maraîcher bio n'a pas pu ouvrir en 2024-2025 faute de candidats.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MOBILITÉ			**28**	**39,3 %**	**SO**
Moniteur d'école de conduite	K2110	1	28	39,3 %	S0

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Dans le secteur Mobilité, 28 personnes ont suivi la formation de Gestionnaire d'école de conduite en 2022-2023. Cette section est fréquentée majoritairement par des hommes (60,7 %). Il s'agit d'une nouveauté par rapport à 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
PRESTATAIRES DE SERVICES			**103**	**37,9 %**	**49,3 %**
Agent commercial	D1402	1	10	20,0 %	SO
Agent immobilier	C1504	1	93	39,8 %	38,8 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Le secteur Prestataires de services compte 103 personnes inscrites dans 2 formations : Agent commercial et Agent immobilier. Par rapport à 2019-2020, la formation d'Agent commercial est réorganisée alors qu'elle avait disparu en 2019-2020. En revanche, la formation d'Employé administratif a, quant à elle, disparu. La section Agent immobilier est fréquentée par environ 40 % de femmes alors qu'Agent commercial compte 20 % de femmes. Ce secteur connait une croissance de 49,3 % par rapport à 2019-2020.

Certaines formations organisées dans le bassin n'apparaissent pas dans les chiffres, c'est le cas de Comptable.

À partir de 2024-2025, les formations de Candidat courtier en assurances et de Conseiller en relations publiques sont également disponibles.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SOCIO-CULTUREL			**1**	**100,0 %**	**SO**
Guide Nature	G1201	1	1	100,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Pour **le secteur Socio-culturel, une seule formation apparaît avec une seule personne**. Il s'agit de Guide Nature. Cette formation est cependant une nouveauté 2024-2025 et ne devrait pas apparaître dans les chiffres 2022-2023.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SOINS AUX PERSONNES			**10**	**90,0 %**	**-58,3 %**
Coiffeur	D1202	1	5	100,0 %	-28,6 %
Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	5	80,0 %	66,7 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Enfin, **pour le secteur des Soins aux personnes, il y avait 10 personnes** qui suivaient une des 2 sections organisées. Par rapport à 2019-2020, la section Ambulancier n'est plus organisée en chef d'entreprise mais en coordination et encadrement. Le secteur est essentiellement fréquenté par des femmes (90,0 %) et connait une diminution de fréquentation de 58,3 % par rapport à 2019-2020.

2. FAPME/SFPME – Encadrement et Coordination

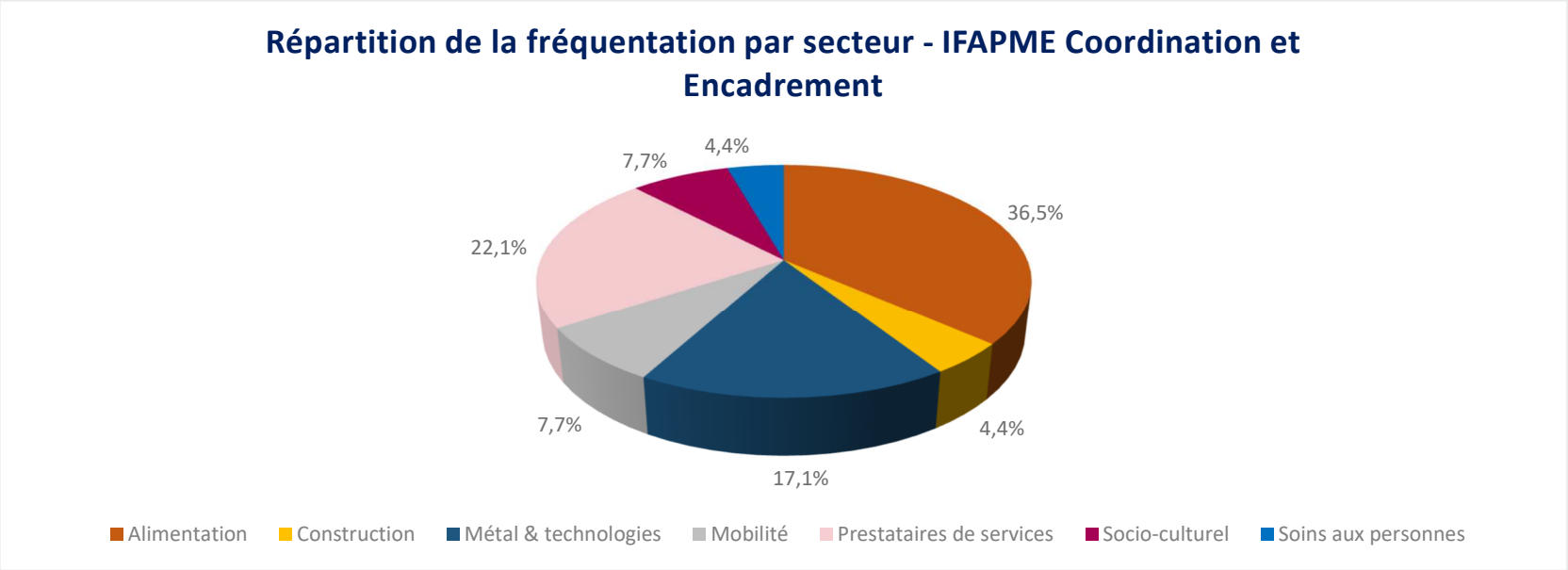

En 2022-2023, 181 apprenants fréquentent les formations Coordination et Encadrement (31 Apprenants en 2019-2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre : l'Alimentation (36,5 %), les Prestataires de services (22,1 %) et Métal & Technologies (17,1 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation des formations Coordination et Encadrement a très fortement augmenté (+483,9 %). Par rapport à 2019-2020, l'offre est beaucoup plus diversifiée dans le bassin car il n'y avait que 2 formations organisées en 2019-2020. En revanche, le secteur de l'Action sociale, pour lequel la formation d'Accueillant d'enfants autonome était organisée en 2019-2020, n'apparait plus en 2022-2023.

Dans les formations Coordination et Encadrement, 51,9 % du public sont des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
ALIMENTATION			**66**	**36,4 %**	**SO**
Barman	G1801	1	10	30,0 %	SO
Boucher charcutier artisan	D1101	1	2	0,0 %	SO
Boucher de grande distribution	D1101	1	11	9,1 %	SO
Boucher spécialisé	D1101	1	8	12,5 %	SO
Boulanger	D1102	1	11	63,6 %	SO
Confiseur – Chocolatier	D1104	1	5	80,0 %	SO
Cuisinier travaillant seul	G1602	1	5	20,0 %	SO
Glacier	D1104	1	12	50,0 %	SO
Pâtissier	D1104	1	1	100,0 %	SO
Premier chef de rang	G1803	1	1	0,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Le secteur Alimentation n'était, quant à lui, pas représenté dans le RAP précédent et **dénombre, en 2022-2023, 66 inscriptions réparties sur 10 formations**. La part des femmes dans ce secteur est de 36,4 % avec de fortes disparités en fonction de la formation. Il s'agit du secteur le plus important pour ce type de formation.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
CONSTRUCTION			**8**	**0,0 %**	**SO**
Gestionnaire de chantier du patrimoine	F1202	1	8	0,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Dans le secteur Construction, qui n'apparaissait pas non plus en 2019-2020, **la formation Gestionnaire de chantier du patrimoine est organisée et compte 8 inscriptions**, exclusivement des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MÉTAL & TECHNOLOGIES			**31**	**51,6 %**	**SO**
Community manager	E1101	1	18	88,9 %	SO
Administrateur en infrastructure IT	M1802	1	13	0,0 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Le secteur Métal & Technologies est fréquenté par 31 personnes dont environ la moitié de femmes. Les femmes sont uniquement présentes dans la formation de Community manager où elles représentent 88,9 % de la fréquentation. La formation d'Administrateur en infrastructure IT est, quant à elle, exclusivement masculine. Ce secteur n'était pas représenté en 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
MOBILITÉ			**14**	**28,6 %**	**SO**
Conseiller commercial en automobile	D1404	1	14	28,6 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

14 personnes fréquentent le secteur Mobilité en 2022-2023 dans la formation de Conseiller commercial en automobile. Parmi ces 14 personnes, 28,6 % sont des femmes. Cette formation n'était pas organisée en 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
PRESTATAIRES DE SERVICES			**40**	**80,0 %**	**66,7 %**
Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	10	80,0 %	SO
Employé administratif	M1607	1	30	80,0 %	25,0 %

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Dans le secteur des Prestataires de services, 2 formations sont organisées en 2022-2023 alors que seule la formation d'Employé administratif apparaissait en 2019-2020. Le secteur est donc en progression de 66,7 % par rapport à 2019-2020. Il compte **40 inscriptions dont 80,0 % de femmes**. La formation d'employé administratif voit ses effectifs augmenter de 25,0 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SOCIO-CULTUREL			**14**	**57,1 %**	**SO**
Guide nature	G1201	1	14	57,1 %	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Une formation est organisée **dans le secteur Socio-Culturel,** il s'agit de **Guide Nature qui compte 14 personnes** dont 57,1 % de femmes. Cette formation n'était pas organisée en 2019-2020.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
SOINS AUX PERSONNES			**8**	**37,5 %**	**SO**
Ambulancier de transport non urgent de patients	J1305	1	8	37,5 %	S0

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Enfin, **pour le secteur Soins aux personnes,** seule la formation d'Ambulancier de transport non urgent de patients est organisée. Elle est **fréquentée par 8 personnes** dont 37,5 % de femmes. Cette formation était organisée en chef d'entreprise, en 2019-2020.

3. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre

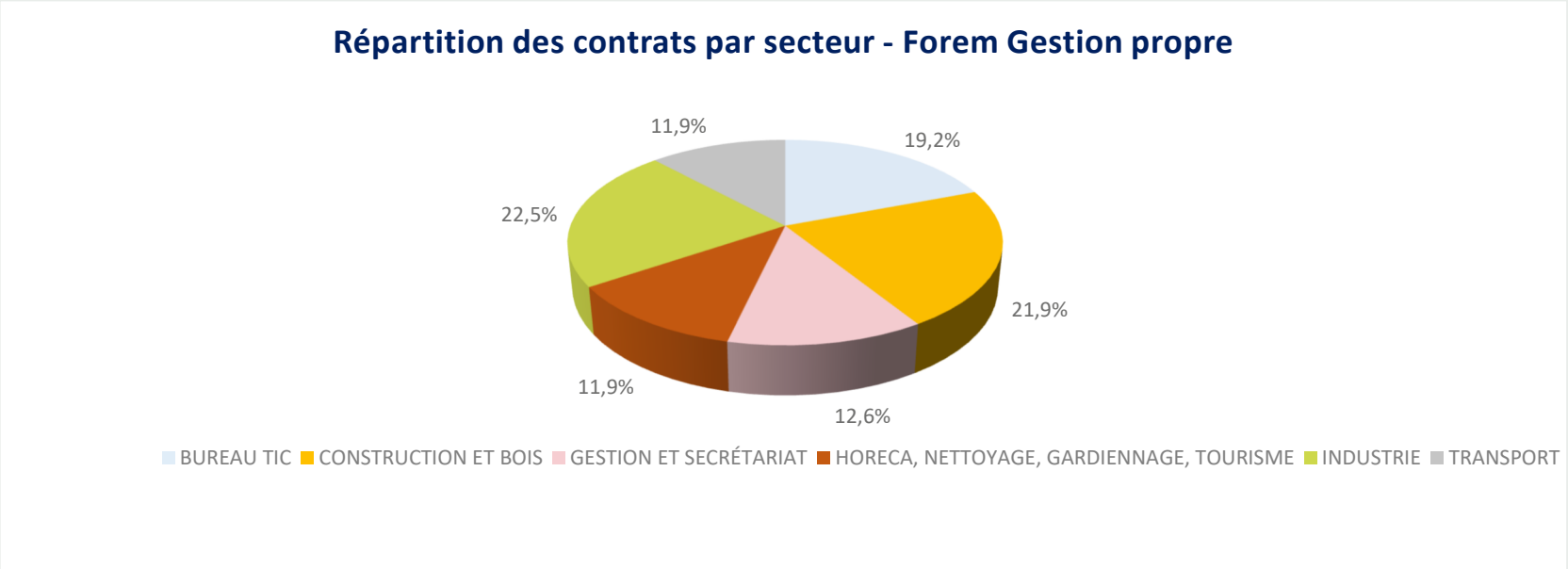

En 2023, il y a eu 151 contrats de formation en gestion propre pour des formations « métiers » au Forem (142 contrats en 2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : l'Industrie (22,5 %), Construction et bois (21,9 %), Bureau TIC (19,2 %) et Gestion et Secrétariat (12,6 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation des formations en gestion propre du Forem a légèrement augmenté (+6,3 %). Pour les formations en gestion propre au Forem, 62,3 % du public sont des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
BUREAU TIC		**29**	**86,2 %**	**26,1 %**
Agent d'accueil	M1601	25	84,0 %	92,3 %
Collaborateur administratif	M1608	4	100,0 %	-60,0 %
CONSTRUCTION ET BOIS		**33**	**0,0 %**	**-28,3 %**
Maçon	F1703	33	0,0 %	26,9 %

GESTION ET SECRÉTARIAT		**19**	**84,2 %**	**-58,7 %**
Modulaire Secrétariat	ND	19	84,2 %	SO
HORECA, NETTOYAGE, GARDIENNAGE, TOURISME		**18**	**61,1 %**	**SO**
Commis de cuisine	G1602	10	70,0 %	SO
Commis de salle	G1803	7	42,9 %	SO
Technicien de surface	K2204	1	100,0 %	SO
INDUSTRIE		**34**	**2,9 %**	**25,9 %**
Installateur électricien résidentiel	F1602	33	3,0 %	22,2 %
Opérateur de production en industrie alimentaire	H2102	1	0,0 %	SO
TRANSPORT		**18**	**22,2 %**	**SO**
Moniteur auto-école	K2110	18	22,2 %	SO

Source : Le Forem, 2020-2023

En 2023, il y a eu 29 contrats de formation en gestion propre au Forem dans le secteur Bureau Tic avec 86,2 % de femmes. Ce secteur comprend 2 formations : Agent d'accueil et Collaborateur administratif. Ce secteur est en croissance de 26,1 % par rapport à 2020 mais cette augmentation vient uniquement de la formation d'agent d'accueil qui progresse de 92,3 % alors que celle de Collaborateur administratif voit son nombre de contrats de formation diminuer de 60 % par rapport à 2020.

Pour le secteur Construction et Bois, ce sont 33 contrats de formations pour un seule formation de Maçon. Ce secteur est exclusivement masculin. Le nombre de contrats de formation dans ce secteur diminue de 28,3 % mais celle-ci est dûe à la disparition de la formation de Carreleur par rapport à 2020. De son côté, la formation de Maçon est en augmentation de 26,9 %.

Le secteur Gestion et Secrétariat compte une seule formation, appelée Modulaire Secrétariat, avec un total de **19 contrats de formation** fréquentée par 84,2 % de femmes. Ce secteur connaît une forte diminution du nombre de contrats (-58,7 %), depuis le dernier rapport. Il comptait 5 formations en 2020 : Aide-comptable, Collaborateur administratif et comptable, Employé administratif, Secrétaire et Secrétaire comptable.

Dans le secteur Horeca, Nettoyage, Gardiennage, Tourisme, il y a eu 18 contrats de formation en 2023 avec 61,1 % de femmes et ce, pour 3 formations : Commis de cuisine, Commis de salle et Technicien de surface. Il n'y avait aucune formation dans ce secteur en 2020.

En Industrie, il y a 2 formations, celle d'Installateur électricien résidentiel qui compte 33 contrats de formation et est essentiellement suivie par des hommes (77,8 %), et la formation d'Opérateur de production en industrie alimentaire qui reprend un seul contrat de formation. On constate une progression de 22,2 % des contrats par rapport à 2020 pour la formation Installateur électricien résidentiel.

Enfin, **dans le secteur Transport, il y a eu 18 contrats de formation** dans la formation Moniteur d'auto-école dont 22,2 % de femmes.

À côté des formations « métiers » reprises ci-dessus, le Forem organise également d'autres types de formations. Dans le bassin du Huy-Waremme, la part des contrats relative à des formations « non métier » est de 52,5 %. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces formations. Celles-ci portent pour plus de la moitié sur des formations compétences clés. Il y a également des formations au numérique, en langues et des accompagnements « Coup de boost ».

Intitulé de la formation[97]	Contrats 2023	% Femmes
AUTRES	**100**	**41,0 %**
Compétences clés : général	94	41,5 %
Compétences clés : numérique	6	33,3 %
FOREM CONSEIL	**21**	**52,4 %**
Accompagnement Coup de Boost	21	52,4 %
LANGUES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION	**24**	**62,5 %**
Français langue générale	4	25,0 %
Néerlandais langue générale	20	70,0 %
NUMÉRIQUE	**22**	**40,9 %**
Général	22	40,9 %

4. CISP

Précisions

- Pour rappel ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers.
- Pour rappel, le nombre d'apprenants du bassin est probablement sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation Huy-Waremme. Certains chiffres de fréquentation sont calculés sur base d'estimations.
- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.

[97] Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

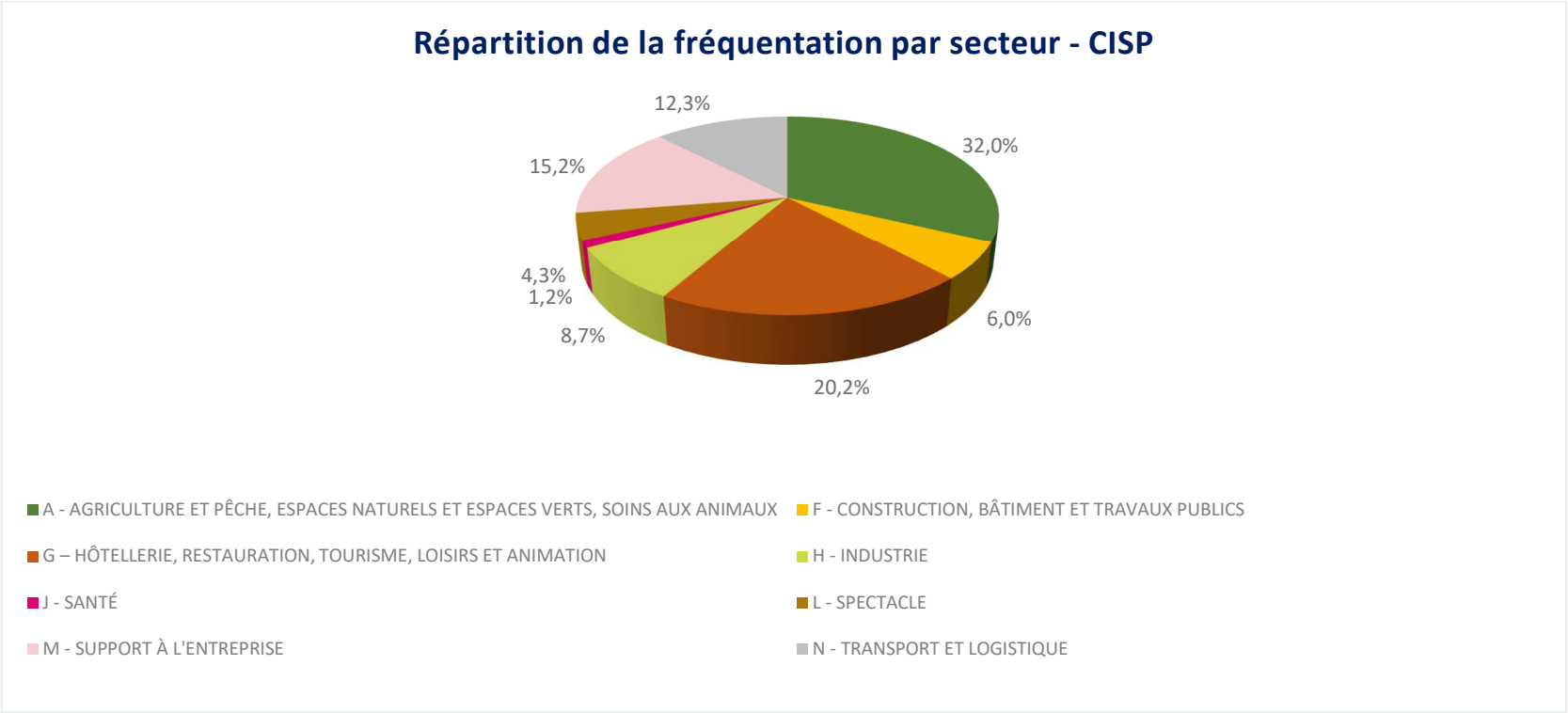

En 2022, 415 apprenants ont fréquenté la formation professionnalisante en CISP (403 apprenants en 2019). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : l'Agriculture (32,0 %), l'Hôtellerie-Restauration (20,2 %), le Support à l'entreprise (15,2 %) et le Transport et la Logistique (12,3 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation des formations CISP a légèrement augmenté (+3,0 %). Dans les formations professionnalisantes en CISP, 67,2 % du public sont des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX		**133**	**32,3 %**	**-0,7 %**
Formation longue en permaculture	ND	25	44,0 %	19,0 %
Horticulture et environnement général (Parcs et jardins)	A1414, A1203, A1405, A1402	59	10,2 %	-37,2 %

Métiers verts (maraîchage et horticulture biologique)	A1414	28	39,3 %	47,4 %
Palefrenier / Soigneur animalier	A1501	21	71,4 %	61,5 %

Source : SPW, 2019-2022

Dans la famille de métiers « A – Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux », 4 filières sont organisées pour un total de **133 apprenants en 2022.** La formation qui compte le plus d'apprenants est celle d'Horticulture et environnement général avec 59 apprenants mais connait une diminution de ses effectifs de 37,2 % par rapport à 2019. La majorité des apprenants de cette famille de métiers sont des hommes (67,7 %) et c'est principalement la formation d'Horticulture et environnement général qui est fréquentée par le plus d'hommes avec seulement 10,2 % de femmes alors que la formation de Palefrenier / Soigneur animalier est fréquentée par 71,4 % de femmes.

Entre 2019 et 2022, hormis la formation en Horticulture citée ci-dessus, les 3 autres formations voient leur fréquentation augmenter avec une progression allant jusqu'à +61,5 % pour la formation de Palefrenier / Soigneur animalier.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS		**25**	**12,0 %**	**13,6 %**
Bâtiment	ND	13	15,4 %	-40,9 %
Aménagement de bâtiment et parachèvement	F1604, F1610, H2913, H2209, I1310	12	8,3 %	SO

Source : SPW, 2019-2022

En 2022, dans la famille de métiers « F – Construction, bâtiment et travaux publics », deux filières sont dispensées au sein des CISP. Il s'agit des formations Bâtiment, fréquentée par 13 stagiaires dont 15,4 % de femmes et la formation Aménagement de bâtiment et parachèvement fréquentée par 12 stagiaires dont 8,3 % de femmes. Alors que la deuxième formation n'était pas organisée en 2019, la formation Bâtiment voit sa fréquentation diminuer de 40,9 %. Si on prend en compte le secteur dans son ensemble, il connait une augmentation de 13,6 %.

Depuis mars 2023, une formation d'Ouvrier Polyvalent en rénovation du bâtiment est également disponible dans le bassin.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
G – HÔTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION		**31**	**45,2 %**	**-20,5 %**
Commis de cuisine et de salle de collectivité	G1602	13	53,8 %	0,0 %

Horeca : cuisine de collectivité, service traiteur, restauration et accueil touristique[98]	G1602, D1106, G1603, G1803	18	38,9 %	-30,8 %

Source : SPW, 2019-2022

Pour la famille de métiers « G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation », 2 filières sont organisées dans le bassin Huy-Waremme en 2022 pour un total de **31 apprenants** dont 45,2 % sont des femmes. La formation de Commis de cuisine et de salle de collectivité est stable par rapport à 2019 quant à la formation Horeca : cuisine de collectivité, service traiteur, restauration et accueil touristique, elle est en diminution de 30,8 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
H – INDUSTRIE		**36**	**13,9 %**	**-28,0 %**
Numérique – 3D	H2903, H3202, H2905	15	33,3 %	-21,1 %
Préformation aux métiers industriels	H2913	21	0,0 %	23,5 %

Source : SPW, 2019-2022

La famille de métiers « H – Industrie » compte 2 filières en 2022 pour un total de **36 apprenants** dont seulement 13,9 % de femmes. Par rapport à 2019, la formation de Constructions navales et métalliques a disparu car elle a été revue et transformée en une filière Aménagement de bâtiment et parachèvement (voir secteur F). La filière de Préformation aux métiers industriels, qui porte sur de la soudure, est fréquentée uniquement par des hommes et connait une évolution positive de +23,5 % par rapport à 2019. La formation Numérique-3D voit, quant à elle, sa fréquentation baisser de 21,1 %.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
J – SANTÉ		**4**	**100,0 %**	**-42,9 %**
Préparation aux études qualifiantes dans le secteur paramédical – Préformation secteur paramédical[99]	ND	4	100,0 %	-42,9 %

Source : SPW, 2019-2022

En 2022, il y a eu 4 apprenants, uniquement des femmes, pour la Préparation aux études qualifiantes dans le secteur paramédical – Préformation secteur paramédical. Il s'agit de la seule formation dans **la famille de métiers « J – Santé ».** Cette formation est en diminution de 42,9 % depuis 2019.

[98] Comme mentionné dans les données de cadrage, sur base des instructions du SPW, les chiffres de fréquentation correspondent à 25 % de l'ensemble des stagiaires de la formation dont le siège social est sur le bassin de Liège et pour laquelle on ne sait pas faire la distinction entre les stagiaires qui suivent la formation dans le bassin de Huy-Waremme ou de Liège. Il s'agit donc d'une estimation de la fréquentation.

[99] Comme mentionné dans les données de cadrage, sur base des instructions du SPW, les chiffres de fréquentation correspondent à 75 % de l'ensemble des stagiaires de la formation dont le siège social est sur le bassin de Liège et pour laquelle on ne sait pas faire la distinction entre les stagiaires qui suivent la formation dans le bassin de Huy-Waremme ou de Liège. Il s'agit donc d'une estimation de la fréquentation.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
L – SPECTACLE		**18**	**88,9 %**	**12,5 %**
Découverte des métiers techniques par la réalisation de décors pour des compagnies professionnelles du secteur des arts du cirque et de la Rue	L1503	18	88,9 %	12,5 %

Source : SPW, 2019-2022

Pour la famille de métiers « L – Spectacle », tout comme en 2019, il y a une seule formation organisée en 2022 : Découverte des métiers techniques par la réalisation de décors pour des compagnies professionnelles du secteur des arts du cirque et de la rue. Celle-ci compte **18 apprenants en 2022** dont 88,9 % sont des femmes. Le nombre d'apprenants dans cette formation a augmenté de +12,5 % depuis 2019.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
M - SUPPORT À L'ENTREPRISE		**63**	**76,2 %**	**-38,8 %**
Bureautique	M1602, M1601	52	82,7 %	-38,1 %
Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif	M1602, D1106, D1211, D1214, D1505, D1507, M1607	11	45,5 %	-42,1 %

Source : SPW, 2019-2022

Deux filières sont organisées à Huy-Waremme dans **la famille de métiers « M – Support à l'entreprise »** avec un total de **63 apprenants** dont une majorité de femmes (76,2 %) en 2022. Plus de 80 % des apprenants dans cette famille de métiers suivent la formation en Bureautique qui connait une diminution de ses effectifs de 38,1 % depuis 2019. La formation Utilisation de l'informatique pour préparer aux métiers de la vente, de la logistique et d'employé administratif voit également fortement diminuer son nombre d'apprenants (-42,1 %).

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE		**51**	**5,9 %**	**59,4 %**
Manutention – cariste dans le cadre de l'appel à projet prison 2021 à la Prison de Marneffe	ND	20	0,0 %	SO
Manutention industrielle	N1101	31	9,7 %	-3,1 %

Source : SPW, 2019-2022

Enfin, dans **la famille de métiers « N – Transport et Logistique »,** deux filières sont proposées et rassemblent **51 apprenants**. Comme en 2019, la formation « Manutention industrielle » compte 31 apprenants qui sont essentiellement des hommes (92,3 %) et est stable (-3,1 %) par rapport 2019. Dans le cadre de l'appel à projet prison 2021, une formation de manutention – cariste est également organisée et compte 20 apprenants, uniquement des hommes.

Tout comme dans l'enseignement, on constate que les choix de formation professionnelle sont « stéréotypés ».

Comme signalé dans les données de cadrage, une grande partie du travail des CISP ne repose pas sur des formations « métiers ». Dans le bassin de Huy-Waremme, la part des apprenants CISP inscrits dans des formations non professionnalisantes est de 48,2 %. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces formations pour le bassin de Huy-Waremme en 2022. Celles-ci portent sur de l'orientation, du français et diverses formations en milieu carcéral.

Intitulé de la formation[100]	Fréquentation 2022	% Femmes
Développement personnel et orientation professionnelle	19	78,9 %
Diverses formations en prison (Marneffe et Huy. Formations de base, aide à la réinsertion, VCA, atelier pédagogique individualisé, permis de conduire)	112	0,0 %
Femmes en orientation : Visa pour l'emploi Liège Huy Waremme Verviers	20	100,0 %
Français	56	76,8 %
Orientation	95	46,3 %
Orientation dans les métiers des chevaux, des animaux, de la nature et de l'environnement	11	54,5 %

[100] Ce tableau est spécifique au Bassin de Huy-Waremme.

5. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE - CFISPA

Dans cette partie, les formations des CFISPA sont réparties suivant la classification ROME V3.

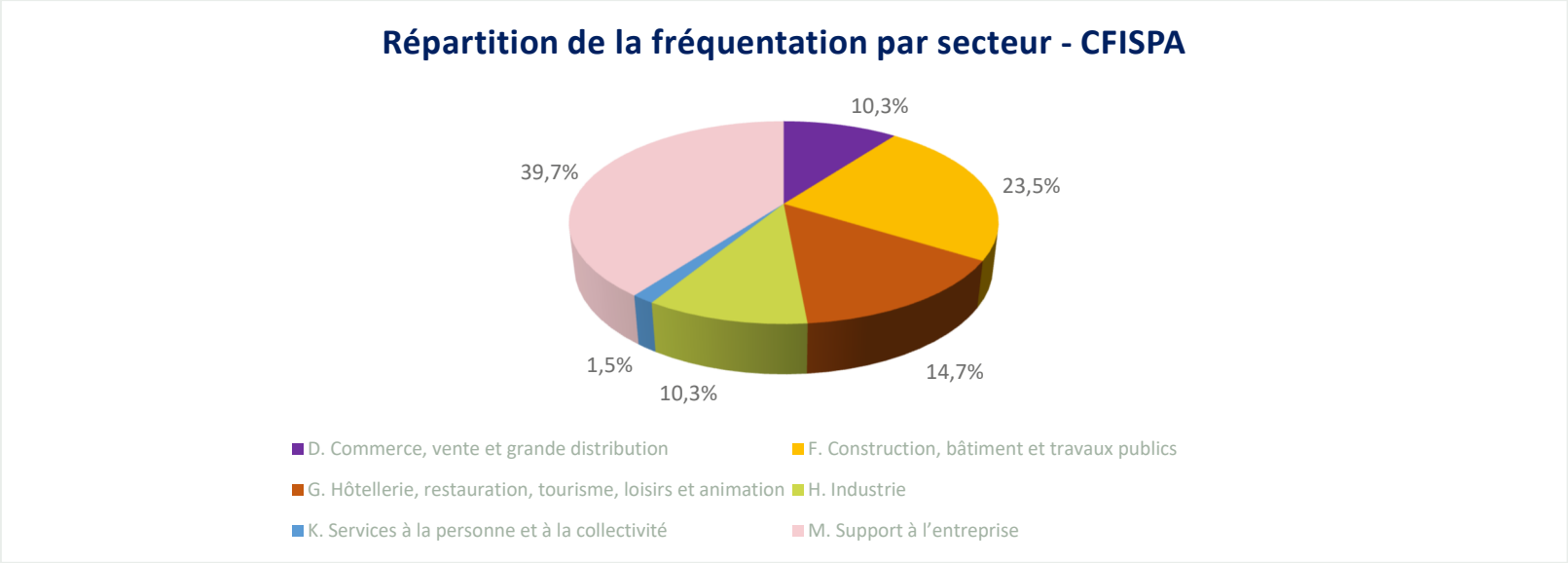

En 2023, 68 apprenants ont fréquenté les formations professionnalisantes des CFISPA du bassin Huy-Waremme (103 apprenants en 2019). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : le Support à l'entreprise (39,7 %), la Construction (23,5 %), l'Hôtellerie-Restauration (14,7 %), l'Industrie (10,3 %) et le Commerce (10,3 %). En comparaison avec le dernier rapport, la fréquentation des formations professionnalisantes CFISPA a fortement diminué (-34,0 %). Dans ces formations, 54,4 % du public sont des hommes.

Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2023
D – COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION		**7**	**28,6 %**	**250,0 %**
Réassort-magasinier	D15	7	28,6 %	250,0 %
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS		**16**	**6,3 %**	**-33,3 %**
Conception et études	F11	16	6,3 %	-33,3 %
G – HÔTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION		**10**	**70,0 %**	**-44,4 %**
Production culinaire	G16	10	70,0 %	-44,4 %
H – INDUSTRIE		**7**	**0,0 %**	**-69,6 %**

Conception, recherche, études et développement	H12	5	0,0 %	-61,5 %
Alimentaire	H21	2	0,0 %	-80,0 %
K – SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ		**1**	**0,0 %**	**-50,0 %**
Nettoyage et propreté industriels	K22	1	0,0 %	-50,0 %
M - SUPPORT À L'ENTREPRISE		**27**	**77,8 %**	**-20,6 %**
Comptabilité et gestion	M12	13	76,9 %	18,2 %
Secrétariat et assistance	M16	14	78,6 %	-39,1 %

Source : AVIQ, 2019-2023.

En 2023, dans les CFISPA du bassin de Huy-Waremme, une formation de Réassort-magasinier est organisée pour **la famille de métiers « D – Commerce, vente et grande distribution »**. Cette formation compte 7 apprenants donc 28,6 % de femmes. C'est le seul secteur en CFISPA qui voit sa fréquentation augmenter par rapport à 2019.

Dans **la famille de métiers « F – Construction, bâtiment et travaux publics »**, une formation intitulée Conception et études est proposée. En 2023, 16 apprenants ont suivi cette formation dont la majorité sont des hommes (93,7 %). Cette formation a connu un recul de sa fréquentation de 33,3 %.

La famille de métiers « G – Hôtellerie et restauration » compte également une seule formation, la Production culinaire. En 2023, cette filière avait 10 apprenants dont une majorité de femmes (70 %). Elle a connu un recul important de la fréquentation (-44,4 %), depuis 2019.

Il y a 2 formations organisées en 2023 pour **la famille de métiers « H – Industrie »** pour un total de 7 apprenants, exclusivement des hommes. La formation Conception, recherche, études et développement est fréquentée par 5 personnes tandis que la formation Alimentaire compte 2 personnes. La fréquentation de ce secteur est en forte diminution (-69,6 %) depuis 2019.

La formation Nettoyage et propreté industriels est la seule formation organisée pour **la famille de métiers « K – Services à la personne et à la collectivité »** et compte seulement 1 apprenant masculin en 2023. La fréquentation dans ce domaine diminue fortement (-50 %).

Enfin, dans **la famille de métiers « M – Support à l'entreprise »**, 2 formations sont organisées en 2023 avec un total de 27 apprenants dont une majorité de femmes (77,8 %). Ce secteur est en diminution comme la plupart des secteurs en CFISPA (-20,6 %), cependant la fréquentation dans la formation Comptabilité et gestion a augmenté de 18,2 %.

3.2.3. Formation complémentaire

Centres de compétences – Gestion propre et partenariale

Comme indiqué dans le cadrage, il s'agit uniquement des activités des Centres de compétences Forem et en partenariat avec le Forem. Les données sont calculées sur la base d'un nombre de contrat.

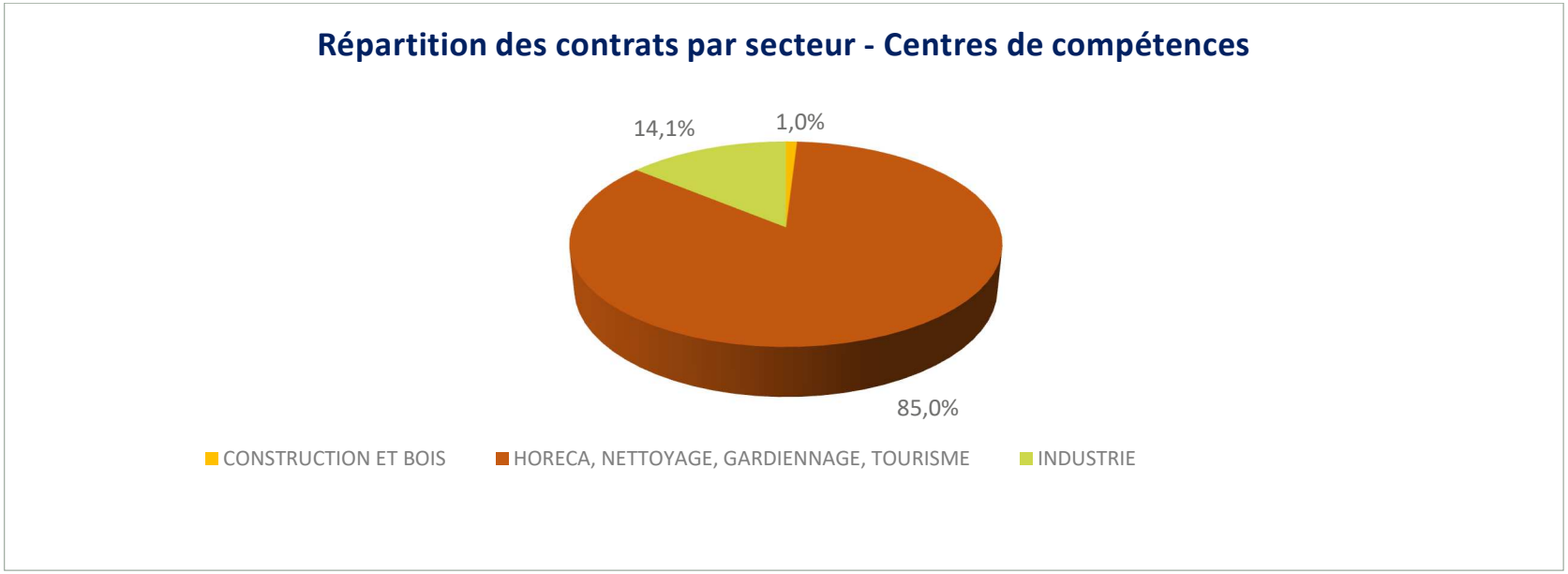

En 2023, il y a eu 625 contrats de formation en Centre de Compétences (gestion propre et partenariale). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : l'Horeca (85,0 %) et l'Industrie (14,1 %). Dans les formations en CDC, La majorité du public sont des hommes (82,9 %). Il n'est pas possible de faire des comparaisons avec le rapport précédent car nous n'avons pas le même type de données.

Intitulé de la formation (Gestion propre et gestion partenariale)	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
CONSTRUCTION ET BOIS		6	0,0 %	
Maçon	F1703	6	0,0 %	SO
HORECA, NETTOYAGE, GARDIENNAGE, TOURISME		531	41,1 %	SO
Ouvrier boulanger - pâtissier - appel à projet 2023 add cecaf	D1104	36	58,3 %	SO
Aide cuisinier en collectivité - appel à projet 2022 add	G1602	6	66,7 %	SO
Aide cuisinier en collectivité - appel à projet 2023	G1602	88	64,8 %	SO
Chef partie froide et chaude - apprenants ifapme 2023[101]	G1602	7	42,9 %	SO
Commis de cuisine - appel à projet 2023	G1602	9	55,6 %	SO
Commis de salle	G1803	1	100,0 %	SO
Commis de salle - appel à projet 2023	G1803	1	0,0 %	SO
Commis évènementiel - appel à projet 2022 add	ND	10	40,0 %	SO
Epicuris - aide cuisinier de collectivité - appel à projet 2022 add	G1602	16	68,8 %	SO
Epicuris -ouvrier boulanger-pâtissier- appel à projet 2022 add cecaf	D1104	6	83,3 %	SO
Epicuris - premier commis de cuisine- appel à projet 2022 add	G1602	27	44,4 %	SO
Epicuris - préparateur-vendeur en produits de boucherie - appel à projet 2022 add	D1101, D1106	15	13,3 %	SO
Epicuris -serveur en restauration- appel à projet 2022 add	G1803	15	46,7 %	SO
Formation de base en boulangerie - appel à projet 2022 add	D1104	8	0,0 %	SO
Formation de base en boulangerie - appel à projet 2023 add	D1104	5	0,0 %	SO
Formation de base en boulangerie- appel à projet 2023	D1104	36	44,4 %	SO
Formation de base en pâtisserie - appel a projet 2022 add	D1104	18	94,4 %	SO
Formation de base en pâtisserie - appel à projet 2023	D1104	30	73,3 %	SO
Formation de base en pâtisserie - appel à projet 2023 add	D1104	9	55,6 %	SO
Ouvrier polyvalent dans le domaine de la viande - appel à projet 2023	D1101, D1106	13	30,8 %	SO
Pizzaiolo - appel à projet 2022 add	G1604	13	38,5 %	SO
Préparateur - vendeur en produits de boucherie - appel à projet 2023	D1101, D1106	24	20,8 %	SO
Préparateur-vendeur en produits de boucherie - appel à projet 2023 add	D1101, D1106	30	16,7 %	SO
Préparateur en produits de boucherie - appel à projet 2023 add cecaf	D1101, D1106	45	24,4 %	SO
Projet transfoviande	D1101, D1106	63	27,0 %	SO
INDUSTRIE		88	10,2 %	114,6 %
Boulpatmobile	D1104	45	66,7 %	55,2 %
Préparateur-vendeur en produits de boucherie - appel à projets 2022 add	D1101, D1106	30	26,7 %	SO
Installateur électricien résidentiel	F1602	13	0,0 %	SO

Source : Le Forem, 2020-2023.

[101] Pour cette formation, il y a un risque de double comptage avec les données reprises à l'IFAPME où la formation chef de partie chaude/froide est reprise dans la formation restaurateur.

Par rapport au RAP 2021, il n'y a plus aucun Centre de Compétences (CDC) qui a son siège social sur le bassin de Huy-Waremme. Cependant, certains CDC délocalisent leurs formations dans le bassin, c'est le cas ici des Centres Epicuris et Construform.

En 2023, ces CDC ont organisé des formations dans trois secteurs.

Dans la Construction, en 2023, 6 contrats de formation ont été établis pour le métier de maçon, exclusivement des hommes.

Ensuite, pour le secteur Horeca, Nettoyage, Gardiennage et Tourisme, 531 contrats de formation ont été réalisés au cours de l'année 2023 et ce, dans diverses formations portant sur des métiers de la boucherie, de la boulangerie, de la restauration, etc. Il s'agit du secteur le plus important. Dans ce secteur, les femmes représentent 41,1 % des contrats mais la part des femmes varie fortement d'une formation à l'autre.

Enfin, dans le secteur Industrie, il y a eu 88 contrats de formation en 2023 dont 10,2 % de femmes. Il faut noter que la formation de Préparateur-vendeur en produits de boucherie est reprise sous 2 secteurs différents en fonction de l'appel à projet.

Autres ressources dans le bassin[102]

Cette partie reprend les données concernant les formations diplômantes pour adultes dispensées par l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) à « La Paix Dieu » à Amay. Le tableau ci-dessous reprend la liste des formations diplômantes de l'AWAP.

Formations diplômantes	
Nombre d'étudiants en Master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et restauration du Patrimoine culturel – année académique 2022-2023 (La Paix-Dieu = ensemblier du Master de spécialisation)	8
Nombre d'étudiants en Master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et restauration du Patrimoine culturel – année académique 2023-2024	16
Nombre d'étudiants diplômés en 2023 (Master de spécialisation interuniversitaire en Conservation et restauration du Patrimoine culturel)	7
Nombre d'apprenants à la formation « Certificat de Gestionnaire de Chantier patrimoine » – année académique 2022-2023 (avec l'IFAPME)	8
Nombre d'apprenants à la formation « Certificat de Gestionnaire de Chantier patrimoine » – année académique 2023-2024 (avec l'IFAPME)	12
Nombre d'étudiants diplômés de la formation « Certificat de Gestionnaire de Chantier patrimoine » en 2023 (avec l'IFAPME)	5

Source : AWAP, 2023

[102] Cette partie est une spécificité locale du bassin de Huy-Waremme.

3.2.4. Validation des compétences

Remarques et précisions :

- Un Centre de Validation des Compétences peut réaliser des épreuves de validation sur ou plusieurs sites de validation. Ces sites de validation ne sont pas forcément situés dans le même Bassin EFE. Afin d'être au plus proche de la réalité, lorsque nous disposons de l'information, nous associerons donc les épreuves aux sites de validation.
- Un Centre peut être agréé pour un ou plusieurs métiers. Cet agrément porte sur l'ensemble des compétences du métier. Toutefois, pour des raisons d'organisations internes (absence de structure, peu de demandes, ...), il est possible que le Centre ne propose pas l'ensemble des Unités de Compétences.
- Un métier est défini en une ou plusieurs Unités de Compétences (UC). Chaque Unité de Compétences a une valeur sur le marché de l'emploi. L'Unité de Compétences désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). L'Unité de Compétences relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier (ex. le métier de Conducteur de chariot élévateur est divisé en trois Unités de Compétences portant chacune sur un type de matériel – Gerbeur/ frontal/latéral).
- Les épreuves de validation de compétences sont réparties suivant la classification ROME V3.

Le bassin de Huy-Waremme compte **3 Centres de Validation des Compétences** : le Centre de Validation des Compétences de l'EPS Huy-Waremme, le Centre de compétences Epicuris. Depuis 2024, le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers organise également des validations de compétences dans le bassin.

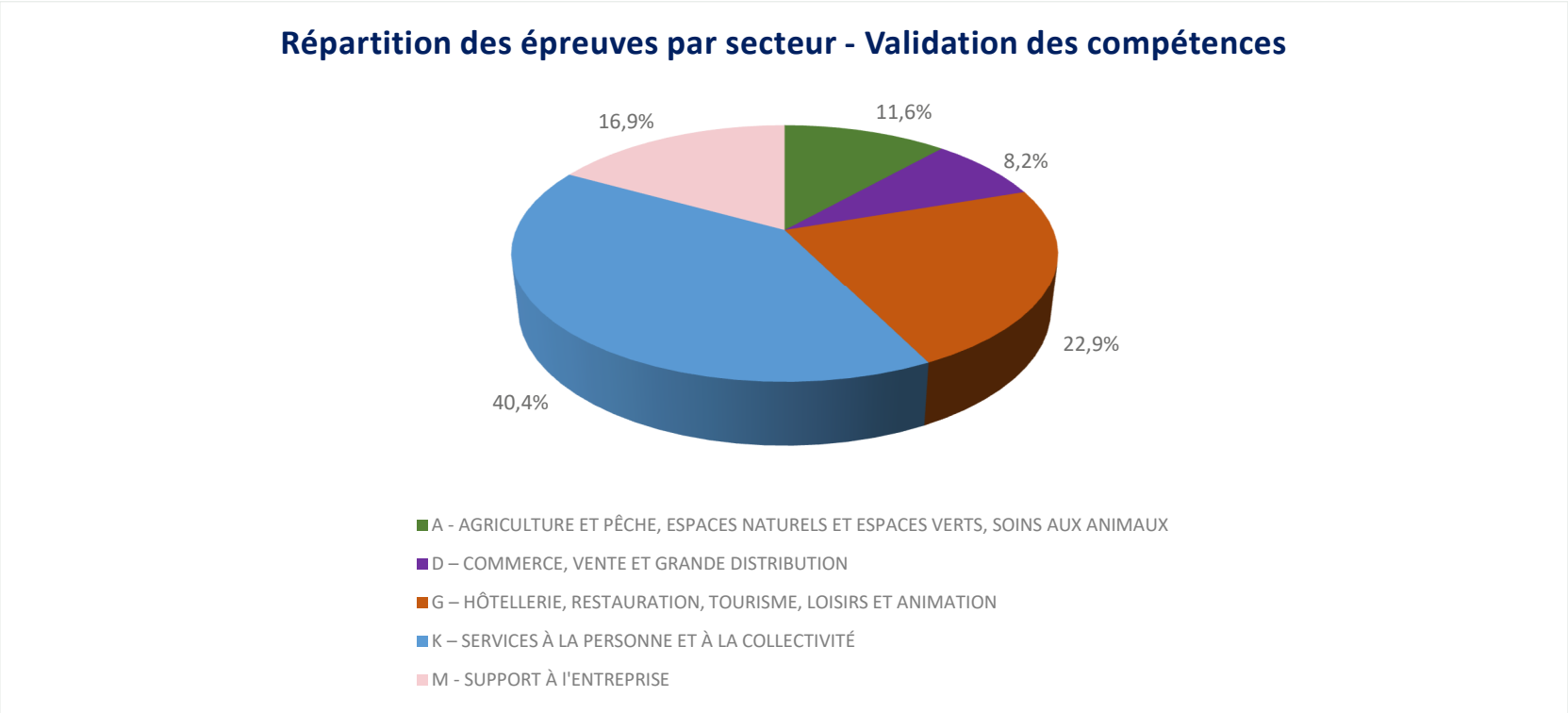

En 2023, il y a eu 319 épreuves de validation de compétences (398 épreuves en 2020). Les secteurs les plus fréquentés à Huy-Waremme sont par ordre décroissant : les Services à la personne et à la collectivité (40,4 %), l'Hôtellerie-Restauration (22,9 %), le Support à l'entreprise (16,9 %) et l'Agriculture (11,6 %). En comparaison avec le dernier rapport, le nombre d'épreuves de validation de compétences a diminué (-19,8 %). En validation de compétences, 53,0 % du public qui se présentent à une épreuve sont des femmes.

Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Épreuves 2023	Personnes inscrites 2023	% Femmes	Evolution épreuves 2020-2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX		**37**	**37**	**2,7 %**	**27,6 %**
Jardinier d'entretien	A1203	37	37	2,7 %	27,6 %
D – COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION		**26**	**21**	**23,8 %**	**-86,9 %**

Découpeur-désosseur	D1101	16	11	9,1 %	-69,2 %
Préparateur de viandes	D1101, D1106	10	10	40,0 %	-84,4 %
G – HÔTELLERIE, RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION		**73**	**71**	**67,6 %**	**170,4 %**
Aide-cuisinier(ière) en collectivité	G1602	73	71	67,6 %	170,4 %
K – SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ		**129**	**116**	**71,6 %**	**33,0 %**
Agent de propreté	K2303, K2300	19	19	0,0 %	SO
Aide-ménager	K1304	95	82	100,0 %	14,5 %
Conseiller en emploi et insertion professionnelle	K1801	1	1	100,0 %	SO
Fossoyeur	K2601	14	14	0,0 %	0,0 %
M - SUPPORT À L'ENTREPRISE		**54**	**44**	**72,7 %**	**14,9 %**
Agent d'accueil	M1601	8	8	50,0 %	SO
Employé administratif	M1602	46	36	77,8 %	-2,1 %

Source : CVDC, 2020-2023

Dans **la famille de métiers « A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux »**, 37 épreuves de validation de compétences (37 personnes inscrites) ont été organisées en 2023 pour le métier de jardinier d'entretien. Ces épreuves sont pour près de la totalité passées par des hommes. Le nombre d'épreuves de validation pour ce métier a augmenté de 27,6 % par rapport à 2020.

Dans **la famille de métiers « D – Commerce, vente et grande distribution »**, il y a eu 26 épreuves (21 personnes inscrites) en 2023 dans 2 métiers différents. À noter, la disparition de la validation pour le métier d'Ouvrier boulanger-pâtissier. Il y a eu 10 validations (pour 10 personnes inscrites) pour le métier de Préparateur de viandes et 16 validations (pour 11 personnes inscrites) pour le métier de Découpeur-désosseur. 23,8 % des épreuves passées pour cette famille de métiers le sont par des femmes. La validation de compétences dans ce secteur est en forte diminution (-86,9 %) par rapport à 2020 mais s'explique probablement par un transfert des épreuves vers d'autres bassins avec le déplacement du siège social d'Epicuris, sur le bassin de Liège, et son fonctionnement mobile.

73 épreuves de validation de compétences (pour 71 personnes inscrites) ont été passées en 2023 dans **la famille de métiers « G – Hôtellerie, restauration, Tourisme, Loisirs et Animation »** pour le métier d'Aide-cuisinier en collectivité. Plus de 2/3 des épreuves sont passées par des femmes (67,6 %). Par rapport à 2020, le nombre d'épreuves a fortement augmenté avec +170,4 %.

Dans **la famille de métiers « K – Services à la personne et à la collectivité »**, 4 métiers font l'objet d'une épreuve de validation de compétences : l'agent de propreté (nouveauté par rapport à 2020) qui compte 19 épreuves (pour 19 personnes inscrites), l'aide-ménager avec 95 épreuves en 2023 (pour 82 personnes inscrites), le Conseiller en emploi et insertion professionnelle (nouveauté par rapport à 2020) avec une seule épreuve de validation (pour une personne inscrite) et Fossoyeur avec 14 épreuves en 2023 (pour 14 personnes inscrites). Les épreuves de validation pour le métier d'Aide-ménager et de Conseiller en emploi et insertion

professionnelle sont exclusivement passées par des femmes alors que celles pour les métiers de Fossoyeur et d'Agent de propreté sont uniquement passées par des hommes. Le secteur est en progression de 33,0 % par rapport à 2020. À partir de fin 2024, le métier de valoriste généraliste devrait également faire l'objet d'une validation des compétences dans le bassin de Huy-Waremme.

Enfin, dans **la famille de métiers « M – Support à l'entreprise »**, 54 épreuves de validation ont été organisées en 2023 (pour 44 personnes inscrites) avec près de ¾ de femmes et dans 2 métiers : Agent d'accueil (nouveauté par rapport à 2020) qui compte 8 épreuves et Employé administratif avec 46 épreuves de validation (pour 36 personnes inscrites). Les validations dans ce métier connaissent une légère diminution : -2,1 % par rapport à 2020. Depuis 2024, il existe également la possibilité de valider ses compétences pour le métier d'Aide-comptable dans le bassin de Huy-Waremme.

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du bassin

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3ème et 4ème degré[103] (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3ème degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	37	2	7	0	0
Bruxelles	11	1	0	4	3
Hainaut centre	1	0	1	0	0
Hainaut sud	2	0	1	1	0
Huy-Waremme	3.448	99	128	571	3
Liège	997	49	66	75	5
Luxembourg	62	10	2	41	0
Namur	382	17	24	42	2
Verviers	47	0	1	10	1
Wallonie Picarde	1	1	0	1	0
Total	4.988	179	**230**	**745**	**14**

Sources : AGE-DED (2022-2023), DGEO-DREMT (2022) ; Calculs : OQMT-IBEFE - IFAPME/SFME

Où vont étudier les élèves issus du bassin de Huy-Waremme ?

En 2022-2023, les élèves scolarisés aux 3ème et 4ème degré de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance, restent majoritairement (68,6 %) dans le bassin de Huy-Waremme. Toutefois, il est important de souligner qu'une part non négligeable d'élèves quitte le bassin pour les provinces limitrophes de Liège (20,2 %) et Namur (7,7 %). Cependant, les chiffres de Liège sont à nuancer : 81 élèves du 4ème degré, résidents dans le bassin, sont réellement scolarisés à Huy mais comptabilisés dans l'implantation siège de Liège.
Malgré sa proximité géographique, peu d'élèves sont scolarisés vers le Brabant wallon (0,8 %) ou Bruxelles (0,2 %). En revanche, de nombreux élèves quittent le territoire pour fréquenter des écoles du Luxembourg (1,4 %) et, dans une moindre mesure, celles de Verviers (0,9 %).

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 55,7 % des personnes domiciliées à Huy-Waremme se forment dans le bassin même (contre 60,3 % en 2019-2020) alors que 28,7 % vont se former dans le bassin de Liège et 10,4 % dans le bassin de Namur.

Concernant la fréquentation des CTA par les établissements du bassin, seuls 3 établissements du territoire (21,4 %) ont fréquenté le CTA Environnement de Waremme alors que 5 établissements ont fréquenté des CTA du bassin de Liège (35,7 %) et 3 établissements se sont rendus dans des CTA du bassin de Bruxelles (21,4 %).

[103] Le 4e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation[104]	CISP[105]	IFAPME[106]	CFISPA[107]	CDC[108]	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	17	4	47	0	0	0
Bruxelles	ND	-	0	0	0	-	2
Hainaut centre	ND	4	0	0	0	67	0
Hainaut sud	ND	12	0	4	0	193	12
Huy-Waremme	ND	244	523	353	55	31	52
Liège	ND	225	115	402	25	728	23
Luxembourg	ND	48	6	9	0	103	6
Namur	ND	86	8	79	8	13	4
Verviers	ND	5	2	8	0	227	4
Wallonie Picarde	ND	3	0	0	0	24	1
Total	**ND**	**644**	**658**	**902**	**88**	**1.386**	**104**

Source : Le Forem, 2023 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2023, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE HW

Où les personnes du bassin de Huy-Waremme vont-elles suivre une formation pour adultes ?

La réponse à cette question est quelque peu différente en fonction de l'opérateur de formation mais à part à l'IFAPME et dans les Centres de compétences, la majorité des personnes se forment dans le bassin de Huy-Waremme.

Si on analyse en détail la mobilité des personnes par opérateur :

Pour le **Forem**, 37,9 % des apprenants restent dans le bassin alors que près de 35 % se rendent dans le bassin de Liège et 13,4 % dans le bassin de Namur.

Au niveau des **CISP**, la mobilité est encore moins importante avec 79,5 % des apprenants qui restent dans notre bassin alors que la quasi-totalité des autres apprenants va se former dans le bassin de Liège (17,5 %).

A l'**IFAPME**, près de la moitié des apprenants domiciliés dans le bassin (44,6 %) suivent une formation dans le bassin de Liège alors que 39,1 % restent à Huy-Waremme et 8,8 % vont vers le bassin de Namur. La part des personnes restant dans le bassin a augmenté de 8 p.p. par rapport aux données de 2019-2020.

Dans les **CFISPA**, 62,5 % des apprenants domiciliés dans le bassin se forment à Huy-Waremme, les autres personnes se rendent majoritairement dans le bassin liégeois (28,4 %).

Pour les **Centres de compétences**, les chiffres montrent que plus de la moitié des apprenants domiciliés dans le bassin se rendent dans le bassin de Liège (52,5 %), suivi par celui de Verviers (16,4 %) et du Hainaut Sud (13,9 %).

Enfin, en ce qui concerne la **validation des compétences**, la moitié des apprenants domiciliés dans le bassin passent une épreuve de validation dans notre territoire. Les autres se rendent principalement dans les bassins de Liège (22,1 %), du Hainaut Sud (11,5 %) ou du Luxembourg (5,8 %).

[104] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.
[105] Toutes les formations sont prises en compte.
[106] Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.
[107] Toutes les formations sont prises en compte.
[108] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	54
Bruxelles	149
Hainaut centre	10
Hainaut sud	20
Huy-Waremme	343
Liège	3.067
Luxembourg	13
Namur	349
Verviers	45
Wallonie Picarde	2
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin de Huy-Waremme	**4.052**

Source : ARES, Open Data 2021-2022

Aux 4.052 étudiants domiciliés dans le bassin et inscrits dans l'enseignement supérieur non universitaire, il faut ajouter les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire belge francophone (2.696 à l'ULiège, 414 à l'UCLouvain, 146 à l'ULB, 13 à l'UMons, 290 à l'UNamur et 26 à l'USL-B)[109].

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés dans le bassin de Huy-Waremme, 75,7 % se rendent dans le bassin de Liège pour suivre leur cursus, 8,6 % se rendent dans le bassin de Namur, 8,5 % restent à Huy-Waremme et 3,7 % se rendent vers Bruxelles.

3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du bassin de Huy-Waremme (2022)

Source : OFFA, 2023

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	9
Bassin de Hainaut Centre	0
Bassin de Hainaut Sud	0
Bassin de Wallonie Picarde	1
Bassin de Huy-Waremme	404
Bassin de Liège	103
Bassin de Verviers	3
Bassin du Luxembourg	9
Bassin de Namur	47
Bassin de Bruxelles	1
Autre	1
TOTAL	**578**

Parmi les personnes domiciliées à Huy-Waremme et qui ont un contrat d'apprentissage, la majorité (69,1 %) ont débuté leur contrat d'apprentissage dans le bassin de Huy-Waremme. Les autres se rendent principalement dans les bassins de Liège (17,8 %) ou de Namur (8,1 %).

[109] Source : CREF, données 2021-2022.

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du bassin (taux d'attractivité)

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Bassin de domicile	Ordinaire PE 3ème et 4ème degré[110] (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3ème degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	180	0	7	67	/
Bruxelles	23	1	0	2	0
Hainaut centre	4	1	2	1	1
Hainaut sud	3	3	1	3	/
Huy-Waremme	3.448	99	128	571	3
Liège	423	14	24	93	10
Luxembourg	36	1	0	1	2
Namur	155	6	8	41	5
Verviers	21	7	0	2	/
Wallonie Picarde	2	2	0	1	0
Communauté germanophone	0	0	0	0	/
Flandre	78	1	0	15	/
Étranger	4	0		0	/
Total	**4.377**	**135**	**170**	**797**	**21**

Sources: AGE-DED (2022-2023), DGEO-DREMT (2022) ; Calculs : OQMT-IBEFE – IFAPME

Ce tableau fournit une information sur la provenance des élèves qui suivent leur formation dans le bassin de Huy-Waremme.

En 2022-2023, les élèves fréquentant l'enseignement ordinaire et spécialisé, de plein exercice et en alternance, à Huy-Waremme proviennent majoritairement (78,6 %) du territoire. Toutefois, il est important de souligner qu'une part non négligeable d'élèves est drainée par les bassins limitrophes de Liège (9,7 %), du Brabant wallon (4 %) et de Namur (3,6 %). Le plein exercice ordinaire est plus fréquenté que l'alternance dans le même type d'enseignement par des élèves hors territoire (Liège : 423 ; Brabant wallon : 180 ; Namur : 155). Concernant l'enseignement spécialisé, on constate également un apport très important d'élèves en provenance des bassins précités.
Il faut souligner l'apport des élèves de la région flamande : avec la proximité géographique de la province du Limbourg, 78 élèves fréquentent l'enseignement ordinaire de plein exercice, 1 élève est inscrit dans l'ordinaire en alternance et 15 dans l'enseignement spécialisé.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 75,3 % (contre 71,9 % en 2019-2020) des apprenants qui suivent une formation dans le bassin de Huy-Waremme proviennent du bassin lui-même alors que 14,1 % proviennent du bassin de Liège, 4,7 % du bassin de Namur et 4,1 % du bassin du Brabant wallon.

Concernant la fréquentation du CTA Environnement du bassin de Huy-Waremme, il a été fréquenté par 3 établissements du bassin ainsi que par 10 écoles du bassin de Liège et 5 du bassin de Namur.

[110] Le 4e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

3.4.2. Formation pour adultes – Mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement de Promotion Sociale	Forem/Bruxelles Formation[111]	CISP[112]	IFAPME[113]	CFISPA[114]	CDC[115]	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	5	10	20	2	31	15
Bruxelles	ND	0	8	3	0	7	17
Hainaut centre	ND	0	2	4	0	88	43
Hainaut sud	ND	0	0	4	0	35	12
Huy-Waremme	ND	244	523	353	55	31	42[116]
Liège	ND	53	119	232	29	86	89
Luxembourg	ND	0	10	14	12	146	40
Namur	ND	15	50	83	8	119	44
Verviers	ND	1	2	26	1	27	3
Wallonie Picarde	ND	0	4	2	0	49	9
Communauté germanophone	ND	0	-	3	0	-	-
Flandre	ND	0	-	10	1	5	4
Étranger	ND	0	-		0	-	-
Inconnu	ND	0	13	0	0	1	1
Total	ND	**318**	**741**	**754**	**108**	**625**	**319**

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2023, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE HW

D'où proviennent les personnes qui suivent une formation pour adultes dans le bassin de Huy-Waremme ?

En ce qui concerne le **Forem**, plus de 3/4 des apprenants qui se forment dans le bassin proviennent du bassin lui-même. Les autres proviennent principalement des bassins de Liège (16,7 %) et de Namur (4,7 %).

Dans les **CISP**, plus de 70 % des apprenants proviennent du bassin de Huy-Waremme, suivis par le bassin de Liège (16,1 %) et le bassin de Namur (6,7 %).

Au Centre de Formation IFAPME de Villers-le-Bouillet, 46,8 % (contre 41,4 % en 2019-2020) des apprenants qui se forment en formation adulte, proviennent du bassin de Huy-Waremme alors que 30,8 % viennent du bassin de Liège et 11,0 % du bassin de Namur.

Dans les **CFISPA**, environ la moitié des apprenants viennent du bassin de Huy-Waremme, suivis par le bassin de Liège (26,9 %). On compte également 11,1 % d'apprenants qui viennent du bassin du Luxembourg et 7,4 % du bassin de Namur.

Pour les **Centres de compétences**, les chiffres montrent que 23,4 % des apprenants viennent du bassin du Luxembourg, 19,0 % de Namur, 14,1 % du Hainaut Centre et 13,8 % du bassin de Liège.

Enfin, parmi les personnes qui passent une **validation de compétences** dans le bassin de Huy-Waremme, c'est du bassin de Liège que viennent le plus de personnes (27,9 %), ensuite de Namur (13,8 %), Hainaut Centre (13,5 %) et de Huy-Waremme (13,2 %).

[111] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.
[112] Toutes les formations sont prises en compte.
[113] Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.
[114] Toutes les formations sont prises en compte.
[115] Prise en compte des contrats de formation en gestion propre et en partenariats.
[116] La différence de chiffres entre la mobilité entrante et sortante dans le bassin s'explique car les données de la mobilité entrante correspondent au nombre de demandes de validation qui ont été faites tandis que les données pour la mobilité sortante désignent le nombre d'épreuves réalisées.

3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	29
Bruxelles	6
Hainaut centre	4
Hainaut sud	22
Huy-Waremme	343
Liège	58
Luxembourg	21
Namur	77
Verviers	7
Wallonie Picarde	1
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Non-déterminé	14
Total des effectifs étudiants dans le bassin de Huy-Waremme	**582**

Source : ARES, Open Data 2021-2022

Parmi les étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire qui suivent leur cursus dans le bassin de Huy-Waremme, plus de la moitié sont domiciliés dans le bassin de Huy-Waremme (58,9 %), 13,2 % proviennent du bassin de Namur et 10,0 % sont du bassin de Liège.

3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du bassin de Huy-Waremme, selon le lieu de résidence de l'apprenant[117].
Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé, ne sont donc pas repris ici.

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE de Huy-Waremme (2022)

Source : OFFA, 2023

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	7
Bassin de Hainaut Centre	2
Bassin de Hainaut Sud	1
Bassin de Wallonie Picarde	0
Bassin de Huy-Waremme	404
Bassin de Liège	73
Bassin de Verviers	3
Bassin du Luxembourg	7
Bassin de Namur	25
Bassin de Bruxelles	0
Autre	1
TOTAL	**523**

[117] Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats.

Parmi les personnes qui ont débuté un contrat d'apprentissage dans le bassin de Huy-Waremme, 77,2 % de ces apprenants sont domiciliés dans le bassin de Huy-Waremme (72,2 %). Les autres apprenants proviennent majoritairement des bassins de Liège (14,0 %) et de Namur (4,8 %).

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

4.1. Cadrage méthodologique

Le processus d'élaboration des thématiques communes est un processus en 4 étapes (voir schéma).

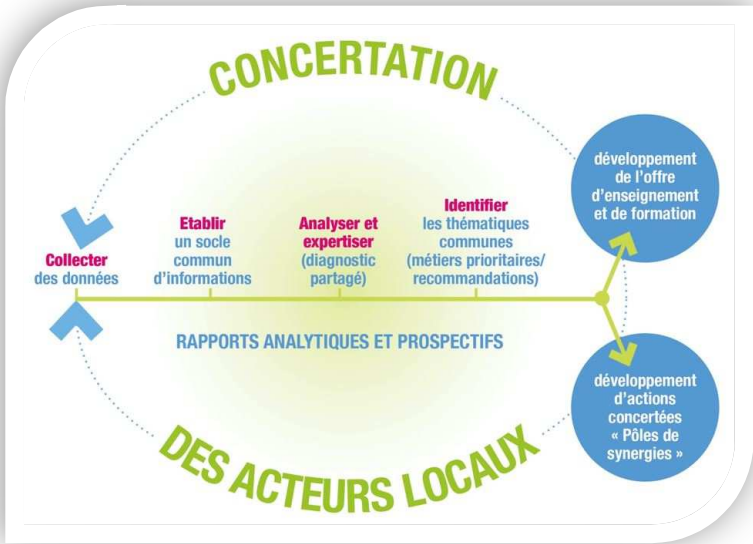

a) **Collecter des données** : les IBEFE réalisent une collecte annuelle de données quantitatives sur l'offre (données fournies par chaque famille d'opérateurs) et les besoins socio-économiques du bassin (IWEPS, Statbel, Walstat, Forem, …).

b) **Etablir un socle commun d'informations** : cette 2ème étape consiste à harmoniser et à retravailler ces données. L'objectif est de constituer un socle commun d'informations, partagé par tous. Ainsi, les rapports analytiques et prospectifs des IBEFE sont établis au départ d'une trame commune, validée par l'Assemblée des Instances Bassin.

c) **Analyser et expertiser** : il suit une phase d'analyse collective et d'expertise de ces informations. Il s'agit de favoriser une véritable approche concertée des membres de l'IBEFE et la récolte d'avis d'experts externes pour établir le diagnostic de l'offre au regard des besoins socio-économiques du bassin.

d) **Identifier des thématiques communes et des recommandations** : cette dernière étape consiste à définir des thématiques communes et à établir des recommandations pour l'offre et/ou l'action. Ce processus de concertation permet également d'identifier des projets/actions concrètes qui seront travaillés dans les pôles de synergie.

En 2024, l'IBEFE de Huy-Waremme a élaboré son rapport analytique et prospectif comme suit :

1. L'IBEFE est partie de la méthodologie développée en 2022 et en 2023 pour actualiser ses thématiques communes, plus particulièrement pour la priorisation des métiers.
2. Dès mars 2024, l'équipe IBEFE a réalisé une veille documentaire pour 9 domaines professionnels et a exploré plus généralement les 5 autres domaines[118]. Sur base de ce travail, elle a établi des documents internes de veille pour alimenter la suite du processus. Pour chaque domaine professionnel, les aspects suivants ont été investigués : métiers priorisés l'année passée ; Fonctions critiques/métiers en pénurie ; Métiers en demande et d'avenir ; Positionnement métier des demandeurs d'emploi ; Sélection des métiers où le ratio de tension (DEI/OE pour chaque métier) est < ou = à 1,5 ; Analyse de l'offre de formation et d'enseignement dans le bassin ; Identification des grands enjeux et de recommandations, notamment pour l'adaptation de l'offre (émergence/nouvelles compétences spécifiques ou transversales).
3. De mi-mai à fin juin, l'IBEFE a lancé un appel à propositions de nouvelles thématiques communes aux opérateurs et membres. Le but était de les sensibiliser et de les impliquer davantage dans le processus de détermination des thématiques communes. Ils devaient faire remonter à l'Instance des propositions argumentées et documentées. Cela permet également de capitaliser la connaissance du terrain de ces acteurs.
4. Début juin 2024, l'Instance Bassin a rassemblé ses diverses composantes (membres effectifs et suppléants) mais aussi des experts externes. L'objectif était d'établir le diagnostic de l'offre d'enseignement et de formation du bassin au regard des besoins socioéconomiques du territoire. Après la présentation des états des lieux socio-économique et de l'offre, les membres et experts ont travaillé en ateliers à l'établissement d'un diagnostic concerté, en focalisant dans un premier temps sur la question des métiers à prioriser pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation (création ou maintien de l'offre), de 2025 à 2027. Les 14 domaines professionnels du ROME V3 ont été passés en revue. Les membres se sont donc positionnés sur la conservation des métiers priorisés en 2023 et ont suggéré 38 nouveaux métiers à considérer dans l'analyse et le diagnostic. Ensuite, dans le second atelier, ils ont travaillé à dégager des recommandations pour l'offre et/ou pour l'action pour les 3 prochaines années. Les membres ont été particulièrement prolifiques avec un foisonnement d'idées, de recommandations ou de projets à mettre en œuvre pour le développement de l'offre du bassin (plus d'une trentaine).
   Les travaux du premier atelier ont alimenté la proposition technique de métiers à prioriser pour le bassin. L'équipe a mis en forme les recommandations de l'atelier 2 avant de les soumettre à la validation de l'Instance Bassin (plénière du 10/10/2024 et GT du 13/11/2024). Ensuite, elles ont été intégrées au RAP 2024.
5. De juin à août 2024, en vue de mieux cerner les besoins en main-d'œuvre et en compétences à développer, l'IBEFE a réalisé une enquête auprès des entreprises et des acteurs clés (secteurs, Fonds sectoriels, agences intérim, conseillers sectoriels du Forem, …) du bassin. Cette initiative avait pour but de compléter et mettre en perspectives l'analyse statistique. Elle remplaçait également les tables de concertation sectorielle. Les résultats ont été intégrés dans la proposition technique de métiers à prioriser réalisée par l'équipe.

[118] Il s'agit des 14 familles de métiers ou domaines professionnels de la nomenclature métiers ROME V3.

6. Début septembre 2024, l'équipe IBEFE a réalisé une proposition technique de métiers à prioriser qui rassemblait l'ensemble des propositions faites par les membres tout au long du processus de réalisation ainsi qu'une analyse en profondeur de la situation de chaque métier. L'équipe a ainsi produit un fichier d'informations utiles pour la décision[119]. Il fournit un ensemble de données disponibles sur le métier : appartenance à la liste des fonctions critiques 2024 du Forem, données sur les besoins de main-d'œuvre pour ce métier (OE 2023 et 1er semestre 2024) dans le bassin, informations récoltées dans les enquêtes entreprise et acteurs clés, l'offre en formation initiale et en formation adulte, plus un commentaire explicatif qui synthétise l'analyse de ces éléments et indique la proposition technique qui en découle.
7. Ensuite, cette proposition technique a été à nouveau soumise à la concertation au sein des diverses composantes afin d'aboutir début octobre à la liste définitive qui a été entérinée lors de la plénière IBEFE du 10 octobre 2024.

[119] Ce fichier est à usage exclusif des membres et n'est pas diffusé.

4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme.

Quelques définitions et précisions

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**
  L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**
  L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre, et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés).

Remarques :
- Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ils sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épicène.
- Pour chaque métier priorisé, vous disposez d'un court argumentaire des raisons de sa priorisation dans le bassin et d'éventuelles recommandations de l'IBEFE pour le développement de cette offre.
- L'indicateur de tension se base sur le nombre d'OE diffusées pour le métier par le Forem et le nombre de DEI positionnés sur le métier. Une tension très forte dans le bassin = OE > DEI ; Une tension forte = Nombre de DEI/nombre d'OE < 2 ; Une tension = DEI/OE>2 ou = 3 ; Un besoin = volume important d'OE et ratio = 5.
- Les intitulés métiers en orange correspondent aux intitulés métier des profils SFMQ.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX				
A1201	Arboriste-Grimpeur-Elagueur		Maintien	Les opérateurs font part de beaucoup de demandes pour ce métier. Il s'agit principalement d'emplois indépendants. Une seule offre de formation en FA dans le bassin.
A1203	Jardinier d'entretien (JE) en parcs et jardins	Maintien	Maintien	Malgré le nombre important de DEI positionnés sur ce métier, la Mission wallonne des secteurs verts pointe des difficultés de recrutement dû à un manque de main d'œuvre avec les compétences techniques nécessaires ainsi que des difficultés liées aux softskills. L'offre de formation est diversifiée et bien répartie sur le territoire.
A1414	Agent horticole	Maintien	Maintien	Il existe un besoin voire une quasi-tension dans le bassin pour l'horticulteur maraicher. Il existe déjà une offre de formation dans le bassin tant en FI qu'en FA.
A1416	Agent agricole polyvalent	Maintien		Indice de spécialisation > 1 pour la branche d'activité Agriculture dans le bassin. Une seule offre de formation en FI dans le bassin.
A1416	Agriculteur	Maintien		Ce métier étant exercé principalement comme indépendant, il nous est difficile d'identifier le besoin. Cependant, l'indice de spécialisation est > 1 pour la branche d'activité Agriculture dans le bassin et la Mission wallonne des secteurs verts pointe des difficultés pour attirer des candidats vers le métier et des problèmes de mobilité liés à la nécessité d'un permis tracteur. La fréquentation des options en FI est très volatile. 3 offres de formation bien réparties sur le territoire.
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER				
C1102	Conseiller en assurances		Maintien	Métier en pénurie structurelle au niveau wallon. Peu de DEI avec un positionnement sur ce métier. Peu d'OE identifiées dans le bassin mais les opérateurs signalent que d'autres réseaux que le Forem recrutent. Il existe une seule offre de formation en FA dans le bassin. Pas de profil SFMQ.
D – COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION				
D1101	Boucher-Charcutier	Maintien	Maintien	Tension dans le bassin sur le métier mais ce métier est passé en fonction critique structurelle en 2024 et n'est donc plus en pénurie. Les opérateurs pointent de réelles difficultés à trouver des candidats pour les formations. Plusieurs offres de formation en FI et en FA dans le bassin.
D1102	Boulanger- Pâtissier	Maintien	Maintien	Métier en tension dans le bassin pour le boulanger et besoin pour le métier de pâtissier. Ce métier est passé en fonction critique structurelle en 2024 et n'est donc plus en pénurie. Plusieurs offres de formation tant en FI qu'en FA. Les opérateurs pointent des difficultés à trouver des candidats pour les formations. Il s'agit d'un domaine en difficultés : de nombreuses boulangeries artisanales doivent fermer, en revanche la boulangerie industrielle se développe (ex : La Lorraine). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est pointé

				des difficultés de recrutement pour les boulangers et les pâtissiers (manque de candidats et manque de compétences techniques des candidats).
D1401	Assistant commercial	Création	Création	Tension dans le bassin pour ce métier. Il existe une offre en FI et en FA. Possibilité d'OBG pour une création : 7123, Technicien commercial. *Pas de profil SFMQ.*
D1407	Attaché technico-commercial		Création	Tension très forte pour ce métier dans le bassin. Le métier est en pénurie structurelle en Wallonie (principalement à cause d'une inadéquation du profil des candidats). Une seule offre de formation en FA dans le bassin. Parmi les OE du bassin, 64 % correspondent à un niveau BAC, 15 % à un niveau secondaire et pour 21 %, le diplôme est inconnu. Il existe une forte demande des publics pour tous les métiers du commerce international. À ne pas retenir pour le secondaire car pas d'OBG correspondante. L'IBEFE suggère une création en FA d'un bachelier en commerce international, en marketing ou d'un BES. *Pas de profil SFMQ.*
F – CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
F1103	Diagnostiqueur bâtiment		Création	Métier d'avenir dans le cadre du démantèlement industriel et du résidentiel et dans la perspective des nouvelles normes environnementales de l'UE. Métier de niche. *Pas de profil SFMQ.*
F1104	Dessinateur de la construction	Création	Création	Tension forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Pas d'offre dans le bassin excepté un CFISPA en FA. Possibilité OBG pour une création : 3223, Technicien/Technicienne en construction et travaux publics. *Pas de profil SFMQ.*
F1108	Métreur-deviseur	Création	Maintien	Tension très forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Pas d'offre en FI et une offre en FA. Possibilité OBG pour une création : 3202, Technicien spécialisé/Technicienne spécialisée en métré et devis ; 3223, Technicien/Technicienne en construction et travaux publics. *Pas de profil SFMQ.*
F1201	Conducteur de travaux		Création	Tension très forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Aucune offre de formation dans le bassin. Aucune correspondance OBG identifiée en FI. *Pas de profil SFMQ.*
F1202	Chef de chantier de la construction	Création	Création	Tension très forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Pas d'offre de formation dans le bassin si ce n'est la formation de gestionnaire de chantier du patrimoine en FA.

				Possibilité OBG pour une création : 3304, Technicien/Technicienne en encadrement de chantier ; 3223, Technicien/Technicienne en construction et travaux publics. *Pas de profil SFMQ.*
F1302	Conducteur d'engins de terrassement	Création	Maintien	Besoin dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Une seule offre de formation limitée (mini-pelle hydraulique) en FA. Cependant, il existe beaucoup de formations dans ce domaine en Province de Liège (CDC Logistique) et le coût d'investissement pour ces formations est très conséquent. Possibilité OBG pour une création : 3208, Conducteur d'engins de chantier.
F1503	Charpentier	Maintien	Création	Peu d'OE dans le bassin mais selon les écoles, les élèves sont engagés avant même d'avoir fini leur scolarité d'où pas d'offre d'emploi. Peu d'élèves donc nécessité d'un maintien de cette OBG. Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, des difficultés de recrutement sont pointées pour ce métier (manque de candidats, manque de compétences techniques des candidats).
F1602	Installateur électricien résidentiel	Création	Création	Tension forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour l'installateur électricien résidentiel. Dans le top 30 des métiers en demande pour le bassin pour F1602 en 2023. Un manque de candidats est pointé à l'IFAPME. Une seule offre en FA. Fortes perspectives d'emplois avec l'installation des compteurs intelligents par les GRD (2029). Dans l'enquête réalisée auprès des acteurs-clés, une agence de recrutement pointe des difficultés de recrutement pour ce métier.
F1602	Installateur électricien industriel	Création	Création	Tension très forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour l'installateur électricien industriel. Dans le top 30 des métiers en demande pour le bassin pour F1602 en 2023. Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est pointé des difficultés de recrutement pour ce métier (manque de candidats et manque de compétences techniques des candidats). Possibilité d'OBG pour une création : 2115, installateur électricien ; 2116, Technicien en installations électriques.
F1603	Monteur en chauffage et sanitaire	Maintien	Création	Tension forte dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie pour le monteur d'installation de chauffage central. Dans le top 30 des métiers en demande pour le bassin en 2023. Au vu de l'évolution de l'offre en formation initiale, il est proposé de la maintenir. Aucune offre de formation en FA.
F1607	Menuisier d'intérieur et d'extérieur	Maintien	Maintien	Tension forte dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour le menuisier d'intérieur et d'extérieur. Offre de formation bien répartie sur le territoire tant en FI qu'en FA.
F1608	Carreleur	Création	Maintien	Métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est pointé des difficultés de recrutement pour le carreleur (manque de candidats et manque de compétences techniques des candidats). 3

				offres de formation en FA dont 2 "polyvalentes". L'IBEFE préconise de favoriser l'alternance pour ce métier. Possibilité OBG pour une création : 3037, Carreleur ; 3507, Carreleur ; 3024, Ouvrier carreleur ; 3521, Carreleur-chapiste.
F1610	Couvreur	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour le couvreur de toits inclinés. Dans le TOP 10 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Pas d'offre en FI, ni en FA. Tentative d'ouverture à l'IFAPME en apprentissage mais difficulté de trouver des candidats (2023). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, ce métier ressort comme présentant des difficultés de recrutement (manque de candidats, manque de compétences techniques des candidats). Possibilité OBG pour une création : 3026, Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques ; 3219, couvreur/couvreuse ; 3227, Complément en techniques spécialisées de couverture ; 3229,3230 Couvreur-Etancheur/Couvreuse-Etancheuse.
F1701	Coffreur	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Pas d'offre de formation dans le bassin. Possibilité OBG pour une création : 3007, Ferrailleur/Ferrailleuse ; 3010, Coffreur/Coffreuse ; 3018, Bétonneur/Bétonneuse. *Profil SFMQ en cours (coffreur-bétonneur).*
F1702	Ouvrier de voirie	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Plusieurs offres de formation en FI et une offre en FA. Possibilité OBG pour une création : 3015, voiriste ; 3016, Paveur/paveuse. *Pas de profil SFMQ.*
F1703	Maçon	Maintien	Maintien	Tension forte dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Plusieurs offres de formation tant en FI qu'en FA.
F1709	Préparateur en déconstruction/opérateur en démolition		Création	Métiers d'avenir dans le cadre du démantèlement industriel et du résidentiel mais aussi dans la perspective des nouvelles normes environnementales de l'UE. *Pas de profil SFMQ.*
G – HÔTELLERIE – RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION				
G1402	Restaurateur/Traiteur organisateur de banquet	Maintien	Maintien	Pas d'OE identifiée mais cette profession est exercée principalement sous statut d'indépendant. Il existe une offre dans le bassin en FI et en FA. Les formations en Horeca-Alimentaire éprouvent des difficultés à recruter des candidats depuis le Covid.
G1602	Premier commis de cuisine	Maintien	Maintien	Besoin identifié dans le bassin en 2023. Volume important d'OE dans le bassin : dans le TOP 30 des métiers en demande (pour G1602). Un manque de candidats

				à la formation est pointé par des opérateurs en 2023. Plusieurs offres de formations tant en FI et FA. *Profil SFMQ en cours (commis de cuisine).*
G1602	Cuisinier/Cuisinier travaillant seul	Maintien	Maintien	Tension dans le bassin en 2023 et fonction critique structurelle en Wallonie. Dans le TOP 30 des métiers en demande pour G1602 dans le bassin en 2023.
G1602	Chef de partie chaude/froide	Maintien	Maintien	Très forte tension dans le bassin. "*Un chef de partie est un cuisinier confirmé qui a une responsabilité précise au sein d'une cuisine, par exemple les sauces ou la viande (saucier), le poisson (poissonnier). Il est aidé dans sa tâche par un ou plusieurs commis*." Fait partie de la formation de restaurateur. Pas d'OBG spécifique pour le chef de partie mais est intégré dans d'autres OBG.
G1606	Cuisinier de collectivité	Maintien		L'IB a décidé de conserver ce métier en maintien car il s'agit d'un métier dévalorisé (manque d'attractivité) pour lequel la population est très vieillissante et donc les besoins vont s'accentuer. Grosses difficultés de recrutement dans les formations. Tension dans le bassin pour le chef de cuisine de collectivité. *Pas de profil SFMQ et pas de volonté d'en faire un.*
G1803	Garçon/serveur de restaurant	Maintien	Maintien	Tension forte dans le bassin et fonction critique en Wallonie pour le serveur dans un restaurant. Tension pour le commis de salle en 2023. Plusieurs offres de formation tant en FI qu'en FA.
H – INDUSTRIE				
H1203	Dessinateur en mécanique	Maintien	Maintien	Forte tension dans le bassin pour le dessinateur-concepteur mécanique. Une offre en FI et une offre en CFISPA en FA. *Pas de profil SFMQ.*
H1503	Technicien de laboratoire de contrôle des industries de process	Création	Création	Très très forte tension dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour le laborantin de production industrielle. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin. Il existe 2 OBG technicien chimiste dans le bassin dont une en fermeture. Possibilité OBG pour une création : 9309, Technicien chimiste. *Pas de profil SFMQ.*
H2102	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	Maintien	Création	Fonction critique en Wallonie. Pas d'information sur l'emploi dans le bassin pour ce métier mais présence de grosses entreprises agroalimentaire sur le bassin. Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, le conducteur de ligne est indiqué en difficulté de recrutement pour manque de compétences techniques des candidats. Alimento promeut la création d'autres OBG à la place du technicien des industries agroalimentaires (OPIA, CLPIA et ORIA). Dans l'enquête réalisée auprès des acteurs-clés, Alimento pointe également des difficultés de recrutement liées à un manque de candidats. Les options « technicien des industries agroalimentaires » ne sont pas fortement peuplées mais ne sont pas en danger car il s'agit d'une occurrence unique pour le

				caractère. Réflexion à mener sur la réorientation de l'offre vers le profil de CLPIA (2418).
H2102	Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA)	Création	Création	Forte tension et besoins importants dans le bassin. Dans le TOP 20 des métiers en demande dans le bassin. Ce métier est cité comme en difficulté de recrutement dans l'enquête réalisée auprès des acteurs-clés (difficultés liées aux softskills). Aucune offre de formation dans le bassin. Pourquoi pas une collaboration avec le CDC Formalim pour créer une offre en FA ? Possibilité OBG pour une création : 2024, Opérateur/Opératrice de production en industrie alimentaire (OPIA).
H2301	Opérateur de production des industries en industrie biopharmaceutique		Création	Très forte tension dans le bassin pour le conducteur d'installation en industrie pharmaceutique en 2023. OBG actuellement en correspondance : technicien chimiste mais ces études sont-elles nécessaires pour travailler sur une ligne de production ? Pas d'autres correspondances OBG pour ce métier.
H2903	Technicien en système d'usinage	Maintien	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Disparition de l'offre FA (IPEPS/Technifutur). Recommandation : envisager le développement de l'alternance pour ce métier.
H2913	Soudeur	Création	Création	Tension forte dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie pour le soudeur TIG. Une occurrence devrait voir le jour en alternance en 25-26. Difficulté de recruter pour la formation métallier-soudeur. Recommandation : envisager le développement de l'alternance pour ce métier et développer l'offre en dehors de la zone de Huy. Possibilité OBG pour une création : 2004, Métallier/Métallière ; 2625, Métallier-soudeur ; 2645, Soudeur/soudeuse cordon d'angle ; 2646, Soudeur/soudeuse sur tubes bout à bout.
H2914	Tuyauteur industriel	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Recommandation : envisager le développement de l'alternance pour ce métier. Aucune formation en FA et une 7P en FI. Possibilité OBG pour une création : 7P Complément soudage sur tôles et tubes.
I – INSTALLATION ET MAINTENANCE				
I1302	Technicien automaticien	Maintien	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie pour le technicien en automatisation industrielle. Le mécanicien (automaticien) industriel est pointé dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin comme en difficultés de recrutement (manque de candidats). Il existe plusieurs offres de formation en FI mais pas d'offre en FA. *Pas de profil SFMQ.*
I1304	Électromécanicien en maintenance industrielle	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie qui justifieraient un développement de l'offre dans le bassin. Dans le TOP 10 des

				métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour I1304). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, des difficultés de recrutement sont pointées pour l'électromécanicien (manque de candidats). Possibilité OBG pour une création : 7 TQ électromécanicien de maintenance industrielle, à créer (Formalisation des profils de certification à l'AGE – DREMT en attente de note verte).
I1305	Technicien de maintenance en électronique	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et pénurie structurelle en Wallonie pour ce métier. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour I1305). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour le technicien de maintenance (manque de candidats et manque de compétences techniques des candidats). Une seule offre de formation en FI sur le bassin. Possibilité OBG pour une création : 2628, Technicien/Technicienne en microtechnique ; 2635, Complément en microtechnique. *Pas de profil SFMQ.*
I1306	Technicien en froid et climatisation	Création	Création	Tension très forte dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour I1306). Pas d'offre de formation dans le bassin. Possibilité OBG pour une création : 2216, Technicien/Technicienne en climatisation et conditionnement d'air ; 2804, Technicien/Technicienne du froid ; 2805, Monteur/Monteuse frigoriste ; 2806, Technicien/Technicienne frigoriste ; 3424, Technicien / Technicienne en équipements thermiques.
I1307	Technicien d'installation en domotique	Création	Création	Faible besoin dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Pas d'offre de formation dans le bassin. Possibilité OBG pour une création : 2215, Technicien/Technicienne en télécommunication.
I1308	Technicien en chauffage et sanitaire	Création	Création	Forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Aucune offre de formation dans le bassin. Possibilité OBG pour une création : 3424, Technicien/Technicienne en équipements thermiques ; 3428, Installateur / Installatrice en chauffage central.
I1309	Électricien de maintenance industrielle	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 10 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour l'électricien de maintenance industrielle (manque de candidats et manque de compétences techniques des candidats). Il existe 3 offres FI dans le bassin à maintenir. Aucune offre en FA. Nouveau profil de certification en 2023 pour remplacer l'OBG électricien automaticien.

I1310	Mécanicien de maintenance industrielle	Maintien	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 10 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Il existe 2 offres FI dans le bassin : la fréquentation est faible mais en évolution positive. Aucune offre en FA.
I1401	Technicien de maintenance en informatique	Maintien	Maintien	Faible potentiel d'emploi au vu de la réserve de main-d'œuvre dans le bassin en 2023 mais les opérateurs signalent qu'il existe des possibilités à titre d'indépendant. Il existe déjà une offre en FI/FA.
I1603	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil	Création	Création	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Une offre de formation FI dans le bassin : 7e complémentaire en mécanicien moteur diesel et hydraulique. Possibilité OBG pour une création : 1111, Technicien/Technicienne en agroéquipement *Pas de profil SFMQ.*
I1604	Mécanicien d'entretien automobile	Maintien	Maintien	Tension forte dans le bassin pour le mécanicien pour voitures particulières et véhicules utilitaires légers. Dans le TOP 20 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour I1604). Secteur en difficulté : nombreuses faillites et restructurations. La pénurie structurelle en Wallonie porte sur le technicien automobile et sur le mécanicien pour camions et utilitaires lourds. Certains membres pointent une inadéquation de l'offre de formation aux besoins dus à l'évolution des véhicules (électriques, hybrides, etc.). Plusieurs options en FI qui se portent bien, une seule offre en FA. En 2023, des opérateurs indiquaient des difficultés à trouver des stages.
I1604	Mécanicien polyvalent automobile	Maintien		Tension très forte dans le bassin pour le technicien automobile. Dans le TOP 20 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour I1604). Secteur en difficulté : nombreuses faillites et restructurations. La pénurie structurelle en Wallonie porte sur le technicien automobile et sur le mécanicien pour camions et utilitaires lourds. Certains membres pointent une inadéquation de l'offre de formation aux besoins dus à l'évolution des véhicules (maintenance électriques, hybrides, etc.). Une seule offre de formation en FI.
I1606	Tôlier en carrosserie	Création		Tension très forte dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Le statut en formation initiale passe de maintien en création car il existe uniquement une offre dans l'enseignement spécialisé. Possibilité OBG pour une création : 2012, Tôlier en carrosserie
I1607	Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins	Maintien	Maintien	Tension dans le bassin pour un faible volume d'OE pour ce métier. Il existe une offre en FI et en FA.

J – SANTÉ				
J1308	Brancardier	Création	Création	Pas de données à notre disposition sur les besoins dans le bassin en 2023. Projet d'offre de formation en FI en 25-26. Un besoin a été identifié par le réseau IFAPME et donc il y a un projet de création également à l'IFAPME (projet pilote à Liège avec prévision d'extension sur Villers-le-Bouillet). Le métier correspond à une UAA du métier d'aide-soignant qui est en très forte tension. Présence de plusieurs sites hospitaliers dans le bassin d'où une demande pour ce métier. Possibilité d'OBG pour une création : 8013, Brancardier
J1501	Aide-soignant	Création	Création	Très forte tension dans le bassin, volume d'opportunités d'emploi important et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour J1501). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour l'aide-soignant (manque de candidats). Il existe une offre en FI et FA. Depuis 2024, la 7e a été transformée en un degré qualifiant à partir de la 4e. Possibilité OBG pour une création : 8216, Aide-soignant
J1506	Infirmier de soins généraux	Maintien	Maintien	Très forte tension dans le bassin, volume important d'opportunités d'emploi et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour J1506). Chute constante de la fréquentation et difficultés à trouver des candidats, problème déjà présent avant le Covid (-56,6 % en 8 ans). *Profil SFMQ en cours de réalisation (Infirmier responsable en soins généraux (IRSG)).*
K – SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ				
K1207	Educateur-accompagnateur	Maintien	Création	Très forte tension pour ce métier dans le bassin en 2023. Dans le TOP 20 des métiers en demande pour le bassin en 2023 (pour K1207). En 2023, 49,8 % des opportunités d'emploi demande un niveau d'études CESS, 27,8 % un niveau Bac et pour 22,4 % le niveau est inconnu. Il existe une offre FI et FA d'éducateur "A2" dans le bassin (études associées à ce métier sur le site du Forem). Il existe 2 bacheliers : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et éducateur spécialisé en activité socio-sportives. Maintenir l'offre FI et créer de l'offre en FA, si possible de niveau bachelier pour compléter le parcours de formation.
K1302	Aide familial	Maintien	Maintien	Tension forte dans le bassin et grosses difficultés de recrutement mises en évidence par les SAFA (membres du Posy ASD). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour l'aide familial (manque de candidats). Certaines OBG sont en danger de fermeture en FI et disparition d'une offre à Waremme au profit de l'OBG Aide-soignant. Problème d'attractivité du métier (actions du Posy). Nouveau profil SFMQ. Aide familial et

				Aide-soignant ne sont plus dans les mêmes grappes métiers ce qui impacte l'offre de formation. D'où la nécessité de veiller au maintien de l'offre surtout étant donné le vieillissement de la population et un éventuel retour de l'assurance autonomie.
K1303	Accueillant d'enfants	Maintien	Maintien	Besoin identifié dans le bassin malgré la forte réserve de main-d'œuvre. Il existe plusieurs offres de formation tant en FI qu'en FA. Cependant, en lien avec les politiques d'accueil de l'enfance (futur plan cigogne), des perspectives d'emploi sont possibles.
K1304	Aide ménager titre-service	Création	Création	Très forte tension dans le bassin. Dans le TOP 3 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour K1304). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour l'aide ménager à domicile (manque de candidats, problèmes de mobilité et de maîtrise de la langue). Les difficultés de recrutement sont également pointées dans l'enquête acteurs clés, notamment au niveau des softskills. Au vu des UAA communes (3) avec la formation d'aide familial ou de garde à domicile, elle offre la possibilité de poursuivre un parcours de formation. Possibilité OBG pour une création : 8002, Aide-ménager/Aide-ménagère.
K1304	Aide ménager social	Création	Création	Très forte tension dans le bassin pour les aides ménagers à domicile en 2023. Dans le TOP 3 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour K1304). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, il est déclaré des difficultés de recrutement pour l'aide ménager à domicile (manque de candidats, problèmes de mobilité et de maîtrise de la langue). Les difficultés de recrutement sont également pointées dans l'enquête acteurs clés, notamment au niveau des softskills. Il existe un projet de création en FI en alternance dans le bassin. Au vu des UAA communes (4) avec la formation d'aide familial ou de garde à domicile, elle offre la possibilité de poursuivre un parcours de formation. Problème de reconnaissance et de financement du métier dans les SAFA. Possibilité OBG pour une création : 8002, Aide-ménager/Aide-ménagère.
K2204	Technicien de surface	Création	Création	Tension dans le bassin pour le nettoyeur de locaux et de grandes surfaces et la tension est très forte pour l'agent de nettoyage industriel. Dans le TOP 20 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour K2204). Il existe une correspondance en FI en alternance-art 45 et une formation en FA mais qui est spécifique aux hôpitaux. Possibilité OBG pour une création : 8008, Technicien de surface/Nettoyeur. *Pas de profil SFMQ.*
K2304	Valoriste généraliste	Création	Création	Ajout par rapport au Posy Réemploi. Pas d'offre de formation dans le bassin mais une correspondance existe en FI, alternance article 45 et dans l'enseignement

				spécialisé. Projet d'ouverture en VDC 2024. Cette formation dispose d'un référentiel SFMQ généraliste. On peut logiquement envisager qu'à côté de l'inventoriste, dans le contexte du développement de l'économie circulaire, un **valoriste spécialisé** dans la préparation au réemploi et à la vente de matériaux de construction pourrait être développé : valoriste en déconstruction (proposition de Retrival). Besoins dans le bassin. Possibilité OBG pour une création : 7011, Valoriste généraliste.
N – TRANSPORT ET LOGISTIQUE				
N1101	Conducteur de chariots élévateurs		Création	Très forte tension pour le métier dans le bassin en 2023. Dans le TOP 30 des métiers en demande dans le bassin en 2023 (pour N1101). Dans l'enquête réalisée auprès des entreprises du bassin, des difficultés de recrutement sont pointées pour le cariste (manque de compétences techniques des candidats). Des formations en FA existent.
N1303	Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	Création	Création	Tension forte pour ce métier dans le bassin. Projet de création en 25-26 pour le gestionnaire en logistique et transport. Possibilité OBG pour une création : 2901, Gestionnaire en logistique et transport ; 7010, Magasinier.
N3103	Batelier	Maintien		Offre de formation unique dans le bassin et en Wallonie. Pas d'information sur l'emploi dans le bassin mais développement du transport multimodal. *Pas de profil SFMQ.*
N3103	Matelot	Maintien	Maintien	Offre de formation unique dans le bassin et en Wallonie. Pas d'information sur l'emploi dans le bassin mais développement du transport multimodal. *Pas de profil SFMQ.*
N4101	Conducteur poids lourd	Création	Maintien	Très forte tension dans le bassin et métier en pénurie structurelle en Wallonie. Dans le TOP 3 des métiers en demande dans le bassin en 2023. Ce métier est cité comme en difficultés de recrutement dans l'enquête réalisée auprès des acteurs clés. Cependant, le CDC Logistique se trouve à proximité. Une offre de formation existe en FA. Possibilité OBG pour une création : 2619/2902, Conducteur / Conductrice poids lourds ; 2637, Complément en conduite de poids lourds et manutention.
N4103	Chauffeur d'autobus et autocar	Création	Maintien	Le besoin identifié dans le bassin est faible mais ces métiers sont en pénurie structurelle en Wallonie. Il existe une offre en FA. Proximité du CDC Logistique. Pour une création en FI, cela nécessite la mise en place d'une coopération avec le fonds sectoriel et donc nécessite l'accord du secteur. Possibilité OBG pour une création : 2634, Conducteur d'autobus et d'autocar

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

En 2024, l'IBEFE de Huy-Waremme a décidé de réaliser un travail en profondeur en vue de rassembler ses recommandations et pistes de travail pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation du territoire. Pour ce faire, l'IBEFE a travaillé en plusieurs étapes en veillant à impliquer les membres dans ce processus.

Ainsi, lors de l'assemblée extraordinaire du 4 juin, les membres et des experts ont brainstormé en vue d'identifier des recommandations pour les 4 thématiques prioritaires des IBEFE : l'orientation et la promotion des métiers et filières qualifiants ; l'adaptation de l'offre ; les stages et l'alternance ; les équipements et ressources.

Mais ce document aborde également des points de vigilance, centres d'intérêt et problématiques spécifiques que l'IBEFE a dégagés dans le cadre de ses travaux et réflexions avec des partenaires et des experts et qu'il serait opportun d'explorer au cours de la période 2025-2027.

5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	**Renforcer la présence et l'intervention de la Cité des Métiers dans le bassin Huy-Waremme**. En tant qu'interface fédératrice, la Cité des Métiers a un rôle crucial à jouer dans le territoire en proposant diverses initiatives ou en s'impliquant dans des projets locaux d'orientation, notamment en informant les enseignants et formateurs sur son offre de services et celle du Carrefour des Métiers (CADM) de Huy. L'IBEFE suggère, dans ce cadre, la constitution d'un réseau et la sensibilisation de "personnes relais-orientation" au sein des établissements d'enseignement et des organismes de formation pour garantir un dialogue continu. Elle propose de servir d'interface pour favoriser une bonne collaboration entre les opérateurs du bassin et la Cité des Métiers/CADM.
2	**Améliorer l'orientation dans le bassin par une communication plus ciblée et structurée** : « mieux communiquer, plus fréquemment et de manière plus simple, dans toutes les directions », en élaborant un plan de communication pour l'enseignement et la formation, en utilisant diverses techniques de communication et en revoyant certains outils trop complexes. Le plan d'action inclurait une phase de sensibilisation avec diverses actions adaptées à chaque public. **Travailler avec la Cité des Métiers et le Carrefour des Métiers pour mettre en œuvre un projet cohérent et planifié d'actions dans le bassin.** Elèves : l'IBEFE juge qu'il est important de faire découvrir les métiers techniques et STEM tout au long du parcours scolaire (du fondamental au secondaire), de favoriser la découverte des métiers autrement. Parents : l'IBEFE estime que ce sont des acteurs essentiels à sensibiliser. Elle suggère de créer des points d'information de proximité sur les études et les métiers (bornes d'informations dans des lieux de vie quotidiens) et relève qu'il existe déjà toute une série d'actions à faire connaître.

3	**Veiller à garantir l'éveil aux métiers STEM et au numérique via le référentiel FMTTN**. Pour ce faire, l'IBEFE préconise d'inciter (ou de systématiser) les collaborations entre établissements en charge du tronc commun et les établissements qualifiants pour mettre en œuvre le référentiel FMTTN en vue de promouvoir les métiers et filières qualifiants (ex. organisation d'ateliers découverte).
4	**Etendre l'action de sensibilisation à l'enseignement qualifiant (SENSI) à d'autres publics pour (p)oser un autre regard sur le qualifiant**. Poursuivre l'action en envisageant de l'étendre aux élèves (?)/enseignants du primaire et du 1er degré du secondaire. Cette extension permettrait de toucher un plus large éventail de publics et d'équipes éducatives, renforçant ainsi l'impact de l'action.
5	**Elargir la vision professionnelle des jeunes en organisant une action de sensibilisation aux métiers pour tous les élèves du futur tronc commun (secondaire) et de fin de primaire**. Avec l'arrivée du tronc commun et la récente réforme du qualifiant, les membres relèvent un réel besoin d'activités d'orientation pour le premier degré et en 3e année du secondaire. Cette action aurait pour but de découvrir concrètement des métiers, les compétences requises pour les exercer et les opportunités professionnelles offertes. Cette approche interactive et pratique favoriserait une meilleure orientation des élèves et une préparation plus adéquate à leur future carrière.
6	**Améliorer la visibilité de l'offre d'activités OTLAV pour les adultes dans le bassin, principalement pour les professionnels de l'orientation et de l'insertion**. Dans le cadre de l'inter bassins, les IBEFE ont réalisé en 2024 un premier cadastre des activités d'orientation pour les adultes pour leur bassin. Cet outil est important pour guider les acteurs locaux pour le développement de l'offre dans ce domaine. Il permet de rendre l'offre plus visible mais il faut également s'atteler à la croiser aux besoins du territoire et la rendre plus lisible, notamment pour le public.
7	**Stimuler les possibilités d'organiser des stages découverte/essais-métiers/confrontation à la réalité professionnelle** afin d'éviter les erreurs d'orientation dans certaines filières, car cette situation est souvent la source d'abandons ou de décrochage. La réalité virtuelle permet d'immerger les jeunes de manière concrète et interactive dans les métiers qualifiants. Grâce à cette technologie, les étudiants peuvent explorer différents environnements professionnels, comprendre les compétences requises et les tâches quotidiennes associées à chaque métier.
8	**Développer des actions pour favoriser la formation continue des travailleurs et des formateurs face aux évolutions rapides de l'environnement professionnel** (technologiques, IA, réglementaires, environnementales, …), notamment pour développer une offre de formation adéquate dans le bassin. Dans une perspective de développement des compétences de la population active, il faudrait étendre ou intensifier le champ d'actions des opérateurs à ces publics.
9	**Développer des initiatives innovantes pour attirer des talents dans les nombreux secteurs où les métiers souffrent d'un manque d'attractivité ou d'une image négative**. L'IBEFE est régulièrement interpellée par des opérateurs qui développent une offre dans des métiers porteurs mais qui n'ont pas ou trop peu de candidats à la formation.

5.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	**Développer des modules de formation et des activités d'accompagnement adaptés pour favoriser l'inclusion numérique**. L'IBEFE pense qu'il est indispensable d'intégrer le numérique dans l'offre de formation et d'enseignement afin que chaque citoyen y ait accès mais surtout ait une maîtrise de base de cette technologie. Les études montrent qu'il est urgent de développer des modules sur l'usage de l'intelligence artificielle générative. Mais, il est aussi important que chacun ait des connaissances de base en robotique, renforce ses compétences numériques (DIGComp sur la sécurité, la gestion des données) mais dispose aussi de bases en programmation. De plus, il est indispensable de développer l'esprit critique des utilisateurs de ces technologies, notamment sur leur usage et l'opportunité des productions de l'IA générative. A ce sujet, l'IBEFE suggère de former préalablement les enseignants et formateurs à l'utilisation de ces technologies : familiarisation avec les outils et les méthodes d'enseignement innovants en vue de créer un écosystème éducatif où les technologies de pointe sont utilisées pour améliorer l'expérience d'apprentissage et préparer les étudiants aux défis du futur. En 2024, l'IBEFE a fait du numérique inclusif une priorité de travail transversale et elle développe un plan de travail sur plusieurs années dans ce domaine.
2	**Intégrer les concepts de développement durable, d'économie circulaire et plus particulièrement de ré-emploi, de réutilisation et de recyclage dans tous les cursus d'étude et de formation** car ce sont des matières transversales que les citoyens de demain, qu'ils soient travailleurs ou entrepreneurs, devront maîtriser et mobiliser. Identifier selon les filières professionnelles, quelles sont les compétences à développer dans ce cadre. Dans le cadre du GT exploratoire "Ré-Emploi", les avis des experts consultés sont unanimes : c'est l'affaire de tous. Il faut **veiller que tant la formation initiale que continue intègre ces dimensions dans les apprentissages.**
3	**Renforcer les softskills dans l'enseignement secondaire (cours généraux ou OBG)**. Intégrer cette approche de manière transversale pour les jeunes qui vont en entreprise notamment pour les préparer et développer des compétences non techniques ou des savoir-faire comportementaux utiles. Ces séquences doivent inclure des outils et des conseils concrets qui pourront aider les jeunes dans leur vie quotidienne, comme des astuces pour gérer le stress ou développer des compétences adaptées aux milieux professionnels (savoir-faire comportementaux, ponctualité, respect des règles, ...).
4	**Renforcer les synergies avec les entreprises**. Les membres recommandent de confier le développement de certaines spécificités « métiers » aux entreprises, notamment en les incluant dès le départ, dans le processus d'ingénierie de formation. L'IBEFE propose d'assurer la coordination entre les entreprises et les opérateurs via des sessions d'échanges sur les offres proposées et de suggérer les adaptations dans les parcours de formation.
5	**Favoriser l'apprentissage des langues pour certains profils techniques**. L'IBEFE recommande de rendre l'apprentissage des langues plus attractif en focalisant sur les mises en situation et davantage en lien avec les métiers (apport de sens à la formation). A cet effet, l'IBEFE a organisé, en décembre 2023, un webinaire sur des outils d'apprentissage des langues avec une approche métier intégrée (Wallangues pour les professionnels de l'enseignement et de la formation et Technios languages-IFPM). Le webinaire est disponible sur la chaîne Youtube de l'IBEFE.
6	**Travailler la question de la mobilité et de l'autonomie des apprenants dans le cadre de leur parcours de formation**. Il s'agit d'un frein majeur à l'insertion professionnelle dans notre bassin et la situation s'est détériorée (voir le profil des DEI) depuis le dernier RAP. Certains opérateurs effectuent déjà ce travail dans le cadre de l'accompagnement psycho-social mais il serait opportun de dégager des moyens pour systématiser cette intervention et avoir des solutions à proposer (transports alternatifs, formations au permis théorique, auto-école sociale, …).

A - AGRICULTURE, PECHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	
1	Favoriser la polyvalence et la transversalité des compétences pour travailler sur la saisonnalité de ces métiers (pour les périodes hivernales).
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
1	**Développer un axe domotique dans la formation des électriciens**.
2	**Sensibiliser tous les apprenants aux enjeux de la déconstruction, du réemploi, de la réutilisation dans ce secteur** (ex. réemploi de poutrelles métalliques). **Intégrer ces notions dans les grappes de métiers de la construction**. Ce sont des métiers d'avenir dans le cadre du démantèlement industriel et du résidentiel dans la perspective des nouvelles normes environnementales européennes. Développer des modules de formation complémentaire pour le démantèlement de sites industriels.
3	**Réaliser des actions de sensibilisation et d'information sur le logiciel BIM** (Building Information Modeling) pour les professionnels et futurs professionnels du secteur **et sur l'utilisation d'outils numériques dans le processus organisationnel du chantier**.
K – SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	
1	**Prévoir une formation complémentaire des apprenants pour améliorer la prise en charge des problèmes de santé mentale ou de grosses difficultés sociales** (pour les éducateurs ou assistants sociaux).
2	**Travailler sur la mobilité du personnel des services à la personne et à la collectivité** (aide-ménager, aide familial, technicien de surface, …) car c'est un sérieux frein à l'insertion dans le bassin qui se caractérise par un milieu rural important. L'IBEFE relève qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi positionnés sur ces métiers déclarent n'avoir aucun permis, d'où la nécessité d'intégrer cette dimension dans la formation et de proposer des solutions.
M – SUPPORT A L'ENTREPRISE	
1	**Investiguer l'impact de l'intelligence artificielle dans ce domaine professionnel**, notamment du point de vue de l'évolution des compétences et des tâches administratives (à haute valeur ajoutée) attendues par les entreprises (à la suite de l'intégration de l'IA générative).
N – TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
1	**Adapter le profil de chauffeur-livreur aux moyens de transports alternatifs (vélo-cargo, …**).

5.3. Places de stage et alternance

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	**Encourager les entreprises à investir dans la formation et l'intégration des jeunes dans le marché du travail**. Il est important que les entreprises soient parties prenantes et de les sensibiliser à leur rôle sociétal. Ainsi, chaque entreprise devrait instaurer un programme structuré et régulier pour l'accueil et la formation des stagiaires. Ce programme devrait inclure des objectifs clairs pour le développement des compétences des stagiaires, des mentors désignés et formés pour les guider tout au long de leur stage, ainsi que des évaluations périodiques pour suivre leur progression. Les membres recommandent également que l'entreprise établisse des partenariats avec des institutions éducatives pour assurer un flux constant de stagiaires qualifiés et pour contribuer à la formation pratique des étudiants. Proposition des membres : l'entreprise qui engagerait le jeune qu'elle a formé, pourrait bénéficier d'incitants financiers.
2	**Conscientiser et former les tuteurs** (maîtres de stage et référents de l'entreprise) à leur importance dans la réussite de la formation ou du stage. Le tuteur est un acteur clé de ces dispositifs, l'enquête inter bassins sur l'alternance a mis en évidence la nécessité de former ces acteurs en vue de les outiller pour assumer leur rôle, notamment au niveau pédagogique car ils sont confrontés à un public jeune qui n'a pas nécessairement les mêmes valeurs et donc les mêmes « drivers » de motivation mais aussi par rapport aux attentes formatives (plan de formation à respecter). Actuellement, en Belgique francophone, la formation des tuteurs n'est pas obligatoire et elle se limite à 8 heures (de formation) pour obtenir la prime « tuteur » alors que la formation des tuteurs en Flandre est de 24H et de 36H en Communauté germanophone (+ obligatoire). A l'initiative de Verviers, les IBEFE de la province de Liège en collaboration avec l'OFFA sont en train d'investiguer cet aspect avec les secteurs et Fonds sectoriels.
3	**Lutter contre les abandons au début de la formation en alternance en systématisant l'action d'orientation et d'accrochage à l'entrée en alternance pour les primo entrants.** L'état des lieux APE pointait un taux d'abandon dans l'alternance très élevé, surtout en début de formation. Les opérateurs s'accordent pour dire que l'entrée et les premiers pas dans l'alternance sont des "moments sensibles" où ils enregistrent de nombreux abandons. Deux causes clés semblent à l'origine de ce phénomène : une erreur d'orientation et la façon dont se passe l'accueil dans l'entreprise. L'IBEFE constate que des projets et des outils existent chez les différents opérateurs pour préparer cette entrée dans l'alternance : MFI-Module de formation individuelle (CEFA pour jeunes en obligation scolaire), MPA-Module de préparation à l'alternance (enseignement spécialisé), "Accroche-toi dans l'alternance 4.0" (IFAPME). Pour ne pas réinventer ce qui existe déjà, la première étape serait de répertorier ces actions (qui fait quoi, pour qui, comment, conditions d'accès et capacité d'accueil, résultats obtenus) afin d'identifier les projets à pérenniser et à systématiser. Par ailleurs, le pôle de synergie alternance et plus particulièrement les secteurs demandent que cette question de l'orientation positive vers l'alternance soit travaillée en inter bassins.

4	**Mieux communiquer sur l'alternance et les stages en entreprises** : l'IBEFE pense qu'il est opportun de retravailler la communication sur l'alternance et les stages en entreprise de manière générale. Elle constate qu'il est nécessaire de mieux informer les secteurs et les entreprises sur les différents types de stage (objectifs, durée, niveau d'autonomie de l'apprenant, …) en précisant les différents types d'enseignement et de formation dont ils relèvent mais aussi sur les différents incitants. Il faut : 1. Clarifier les attentes (compétences attendues des étudiants, responsabilités des entreprises et objectifs pédagogiques de chaque type de formation (stages vs alternance.) ; 2. Organiser des séances d'information pour les entreprises (présentation des différents opérateurs de formation et leurs spécificités pour mieux comprendre les différents types de stage et programmes de formation) ; 3. Souligner le rôle social de l'entreprise ; 4. Offrir un support continu (formations pour les tuteurs en entreprise, des ressources pédagogiques, un point de contact dédié) ; 5. Apporter du feedback (entreprises et étudiants. Utiliser ces retours pour améliorer continuellement les programmes de formation et les adapter aux besoins changeants du marché du travail) ; Au pôle de synergie « alternance », les secteurs suggèrent de cibler prioritairement les enseignants et aussi de les informer sur toutes les possibilités de formation continue en entreprise à leur disposition : visites d'entreprise, stages en entreprise (Entr'Apprendre), initiatives de formation des Fonds sectoriels (ex : Volta), ... pour les aider à mieux comprendre les réalités et contraintes des entreprises mais aussi pour réduire la fracture technique entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement.
5	**Mettre en avant le rôle de tuteur** car il crée une passerelle entre la théorie et la pratique en entreprise. Le tuteur, en tant qu'accompagnant principal du jeune en stage, joue un rôle crucial en offrant un soutien personnalisé, en guidant l'étudiant dans l'application pratique de ses connaissances et en facilitant son intégration dans l'environnement professionnel**.** L'IBEFE suggère de travailler sur la reconnaissance du tuteur (statut spécifique, octroi d'aménagements spécifiques pour assurer cette fonction en les conditionnant au suivi de formation, …). A l'initiative de Verviers, les IBEFE de la province de Liège en collaboration avec l'OFFA, sont en train d'investiguer cet aspect avec les secteurs et Fonds sectoriels.
6	**Renforcer les compétences transversales et les savoir-faire comportementaux**, tels que la communication, le travail en équipe, la gestion du temps et la résolution de problèmes pour les futurs stagiaires. Ces modules seraient intégrés dans tous les parcours des apprenants en filière qualifiante avant de commencer l'expérience en entreprise. Des ressources et outils existent déjà en formation d'adultes : RECTEC, Step4SFC, …
H - INDUSTRIE ET I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	
1	**Stimuler l'alternance pour ces domaines professionnels dans le bassin**. L'IBEFE constate une faible offre en alternance pour l'enseignement obligatoire et l'IFAPME dans ces domaines professionnels. L'alternance est peut-être un moyen de rencontrer les besoins des entreprises du bassin dans ces domaines.
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
1	**Poursuivre la démarche initiée par le pôle de synergie "Aide et soins à domicile" de développement de stages « découverte des métiers ASD » grâce à la réalité virtuelle pour les élèves de 4ème secondaire**. Face à la nécessité de permettre aux jeunes de découvrir la réalité du métier dès le début de leur parcours d'apprentissage et aux difficultés des entreprises de certains secteurs d'accueillir ces jeunes en stage, il s'avère important de s'appuyer sur l'expérience pilote de stage découverte du métier d'aide familial en RV qui a rencontré un grand succès, pour développer un modèle de stage découverte qui soit reproductible et largement disséminable (car l'IBEFE est sollicitée par de nombreuses écoles d'autres bassins, la formation des adultes et des SAFA pour la formation continue de leur personnel pour bénéficier de l'outil). Il s'agit également de l'étendre à d'autres métiers connexes de ce domaine professionnel mais aussi d'envisager des développements pour d'autres domaines professionnels.
2	**Favoriser le développement de l'alternance pour les métiers de l'aide à la personne** face aux difficultés de recrutement dans ce domaine. Le pôle de synergie va réfléchir à cette question.

5.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	L'IBEFE souligne l'importance de **mutualiser les ressources existantes**, comme le matériel des CTA, celui des maisons didactiques ou les casques de réalité virtuelle, **en favorisant un accès libre et structuré entre établissements et opérateurs**. Le prêt de matériel didactique pourrait répondre aux besoins pédagogiques sans nécessiter d'importants investissements, particulièrement dans les domaines où les technologies évoluent rapidement. En facilitant cet accès, les établissements pourraient réduire leurs coûts tout en offrant aux élèves et apprenants un matériel aussi performant que celui des entreprises. Ainsi, l'IBEFE recommande une approche collaborative entre les établissements, privilégiant la complémentarité plutôt que la concurrence.
2	**Permettre l'accès aux ressources pédagogiques passe également par l'amélioration de la mobilité dans le bassin**. Il est crucial de développer l'offre de transports pour, d'une part, maximiser l'utilisation des ressources disponibles et, d'autre part, renforcer l'autonomie des élèves et apprenants et dépasser les appréhensions liées aux déplacements.
3	**L'IBEFE recommande d'améliorer les statuts des formateurs et des coordinateurs des CTA,** afin de garantir une plus grande stabilité des équipes en place. **Le CTA de Waremme est en perte de fréquentation** alors que d'autres organismes comme celui de Strée, restent méconnus. Un meilleur équilibre des ressources humaines est nécessaire pour garantir une gestion efficiente et une utilisation optimale des moyens disponibles. À terme, cela permettrait aux équipes de développer durablement l'offre de formation, de renforcer la visibilité de leur catalogue et de mettre en place des initiatives pour attirer davantage de participants vers leurs infrastructures.
4	L'IBEFE constate que, malgré l'existence de **plusieurs plateformes centralisant les informations sur les outils d'orientation,** les utilisateurs (enseignants, parents, adultes en reconversion) se sentent toujours perdus face à la multiplicité des sources. Il est essentiel de mieux communiquer autour de ces plateformes pour les faire connaître, plutôt que de constamment en créer de nouvelles.
5	**L'IBEFE souhaiterait encourager des initiatives de synergies entre les entreprises et les professeurs**. Cela peut se traduire par la mise en place de projets collaboratifs menés entre écoles et entreprises, le soutien en cours par des experts du secteur, ainsi que l'organisation de formations spécialisées.
K – SERVICE A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
1	**Favoriser la mise en place de Maisons didactiques afin de favoriser la pratique des apprenants face à des situations reconstituées**. C'est un des projets du pôle de synergie "ASD" de soutenir les opérateurs pour les aider à mutualiser et à exploiter les équipements pour favoriser la pratique.
N – TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
1	**Réfléchir à l'évolution de la formation des métiers de la navigation intérieure** (Batelier / Matelot), au départ des infrastructures et du bateau école à Huy.

5.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	**Donner de vrais moyens/ressources aux opérateurs pour lutter contre le décrochage et favoriser l'inclusion dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle.** Depuis des années, les opérateurs reçoivent l'injonction politique de faire de l'inclusion mais sans moyen. Malgré un public avec un niveau socio-économique confortable, le bassin rencontre des problèmes d'absentéisme et de décrochage scolaire. Parmi les attentes des opérateurs : - Dégager des ressources pour des aménagements raisonnables, tels que des logopèdes et des tests, y compris pour les formations d'adultes. Chaque opérateur devrait avoir les moyens de constituer une équipe dédiée à l'inclusion. - La mise en place d'éducateurs-référents pour lutter contre le décrochage dans l'enseignement en promotion sociale (EPS) et les CEFA serait bénéfique. Identifier les écoles du bassin qui ont ce genre de projet. Favoriser les échanges de bonnes pratiques et d'outils entre opérateurs. - Développer une communication « positive » axée sur la notion d'accrochage plutôt que de décrochage. - Donner des moyens aux opérateurs pour adapter les locaux en vue de faciliter l'accès et l'accueil des établissements et centres aux PMR.
2	**Mettre en place des actions pour favoriser la mobilité des travailleurs et des apprenants dans et hors du bassin.** Quelques actions proposées : - Etendre la quasi-gratuité des transports en commun aux apprenants en obligation scolaire et aux apprenants adultes en formation ou en insertion. Le coût des déplacements constitue un frein à une orientation positive vs une orientation de proximité en inadéquation avec les aspirations professionnelles. - Mutualiser l'offre de transports des opérateurs, comme les navettes ou cars du spécialisé, pourrait offrir des circuits adaptés. Certains opérateurs ont déjà développé leur propre système de navettes dans le bassin. Il est important de traiter ce sujet avec la Centrale Locale de Mobilité (CLM) et d'explorer des solutions alternatives comme l'accès aux taxis sociaux. - Renforcer les transports en commun, notamment entre le Condroz, Huy, Waremme et Hannut, est crucial. La ligne express entre Huy et Waremme est un exemple d'action à étendre entre ces pôles. - Dans une région rurale, il est également important de valoriser l'importance du permis B pour favoriser l'insertion professionnelle et de proposer des modules de formation au permis de conduire théorique et pratique (accentuer l'offre de modules). - Intégrer cette question de la mobilité-accessibilité dans les divers appels à projets.
3	**Travailler la question de la santé mentale chez les jeunes. Proposer des actions pour les jeunes et leurs encadrants**. Apprentissage du bien-être. C'est un effet du Covid. Il est nécessaire et urgent de travailler sur le maintien de la santé mentale des jeunes. Cf. action de formation de la COFI avec psyFusion pour les professionnels de l'ISP.

4	**Renforcer les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise : favoriser des échanges réguliers et constructifs**. Faire venir l'école dans les entreprises permet aux élèves de découvrir concrètement les réalités du monde professionnel, d'acquérir des compétences pratiques et de mieux comprendre les attentes des employeurs. Inversement, inviter les professionnels à intervenir dans les établissements scolaires enrichit les enseignements théoriques par des témoignages et des expériences de terrain, tout en offrant aux élèves des perspectives concrètes sur les débouchés de leur formation. Cette double dynamique contribue à une meilleure préparation des jeunes au marché du travail et à une adaptation plus fine des formations aux besoins des entreprises. Une collaboration étroite entre les deux mondes peut ainsi réduire le fossé entre théorie et pratique, tout en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.
5	**Continuer à promouvoir la mixité de genre dans tous les secteurs et métiers** via des actions spécifiques. Les études prouvent que la mixité dans les entreprises est un facteur de productivité supérieure. De plus, dans un contexte de difficultés de recrutement voire de pénurie de main-d'œuvre, pourquoi se priver de travailleurs motivés pour une question de non-mixité ? Enfin, ces dernières années, l'IBEFE a été interpellée par des opérateurs dont les stagiaires essuyaient des refus de stage car ils n'étaient pas du bon genre (ex. jeunes hommes dans l'esthétique ou la petite enfance ou jeunes femmes dans l'industrie, la mécanique auto). À ce sujet, les membres suggèrent, pour favoriser la mixité lors des stages, de fournir aux entreprises une fiche d'information pour l'accueil des stagiaires d'un point de vue non genré. Les secteurs ou Fonds sectoriels (Agoria, …) doivent jouer un rôle-clé en soutenant cette initiative, notamment en fournissant une aide et des outils adaptés.
6	**Améliorer la lisibilité de l'offre pour les utilisateurs lambda :** travailler sur les intitulés de formation. Développer des intitulés plus clairs et transparents pour les apprenants. Par exemple, certains intitulés sont parfois similaires alors que les offres diffèrent en termes de contenu, de durée et de cible. Une concertation entre opérateurs devrait être envisagée pour améliorer la communication externe et ainsi gagner en lisibilité.
7	**S'inspirer d'autres schémas éducatifs,** où l'apprentissage modulaire est intégré, en supprimant notamment le système de classes traditionnelles et en favorisant l'apprentissage autonome. Chaque élève progresse à son propre rythme, choisissant des modules en fonction de ses intérêts et de ses besoins. Le tutorat y joue un rôle central, offrant un soutien personnalisé et guidant les élèves dans leur parcours éducatif.
8	**Poursuivre la réflexion avec les acteurs de terrain sur l'accrochage des jeunes.** Cette action a été initiée à la suite de la matinée rencontre inter bassins de novembre 2023 sur la mobilisation et l'accrochage des publics. Au vu des données socio-économiques sur la situation des jeunes dans notre bassin et de l'intérêt marqué par les acteurs de terrain de travailler sur cette question, il est important de poursuivre la recherche de pistes de travail pour rencontrer les besoins identifiés.
9	**Sensibiliser les opérateurs sur leur rôle et le besoin de soutien des ressortissants étrangers dans leur intégration et leur insertion à l'emploi.** Lors d'une séance de réflexion de la Chambre Emploi-Formation avec les acteurs de terrain, il est apparu qu'il y avait de réels problèmes dans ce domaine dans notre bassin et qu'il était nécessaire d'agir.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Tout d'abord, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport car sans leur implication et leurs apports rien ne serait possible.

Cette troisième édition du rapport analytique et prospectif harmonisé a été l'occasion de prendre du recul sur les bientôt dix années d'existence du dispositif IBEFE et de faire le point sur la situation de l'offre et des opérateurs du Bassin de Huy-Waremme.

Tous les 3 ans, l'IBEFE de Huy-Waremme réalise cette analyse en profondeur de l'offre d'Enseignement qualifiant et de Formation au regard des besoins socio-économiques du territoire en vue de dresser un diagnostic concerté et partagé avec les acteurs concernés pour notamment définir une liste de métiers à prioriser pour le développement de cette offre.

Comme vous avez pu le constater, si vous avez parcouru le chapitre 3, la situation de l'offre est assez contrastée et varie fortement d'un type d'opérateur à l'autre. La crise sanitaire et les autres crises qui ont suivi ont fortement impacté un certain nombre d'opérateurs du territoire. Certains ont encore du mal à s'en remettre.

Quant à la situation socio-économique du bassin, elle est toujours bonne. La plupart des indicateurs sont positifs même si certains marquent parfois un ralentissement.

Le diagnostic 2024 a dégagé 71 métiers à prioriser[120], dans 10 domaines professionnels, pour le développement de l'offre pour la période 2025-2027. 17 nouveaux métiers[121] et 1 nouveau domaine professionnel (C) font leur apparition dans la liste des thématiques communes. Et 6 métiers sortent de la liste[122] .

Parmi les métiers prioritaires, 40 métiers sont également identifiés comme étant en pénurie en Wallonie et 44 métiers sont priorisés à la création soit en formation initiale, soit en formation adulte. Les principaux domaines professionnels ciblés sont : la Construction (17), l'Installation-maintenance (14), l'Industrie (8) et les Services à la personne et à la collectivité (7).

De plus, dans le cadre de ce diagnostic et des activités de l'IBEFE, 48 recommandations sont formulées en vue de faire évoluer l'offre d'enseignement et de formation ou pour rencontrer les problèmes relevés par les acteurs du bassin.

Face aux multiples défis à relever, les opérateurs sont conscients de l'importance de renforcer la collaboration avec la Cité des métiers et le Carrefour des métiers en vue de favoriser une meilleure orientation scolaire et professionnelle, de la nécessité de mutualiser les ressources et de travailler dans un esprit multi partenarial afin de proposer des parcours de formation cohérents et complets pour répondre aux besoins du territoire.

[120] 63 métiers concernent la formation initiale, dont 32 pour lesquels la création ou un renforcement de l'offre est suggéré. 65 métiers concernent la formation pour adultes, dont 39 pour lesquels l'IBEFE préconise une création ou un renforcement de l'offre.

[121] Les nouveaux métiers retenus sont : A1414-Agent horticole ; C1102-Conseiller en assurance ; D1407-Attaché/délégué technico-commercial ; F1103-Diagnostiqueur bâtiment ; F1602-Installateur électricien industriel ; F1608-Carreleur ; F1709- Préparateur en déconstruction/opérateur en démolition ; G1402-Restaurateur/Traiteur organisateur de banquet ; I1306- Technicien en froid et climatisation ; I1307-Technicien d'installation en domotique ; I1401-Technicien de maintenance en informatique ; I1607-Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins ; J1308- Brancardier ; K1207-Educateur-accompagnateur ; K1303-Accueillant d'enfants ; N1101-Conducteur de chariots élévateurs ; N1303-Gestionnaire des approvisionnements et des stocks.

[122] Origine des métiers sortants : 1 dans le secteur D (Commerce), 1 dans le secteur F (Construction et Travaux Publics) ; 1 dans le secteur I (Installation et Maintenance) ; 1 dans le secteur J (Santé) et 2 dans le secteur N (Transport et Logistique).

Cependant, les acteurs relèvent qu'il faut se saisir d'un défi majeur qui se pose dans notre bassin : comment faciliter la mobilité des apprenants et des travailleurs ? Cette mobilité est un levier essentiel. Il va falloir faire preuve de créativité en vue de rencontrer ce besoin.

L'IBEFE de Huy-Waremme s'engage à porter ces constats et propositions à l'attention des forces vives locales, notamment à la Conférence des Elus-Maillages, et des décideurs concernés afin de favoriser l'émergence de solutions efficaces.

Françoise WIBRIN
Présidente de l'IBEFE de Huy-Waremme

ANNEXES

Annexe 1 – Nomenclature ROME V3 par domaine professionnel

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3 Competent
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029 - Tableaux

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes			
	2022	2023	2024	2029	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)
					Total		Moyenne annuelle	
1. Population totale	3 672,0	3 687,0	3 697,0	3 731,5	67,6	44,5	11,3	7,4
2. Population d'âge actif	2 346,2	2 350,7	2 350,8	2 333,8	13,6	-16,9	2,3	-2,8
3. Population inactive	1 956,1	1 948,9	1 935,7	1 922,8	-21,8	-26,1	-3,6	-4,4
dont avec allocation ONEM :								
a. Interruptions de carrière à temps plein	4,0	4,0	3,9	4,0	0,3	0,0	0,1	0,0

b. Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	3,2	1,8	1,1	0,5	-16,3	-1,3	-2,7	-0,2
4. Population active (5+6)	1 715,9	1 738,0	1 761,3	1 808,6	89,3	70,6	14,9	11,8
5. Population active occupée	1 509,4	1 517,9	1 525,2	1 580,2	100,5	62,3	16,8	10,4
a. Emploi intérieur	1 348,3	1 356,0	1 362,0	1 406,8	86,4	50,8	14,4	8,5
b. Solde frontalier	35,8	36,9	37,3	39,3	6,2	2,4	1,0	0,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	125,3	125,0	125,9	134,1	8,0	9,1	1,3	1,5
6. Chômage	206,6	220,2	236,1	228,4	-11,1	8,2	-1,9	1,4
a. Demandeurs d'emploi	206,5	220,1	236,1	228,4	0,5	8,3	0,1	1,4
dont chômage avec complément d'entreprise	3,6	3,0	2,3	0,6	0,0	-2,4	0,0	-0,4
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	0,1	0,0	0,0	0,0	-11,7	0,0	-2,0	0,0
	En pourcentage				En points de pourcentage			
Taux d'emploi (5/2)	64,3	64,6	64,9	67,7	4,0	3,1	0,7	0,5
Taux d'activité (4/2)	73,1	73,9	74,9	77,5	3,4	3,6	0,6	0,6
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,0	12,7	13,4	12,6	-1,3	-0,1	-0,2	0,0
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,0	12,7	13,4	12,6	-0,7	-0,1	-0,1	0,0
Taux d'emploi BIT – 20-64 ans (2)	65,7	65,5	65,8	67,7	2,3	2,2	0,4	0,4

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Tableau 2 - Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG.

	Estimations et projections en nombre de personnes				Différences en nombre de personnes			
	2022	2023	2024	2029	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)
					Total		Moyenne annuelle	
1. Agriculture	17 797	17 393	17 382	16 859	-693	-534	-116	-89
2. Energie	16 158	16 488	16 754	16 846	616	358	103	60
3. Industries manufacturières	132 937	133 306	132 782	130 675	2 646	-2 631	441	-439
4. Construction	89 093	89 542	89 291	91 293	6 269	1 751	1 045	292
5. Services marchands	812 836	818 010	822 902	866 104	61 939	48 094	10 323	8 016
a. Transports et communication	70 042	69 992	69 821	70 418	2 887	426	481	71
b. Commerce et horeca	211 871	211 624	210 834	213 602	7 050	1 978	1 175	330
c. Crédit et assurances	17 837	17 638	17 589	17 158	-1 965	-480	-328	-80
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	202 323	205 378	208 177	227 097	18 299	21 719	3 050	3 620
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	310 763	313 377	316 481	337 828	35 667	24 451	5 945	4 075
6. Services non-marchands	279 467	281 286	282 864	285 012	15 628	3 726	2 605	621
a. Administration publique et éducation	275 202	276 980	278 225	280 237	16 804	3 257	2 801	543

b. Services domestiques	4 265	4 305	4 639	4 775	-1 177	470	-196	78
7. Total	1 348 288	1 356 025	1 361 974	1 406 790	86 405	50 765	14 401	8 461

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

Annexe 3 – Glossaire

4e degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4e degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de formes 3 et 4 et CFISPA).
Demandeurs d'emploi inoccupés	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6ème secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
Indice de spécialisation (IS)	Part du secteur dans le bassin, divisée par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés, ….
Métier prioritaire	Un « métier prioritaire » est un métier pour lequel l'Instance Bassin recommande la création ou bien le maintien de l'offre.

Métier prioritaire à la création	L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
Métier prioritaire pour le maintien de l'offre	L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre, et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.
ND	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances.
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3ème version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres) Cette nomenclature est maintenant en usage dans les Services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un bassin.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes gérés directement par le Service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Point de pourcentage	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
Pôle de synergies	Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources

	administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un Service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant en Wallonie et en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématique commune	Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics. Les thématiques communes reprennent : • une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ; • des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des

	métiers, stages et alternance, mutualisation des équipements et ressources, etc.

Annexe 4 – Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
ALT	Alternance
ART.	Article
ASBL	Association Sans But Lucratif
ASD	Aide et Soins à domicile
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
BES	Brevet d'Enseignement Supérieur
BHW	Bassin de Huy-Waremme
BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
BIT	Bureau International du Travail
C	
C2D	Certificat du 2e degré
CADM	Carrefour des Métiers
CDC	Centre de Compétences
CDM	Cité des métiers
CE	Chef d'Entreprise
CEB	Certificat d'Etude de Base
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLM	Centrale Locale de Mobilité
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences

D	
DE	Demandeur d'Emploi
DEDA	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGENORS	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EAFC	Enseignement pour Adulte et de Formation Continue
EESSCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail ou Enquête Force de Travail
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ERIS	L'aide sociale financière équivalente au revenu d'intégration sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FMTTN	Formation Manuelle, Technique, Technologique et Numérique
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
G	
H	
HE	Haute Ecole
HeCh	Haute Ecole Charlemagne
HELMO	Haute Ecole Libre Mosane
HW	Huy-Waremme
I	
IA	Intelligence Artificielle
IB	Instance Bassin
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
ILFOP	Institut Libre de Formation Permanente
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEFA	Institut Provincial d'Enseignement et de Formation pour Adultes
IRSG	Infirmier Responsable en Soins Généraux
IS	Indice de Spécialisation

ISIa	Institut Supérieur Industriel Agronomique
IV	Indice de Vieillissement
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	
L	
M	
MDA	Maintenance et Diagnostic Automobile
MFI	Module de Formation Individuel
MPA	Module de Préparation à l'Alternance
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
OIP	Organisme d'Intérêt Public
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
OQMT	Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PEQ	Parcours d'Enseignement Qualifiant
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherché
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMR	Personne à Mobilité Réduite
Q	
R	
RAP	Rapport Analytique et Prospectif
REI	Ratio d'Emploi Intérieur
RIS	Revenu d'intégration sociale
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RV	Réalité Virtuelle
S	
SAFA	Service d'Aide aux Familles et aux Aînés
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications

SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPE	Service Public de l'Emploi
SPF	Service Public Fédéral
SPW	Service Public de Wallonie
T	
TCAM	Taux de Croissance annuel moyen
TQ	Technique de Qualification
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
U	
UAA	Unité d'acquis d'apprentissage
UC	Unité de Compétences
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Unité d'Enseignement en promotion sociale et Union Européenne
UE28	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
ULB	Université Libre de Bruxelles
ULiège	Université de Liège
UMons	Université de Mons
UNamur	Université de Namur
V	
VA	Valeur Absolue
W – X – Y - Z	

BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

HUY-WAREMME

www.bassinefe-hw.be

ibefehw@gmail.com

Edition 2024

Editeur responsable : Forem-IBEFE Boulevard Tirou 104 6000 Charleroi